

CONDITIONS DE SERVICES DE STAPLES CANADA /BUREAU EN GROS (SERVICES INTERNET ET SERVICES INFONUAGIQUES)

1. Entente. Les présentes conditions (« conditions de service ») énoncent les droits, obligations et limites de STAPLES CANADA Inc./Bureau en Gros Ltée et ses tiers fournisseurs (« Staples/Bureau en Gros » ou « nous », « notre », « nos ») et vous, le client (« vous » ou « client ») pour les services de Staples/Bureau en Gros (définis à l'article 2).

Les présentes conditions, de même que a) votre facture pour les services de Staples/Bureau en Gros et l'ensemble des conditions, avis et modifications ; b) l'ensemble des conditions, annexes, ententes sur l'utilisateur final, règles, politiques ou autres documents portant sur des services particuliers, ci-joints ou mentionnés dans les présentes conditions de service, ou présents dans les URL indiqués dans les présentes conditions de service, ou auxquels vous pouvez être renvoyé lorsque vous commandez ou utilisez les services de Staples/Bureau en Gros, y compris la politique d'utilisation acceptable de Staples/Bureau en Gros, dans sa version modifiée et apparaissant sous forme d'annexe aux présentes conditions de service, dans la mesure où ils ne sont pas modifiés ou remplacés par les présentes conditions de service (l'ensemble desquels sont appelés « documents »), constituent l'entente de Staples/Bureau en Gros avec vous (« entente »). En cas de conflit ou d'incompatibilité entre les documents et les présentes conditions de service, celles-ci prévaudront, sauf indication contraire dans l'un des documents. Votre accès aux services de Staples/Bureau en Gros (présents et futurs) et leur utilisation constituent votre acceptation de toutes les conditions de l'entente. À titre de client, vous serez entièrement responsable de l'utilisation des services de Staples/Bureau en Gros par vous et par les utilisateurs finaux. Vous devez a) prendre toutes les mesures requises pour veiller à ce que les services de Staples/Bureau en Gros soient utilisés conformément à l'entente et vous serez b) tenu responsable de toutes les conséquences découlant d'une violation de l'entente.

2. Étendue de l'entente. Staples/Bureau en Gros fournit divers services Internet et services infonuagiques (« services de Staples/Bureau en Gros »), et notamment :

- Internet et services à valeur ajoutée ;
- services de courriel et d'hébergement.

Le terme « services de Staples/Bureau en Gros » comprend a) l'ensemble des dispositifs, de l'équipement, du matériel ou d'autres produits qui appartiennent à Staples/Bureau en Gros ou sont fournis par celle-ci et seront utilisés avec les services de Staples/Bureau en Gros applicables (« équipement de Staples/Bureau en Gros ») ; et (b) l'ensemble des fonctions, options ou services à valeur ajoutée que

vous choisirez maintenant ou à l'avenir ou qui seront indiqués sur votre facture lorsque vous commanderez vos services de Staples/Bureau en Gros. L'entente s'applique à tous les services de Staples/Bureau en Gros actuels et futurs que vous recevrez de Staples/Bureau en Gros conformément à votre facture ou commande, sans que des copies supplémentaires ou d'autres preuves d'entente ne vous soient remises, et ces services de Staples/Bureau en Gros supplémentaires vous seront facturés aux taux alors en vigueur.

3. Modifications à l'entente. Staples/Bureau en Gros peut apporter des changements à ses services, ainsi qu'à l'entente, aux droits (définis à l'article 4), montants, frais (y compris les frais ponctuels), ou à tout autre aspect des services de Staples/Bureau en Gros avec un préavis d'au moins 30 jours à cet effet (sous réserve de l'article 4), en affichant les changements apportés sur Staples/Bureau en Gros.ca, en vous envoyant un message sur votre facture mensuelle, par écrit, par avis électronique, ou en ayant recours à toute autre méthode propre à vous le laisser savoir. Si vous n'acceptez pas la modification, votre unique recours consiste à résilier le service de Staples/Bureau en Gros en question, conformément à l'article 9. Si vous continuez d'utiliser les services après qu'une modification ait pris effet, vous acceptez par le fait même cette modification et vous convenez expressément de ce qui suit : a) vous êtes réputé avoir accepté la modification, sans qu'aucune entente écrite ou confirmation expresse supplémentaire ne soit nécessaire ; b) payer tous les services de Staples/Bureau en Gros continuera d'être votre responsabilité.

4. Frais, paiements et prix demandés. Vous devez verser tous les frais applicables qui sont redevables pour les services de Staples/Bureau en Gros (« Frais »), et tous les autres montants, prix demandés et taxes applicables qui vous seront mentionnés lorsque vous achèterez les services de Staples/Bureau en Gros, vous seront par ailleurs communiqués par Staples/Bureau en Gros ou seront indiqués sur votre facture. Sauf indication contraire sur votre facture Staples/Bureau en Gros ou dans les conditions de Staples/Bureau en Gros applicables portant sur des services particuliers, a) tous les services de Staples/Bureau en Gros sont facturés mensuellement ; b) les frais commenceront à s'accumuler et vous seront imputés dès le début de votre période initiale de service (définie à l'article 8). Staples/Bureau en Gros vous facturera mensuellement et vous devez payer mensuellement à Staples/Bureau en Gros tous

les, frais, prix demandés et taxes par carte de crédit ou dans un délai de 30 jours à partir de la date de facturation si Staples/Bureau en Gros vous a accordé des facilités de crédit. Les factures des frais peuvent être produites, soumises et livrées soit sous forme électronique, soit sur papier. Si vous payez par carte de crédit, il se peut que vous ne receviez pas de factures. Si votre paiement n'est pas **reçu** par Staples/Bureau en Gros dans un délai de 30 jours de la date de facturation, y compris pour échec de traitement causé par des renseignements incorrects ou un problème de crédit insuffisant qui n'a pas été rectifié, des intérêts vous seront facturés que vous devez verser à compter de la date de facturation sur le solde dû au taux d'intérêt alors en vigueur, que fixera Staples/Bureau en Gros de temps en temps, calculé et composé mensuellement à partir de la date de facturation, mais qui ne dépassera pas le montant maximum autorisé par la loi (« **frais pour paiement en retard** »). Le taux actuel imposé par Staples/Bureau en Gros sera indiqué sur votre facture mensuelle. Staples/Bureau en Gros pourra de temps en temps modifier les frais pour paiement en retard.

Si vous commandez des services de Staples/Bureau en Gros conformément à une PCM (définie à l'article 8), a) Staples/Bureau en Gros pourra modifier les frais pour toute période de renouvellement (définie à l'article 8) en vous donnant un avis d'au moins soixante (60) jours avant la fin de la durée alors en vigueur de votre contrat ou PCM ; b) Staples/Bureau en Gros pourra également augmenter vos frais au cours d'une année civile pendant la durée de votre contrat, pourvu que les augmentations totales ne dépassent pas, durant une année civile, **10 %** des frais applicables pour le service de Staples/Bureau en Gros en vigueur au début de l'année civile en question. Si vous commandez les services de Staples/Bureau en Gros pour une durée mensuelle (définie à l'article 8), Staples/Bureau en Gros peut modifier les frais à la fin de cette période mensuelle ou de toute autre période de renouvellement.

Tous les frais d'ensembles promotionnels, rabais, crédits, remises ou autres incitatifs financiers dont vous bénéficiez pour l'un ou l'autre des services de Staples/Bureau en Gros (« **forfait promotionnel** ») ne s'appliquent que pendant la période où vous répondez aux exigences d'admissibilité de **Staples/Bureau en Gros**.

Staples/Bureau en Gros peut vous facturer des frais jusqu'à douze (12) mois après la date où ces frais ont été engagés. Si vous remettez en question ou contestez des frais, vous êtes tenu de le faire dans les quatre-vingt-dix (**90**) jours de la date de la facture contestée, à défaut de quoi vous vous serez réputé avoir accepté tous les frais. Les frais contestés ne seront considérés en souffrance que si

Staples/Bureau en Gros a mené une enquête et conclu que les frais sont exacts et que la contestation des frais ne repose sur aucun fondement, ou si elle a des motifs raisonnables de croire que vous contestez les frais uniquement dans le but d'éviter ou de retarder le versement de vos paiements. Vous devez payer toute partie non contestée des frais dans les trente (30) jours de la date originale de facturation, à défaut de quoi la partie non contestée de vos frais sera en souffrance, vous serez facturé et devrez verser les frais pour paiement en retard.

Veillez à ce que les coordonnées de facturation et les renseignements concernant le paiement que vous fournissez à Staples/Bureau en Gros (y compris vos nom, adresse postale, adresse électronique, adresse de service, ainsi que les renseignements sur votre carte de crédit et votre numéro de téléphone) soient tenus à jour, à défaut de quoi Staples/Bureau en Gros pourra suspendre ses services. Vous serez responsable de tout défaut de paiement de frais facturés attribuable à votre omission de fournir à Staples/Bureau en Gros des coordonnées de facturation mises à jour. Dès la résiliation des services de Staples/Bureau en Gros conformément à l'article 9 ou 10, vous devez fournir à Staples/Bureau en Gros une adresse de réacheminement pour toutes les factures finales ou la correspondance, si votre adresse postale diffère de celle figurant dans votre profil de client.

Pour compenser ses coûts de traitement additionnels, Staples/Bureau en Gros pourra vous facturer des frais administratifs, dont elle fixera le montant, pour des activités administratives ou liées à votre compte, et notamment les mesures de recouvrement pour non-paiement ou un solde dépassant votre limite de crédit, les paiements retournés ou refusés, la modification de vos renseignements d'identification personnelle, ou la suspension, le débranchement ou la réactivation des services de Staples/Bureau en Gros. Tous les frais administratifs qui vous seront facturés seront énoncés sur votre facture et vous acceptez d'en payer la totalité.

5. Paiement préautorisé. En soumettant à Staples/Bureau en Gros une carte de crédit pour vos paiements préautorisés mensuels, vous l'autorisez à débiter de votre carte de crédit l'ensemble des frais, taxes et prix demandés exigibles, ainsi que les soldes dus sur votre compte aux termes de la présente entente, y compris les frais de paiement en retard et les frais de résiliation, et les présentes constituent l'autorisation valable et suffisante de Staples/Bureau en Gros pour le faire. Vous garantissez que votre carte de crédit ou votre compte bancaire est à votre nom, qu'il est valide et n'a pas expiré. Vous devez aviser sans délai Staples/Bureau en Gros si les renseignements relatifs à votre carte de crédit ou votre compte bancaire changent par suite d'une perte, d'un vol,

d'une annulation ou autrement.

6. Conditions spéciales de paiement ; dépôts et alternatives. Il se peut que, dans des cas exceptionnels, Staples/Bureau en Gros vous demande de verser les frais à titre provisoire, nonobstant votre cycle de facturation mensuelle. Dans de tels cas, vous devez payer au plus tard à la date d'échéance fixée afin d'éviter la résiliation ou la suspension de vos services de Staples/Bureau en Gros. Staples/Bureau en Gros pourra, en outre, vous demander de faire un dépôt, dans l'un ou l'autre des cas suivants : a) si vous n'avez pas d'antécédents en matière de crédit avec Staples/Bureau en Gros ou ne pouvez fournir de renseignements satisfaisants concernant votre solvabilité ; b) si vous n'avez pas une cote de crédit satisfaisante auprès de Staples/Bureau en Gros en raison de pratiques de paiement antérieures à l'égard de tout service de Staples/Bureau en Gros ; c) vous présentez un risque de perte anormal. Lorsque les services seront résiliés ou que les conditions justifiant un dépôt n'existeront plus, Staples/Bureau en Gros imputera le dépôt aux frais impayés ou aux autres montants que vous devez, puis vous remboursera le solde du dépôt, s'il y a lieu.

7. Exigences techniques minimales ; équipement ; droit de pénétrer sur les lieux. Vous devez veiller à ce que tous vos systèmes et votre équipement (ainsi que ceux de vos utilisateurs) répondent aux exigences minimales de Staples/Bureau en Gros pour utiliser les services de Staples/Bureau en Gros, dans leur version modifiée, auquel cas vous devez mettre à jour votre système ou équipement. Si vous omettez de le faire, vos systèmes, vos logiciels ou votre équipement pourraient ne pas être adéquats pour accéder au service de Staples/Bureau en Gros ou l'utiliser, et votre seul recours sera de résilier le service de Staples/Bureau en Gros conformément à l'article 9. Staples/Bureau en Gros ne peut garantir que les services de Staples/Bureau en Gros seront compatibles avec toutes les configurations de systèmes. Vous devez fournir, installer et entretenir de façon appropriée l'ensemble des installations, des logiciels et de l'équipement (y compris l'équipement de Staples/Bureau en Gros) et en prendre soin de manière raisonnable, conformément aux meilleures pratiques de l'industrie et aux attentes des fabricants, et vous êtes responsable a) de toute perte ou de tout dommage touchant l'équipement de Staples/Bureau en Gros situé à votre emplacement ou sous votre contrôle, y compris de tout coût de réparation ou de remplacement ; ainsi que (b) de toute perturbation ou de tout dommage attribuable à votre omission de le faire, y compris les dommages ou autres répercussions touchant la capacité de Staples/Bureau en Gros ou d'un autre client de recevoir les services de celle-ci. Staples/Bureau en Gros pourra prendre toutes les

mesures qu'elle juge nécessaires pour faire face à ces répercussions, pertes et dommages, notamment vous facturer tous les coûts engagés pour y remédier.

Vous êtes responsable de l'accès à votre équipement ainsi qu'à celui de Staples/Bureau en Gros, et vous devez assurer la sécurité et la confidentialité de ces équipements, ainsi que de la prévention des risques liés à votre équipement et à l'équipement de Staples/Bureau en Gros.

Staples/Bureau en Gros peut pénétrer dans vos locaux, au besoin, lorsque les services sont (ou sont sur le point d'être) fournis, afin d'installer, d'inspecter, de réparer, d'entretenir ou de retirer l'équipement. Staples/Bureau en Gros peut également pénétrer dans vos locaux (physiquement ou par accès à distance à vos systèmes d'ordinateur) afin d'entretenir, de protéger, d'enquêter sur, de modifier ou d'améliorer le fonctionnement des services ou afin d'inspecter et d'effectuer l'entretien nécessaire dans les cas où des interruptions touchant les installations fournies par le client perturbent le réseau.

Vous devez obtenir, à vos frais, les consentements, les permis et les autorisations qui sont nécessaires pour permettre à Staples/Bureau en Gros d'installer, d'entretenir et d'exploiter ses installations et son équipement dans votre (vos) immeuble(s) où les services de Staples/Bureau en Gros vous seront fournis et d'accéder à vos emplacements conformément à la présente entente.

8. Période de service initiale ; renouvellements ; durée. Les services de Staples/Bureau en Gros vous seront fournis sur une base de trente (30) jours, sur une base mensuelle (« **durée mensuelle** »), à moins qu'au moment de commander ces services, vous ne conveniez avec Staples/Bureau en Gros d'une période de contrat minimale (« **PCM** ») plus longue. La période de service initiale de tout service de Staples/Bureau en Gros commencera à la date la plus rapprochée de a) la date où Staples/Bureau en Gros commencera les travaux pour vous fournir le service de Staples/Bureau en Gros ou b) la date où le service de Staples/Bureau en Gros commencera à vous être fourni, et elle se terminera à l'expiration de la première durée mensuelle ou de la PCM, selon le cas (« **période de service initiale** »). À moins que le service de Staples/Bureau en Gros concerné ne soit résilié conformément à la présente entente, ou que les dispositions de renouvellement diffèrent dans toute annexe propre à un service de Staples/Bureau en Gros, la période de service initiale sera automatiquement renouvelée selon les mêmes conditions, sous réserve des droits de Staples/Bureau en Gros indiqués aux articles 3 et 4, pour des périodes de renouvellement consécutives de durée égale à la période de service

initiale (« **période de renouvellement** »). La période de service initiale et toutes les périodes de renouvellement sont appelées « **durée** ».

9. Résiliation par le client.

a) Vous pouvez communiquer avec Staples/Bureau en Gros, en vous adressant au service à la clientèle de Staples/Bureau en Gros (voir la fin de l'entente) ou à un magasin Staples/Bureau en Gros, afin de résilier un service de Staples/Bureau en Gros. La résiliation entre en vigueur trente (30) jours après la dernière date du mois durant lequel vous vous adressez à Staples/Bureau en Gros pour résilier votre contrat (« **date de résiliation** »). Nous vous facturerons les frais, taxes et autres prix demandés dus qui sont applicables pour le mois courant, ainsi que pour la période d'avis subséquente de trente (30) jours, et vous vous engagez à payer ces frais, taxes et autres prix demandés. Si vous résiliez un service de Staples/Bureau en Gros qui fait l'objet d'une PCM durant la période initiale de service ou durant une période de renouvellement, vous devrez payer (« **frais de résiliation** ») : i) des frais de résiliation à Staples/Bureau en Gros qui correspondront à 50 % des frais pour la partie non expirée de votre période initiale de service ou de votre période de renouvellement, selon le cas; ii) quant aux services de Staples/Bureau en Gros entièrement payés à l'avance pour toute la période initiale de service, vous n'aurez pas droit au remboursement des montants prépayés pour la partie non expirée de la période initiale de service ni pour la période de renouvellement, selon le cas. Les frais de résiliation sont une estimation raisonnable du préjudice subi par Staples/Bureau en Gros à la suite de votre résiliation anticipée du service de Staples/Bureau en Gros et ne constituent pas une pénalité.

b) Si vous annulez votre commande avant l'activation d'un service de Staples/Bureau en Gros, nous vous facturerons des frais d'annulation, tels que les fixera Staples/Bureau en Gros, dans la mesure autorisée par les lois applicables, lesquels frais correspondront à une estimation raisonnable du préjudice subi par Staples/Bureau en Gros à la suite de votre omission d'activer le service de Staples/Bureau en Gros.

c) Si vous commandez un forfait promotionnel et que vous résiliez l'un des services de Staples/Bureau en Gros qui fait partie de ce forfait avant la fin de la période initiale de service, y compris les périodes de renouvellement, nous vous facturerons et vous devrez payer des frais de résiliation conformément à l'article 9 a), en fonction du tarif non réduit pour les services de Staples/Bureau en Gros, et **en plus**, un montant supplémentaire correspondant à la différence entre i) les montants réduits que vous aurez réellement payés ou d'autres mesures incitatives, promotions ou escomptes que vous aurez reçus durant la partie de

votre période initiale de service où vous aurez reçu le forfait promotionnel et ii) le tarif non réduit pour ces services de Staples/Bureau en Gros au cours de cette période, sans autres mesures incitatives, promotions ou escomptes ; ces frais de résiliation et ce montant supplémentaire constitueront une estimation raisonnable du préjudice subi par Staples/Bureau en Gros à la suite de votre résiliation par anticipation du (des) service(s) Staples/Bureau en Gros qui fait (font) partie du forfait promotionnel.

10. Refus, suspension et résiliation de service par Staples/Bureau en Gros.

a) Staples/Bureau en Gros peut, sans être tenue responsable et à son entière discrétion, selon le cas, i) déplacer l'équipement de Staples/Bureau en Gros, ii) refuser de vous fournir des services de Staples/Bureau en Gros, en tout ou en partie, (iii) arrêter ou suspendre la prestation de ses services, en tout ou en partie (y compris en bloquant certains numéros), pour un motif valable, notamment, dans l'un ou l'autre des cas suivants : A) si Staples/Bureau en Gros doit engager des dépenses imprévues, non prises en compte, inhabituelles et déraisonnables (telles que, uniquement à titre d'exemple, obtenir des droits de passage ou une construction spéciale), à moins que vous ne conveniez de payer un montant acceptable à Staples/Bureau en Gros pour de telles dépenses ; B) si vous manquez ou omettez de vous conformer à tout aspect de la présente entente (y compris la politique d'utilisation acceptable) ; C) si vous omettez de payer vos frais ou autres montants requis aux termes de la présente entente ou accusez un retard dans le paiement de montants reportés aux termes de tout arrangement de paiement avec Staples/Bureau en Gros ; (D) si votre utilisation du service de Staples/Bureau en Gros ou d'autres services est frauduleuse, inappropriée ou non conforme à votre profil d'utilisation courant établi avec Staples/Bureau en Gros, ou encore s'effectue dans, ou est dirigée vers, des zones de desserte à coût élevé dans une mesure ne pouvant être soutenue par votre forfait et vos frais pour les services de Staples/Bureau en Gros. Vous avez toujours l'obligation de payer les frais de services de Staples/Bureau en Gros durant toute suspension. Si votre service de Staples/Bureau en Gros est suspendu et que le problème à l'origine de la suspension n'a pas été résolu dans un délai de dix (10) jours à partir de la date de suspension, Staples/Bureau en Gros peut interrompre et résilier son service et reprendre possession de son équipement. Si vous désirez reprendre votre abonnement au service de Staples/Bureau en Gros, vous devez payer les frais d'installation ou d'activation applicables tels qu'ils sont fixés par Staples/Bureau en Gros. Staples/Bureau en Gros n'est aucunement responsable d'aviser les tiers fournisseurs de services, de marchandises ou de renseignements de la résiliation du service de Staples/Bureau en Gros ou de la présente entente

b) Staples/Bureau en Gros peut, sans être tenue responsable et à son entière discrétion i) résilier immédiatement l'un de ses services ainsi que la présente entente, par un avis écrit, et fixer une date finale pour le paiement de tous les montants que vous devez, laquelle date ne sera pas fixée en dessous de dix (10) jours après la date de l'avis en question ; ii) accéder à vos installations et prendre immédiatement possession de tout l'équipement de Staples/Bureau en Gros fourni en relation avec les services de celle-ci, ou vous demander de lui retourner sans délai son équipement, en bon état, si, selon le cas, A) vos paiements à Staples/Bureau en Gros sont en souffrance ; B) vous faites l'objet, volontairement ou involontairement, d'une procédure de faillite, d'insolvabilité ou de restructuration, ou un séquestre, un administrateur ou un autre représentant est nommé à l'égard de vos biens ou de votre entreprise, ou en effectue la saisie ; C) vous dérogez à toute partie de la présente entente (y compris la politique d'utilisation acceptable) ; D) votre utilisation des services de Staples/Bureau en Gros ou d'autres services est frauduleuse, inappropriée ou incompatible avec votre profil d'utilisation courant établi avec Staples/Bureau en Gros, ou s'effectue dans, ou est dirigée vers, des zones de desserte à coût élevé dans une mesure ne pouvant être soutenue par votre forfait et vos frais pour les services de Staples/Bureau en Gros. En outre, Staples/Bureau en Gros peut résilier la présente entente, pour quelque raison que ce soit, en vous donnant un préavis écrit d'au moins trente (30) jours, notamment si Staples/Bureau en Gros cesse d'offrir l'un de ses services auquel vous êtes abonné.

11. Confidentialité des dossiers de client ; renseignements personnels et renseignements sur sa solvabilité.

a) Tous les renseignements que Staples/Bureau en Gros conserve à votre sujet, sauf votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone publié, sont confidentiels. Sauf si vous consentez expressément à leur divulgation, ou si celle-ci est ordonnée par une autorité judiciaire, les renseignements à votre sujet ne seront divulgués par Staples/Bureau en Gros à personne hormis i) vous-même ; ii) une personne qui demande à obtenir ces renseignements en votre nom et que Staples/Bureau en Gros est raisonnablement en droit de considérer comme votre mandataire ou votre représentant ; iii) un autre fournisseur de services qui vous fournit des services ou une société qui contribue à vous fournir des services de télécommunications, de téléphonie ou d'annuaire téléphonique, ou des services TI, pourvu que les renseignements fournis soient nécessaires à cette fin, ne soient divulgués qu'à titre confidentiel et ne soient utilisés qu'à cette fin ; iv) un mandataire de Staples/Bureau en Gros chargé de procéder au recouvrement des sommes portées à votre compte,

pourvu que ces renseignements soient nécessaires à cette fin et qu'ils ne soient utilisés qu'à cette fin ; v) une société affiliée de Staples/Bureau en Gros ou un tiers fournisseur qui vous fournit des services de télécommunications ou d'Internet, pourvu que ces renseignements soient nécessaires à cette fin, qu'ils soient divulgués à titre confidentiel et qu'ils ne soient utilisés qu'à cette fin ; vi) une autorité publique ou un mandataire d'une autorité publique si, de l'avis raisonnable de Staples/Bureau en Gros, un danger imminent pour la vie ou des biens pourraient vraisemblablement être éliminés ou atténués par la divulgation de renseignements. Vous serez réputé avoir expressément consenti à la divulgation de vos renseignements personnels dans l'un ou l'autre des cas suivants : A) vous y consentez par écrit ; B) vous le confirmez verbalement et une tierce partie indépendante peut en attester ; C) Staples/Bureau en Gros en reçoit une confirmation sous forme électronique au moyen d'Internet ; D) Staples/Bureau en Gros reçoit un consentement verbal et conserve un enregistrement sonore du consentement ; E) Staples/Bureau en Gros obtient un consentement par d'autres moyens, pourvu qu'une preuve objective de votre consentement soit créée par vous indépendamment d'une tierce partie.

(b) Staples/Bureau en Gros protège vos renseignements personnels d'une manière conforme aux politiques de celle-ci en matière de confidentialité, lesquelles politiques vous pouvez consulter à Staples/Bureau en Gros.ca, ainsi qu'aux lois applicables.

c) En concluant la présente entente, vous acceptez que Staples/Bureau en Gros procède à des vérifications de votre solvabilité auprès d'agences d'évaluation du crédit, de fournisseurs de crédit ou d'autres sociétés de Staples/Bureau en Gros, qu'elle tienne à jour et exploite les renseignements ainsi obtenus pour activer vos services ou à des fins de recouvrement et qu'elle divulgue vos antécédents en matière de crédit auprès de Staples/Bureau en Gros à des agences d'évaluation du crédit, à des fournisseurs de crédit, à des agences de recouvrement ou à d'autres sociétés de Staples/Bureau en Gros. Vous devez vous assurer que vous disposez des consentements nécessaires pour permettre à Staples/Bureau en Gros et à ses tiers fournisseurs de recueillir, d'utiliser et de stocker vos renseignements dans le but de fournir les services de Staples/Bureau en Gros.

12. Adresses réseau et identification.

Staples/Bureau en Gros peut vous fournir ou vous attribuer certaines adresses réseau ou autres identificateurs uniques (« identificateur ») pour le service de Staples/Bureau en Gros (par ex., n^o de téléphone, adresse IP, adresse électronique, espace Web URL, nom d'hôte, télécopie par Internet, etc.). Vous ne détenez ni n'acquerez aucun droit à l'égard des identificateurs. Staples/Bureau en Gros peut, sans encourir de responsabilité et en tout temps,

modifier ou retirer tout identificateur.

13. Transferts de numéros de téléphone.

Staples/Bureau en Gros demandera en votre nom à votre fournisseur de services existant de faire un « **transfert entrant** » du numéro de téléphone qui vous est actuellement attribué, à condition a) que vous déclariez et confirmiez que vous avez le droit de faire une telle demande ; b) que vous autorisiez Staples/Bureau en Gros à partager avec votre fournisseur de services existant vos renseignements relatifs à la demande de transfert (lesquels peuvent comprendre des renseignements personnels) ; c) que vous remplissiez et signiez un formulaire de demande, si nécessaire. Si vous en faites la demande par écrit, et seulement si le compte et le numéro de téléphone qui vous sont attribués sont actifs, Staples/Bureau en Gros effectuera, lorsque vos services vocaux de Staples/Bureau en Gros prendront fin, une demande visant à effectuer le « **transfert sortant** » du numéro de téléphone qui vous est attribué vers le nouveau fournisseur de services que vous aurez choisi. Vous devez payer l'ensemble des frais, prix demandés, et autres montants exigibles, ainsi que les frais de résiliation applicables, y compris pour la période de trente (30) jours suivant la demande de transfert sortant, conformément à votre obligation de donner un préavis de trente (30) jours d'un transfert sortant de votre numéro aux termes de l'article 9. Vous convenez que a) Staples/Bureau en Gros n'est responsable d'aucune interruption, perturbation ou déconnexion de tout service associé au numéro de téléphone qui fait l'objet d'une demande de transfert ; b) le « transfert » d'un numéro de téléphone n'inclut pas le transfert de quelque service que ce soit, notamment de quelque option, application ou contenu, adresse IP, identificateur, ou dispositif ou équipement associé au service concerné ; c) vous êtes responsable de l'ensemble des frais, taxes et autres montants liés au fait que les services de Staples/Bureau en Gros ou le service auprès de votre fournisseur de services existant, selon le cas, prend fin ; les frais comprennent tous les frais de résiliation applicables.

14. Restrictions relatives à l'utilisation des services de Staples/Bureau en Gros et du contenu. Vous ne devez pas a) utiliser, ou permettre que soit utilisé, tout service de Staples/Bureau en Gros dans un but illégal, aux fins d'une infraction pénale ou d'une violation de droits de propriété intellectuelle, à des fins de harcèlement (notamment des transmissions ou appels importuns ou offensants), ou d'une manière qui contrevient à la politique d'utilisation acceptable ou entraîne une perturbation des activités du réseau (par ex., empêcher une utilisation équitable et proportionnée par les autres) ; b) revendre, remettre sur le marché, transférer ou partager votre service de Staples/Bureau en Gros ou percevoir des frais ou d'autres avantages de l'utilisation de tout service de Staples/Bureau en Gros ; c) essayer de recevoir un

service de Staples/Bureau en Gros sans payer les frais applicables, modifier l'équipement de Staples/Bureau en Gros ou un autre équipement associé au service de Staples/Bureau en Gros, changer tout identificateur, toute adresse de réseau ou autre identification émise par Staples/Bureau en Gros ou une société affiliée de Staples/Bureau en Gros, tenter de contourner le réseau de Staples/Bureau en Gros, ou restructurer, débrancher, retirer, réparer ou autrement perturber des services ou installations de Staples/Bureau en Gros ; d) adapter, traduire, modifier, décompiler, désassembler, désosser ou autrement perturber tout logiciel, application ou programme utilisé en relation avec les services de Staples/Bureau en Gros ; e) modifier, altérer ou endommager les marques de commerce, marques de service ou autres éléments de propriété intellectuelle auxquels vous donnent accès les services de Staples/Bureau en Gros et utiliser ce qui précède à d'autres fins que celles pour lesquelles les services de Staples/Bureau en Gros vous donnent accès. Vous accordez à Staples/Bureau en Gros et à chaque société affiliée de Staples/Bureau en Gros, ainsi qu'à leurs fournisseurs autorisés à l'échelle mondiale, une licence illimitée, libre de redevance et internationale, les autorisant à utiliser, reproduire, adapter, transmettre, afficher, exécuter, distribuer et créer des compilations et des œuvres dérivées à partir de la totalité ou d'une partie du contenu d'utilisateur que vous choisissez d'afficher, dans le cadre d'un service de Staples/Bureau en Gros, sur des installations exploitées par Staples/Bureau en Gros, ou au nom d'une société affiliée de Staples/Bureau en Gros, et uniquement dans la mesure où Staples/Bureau en Gros en a besoin pour vous fournir le service de Staples/Bureau en Gros. Vous reconnaissez que Staples/Bureau en Gros peut stocker votre contenu d'utilisateur sur ses installations afin que vous puissiez accéder à ce contenu, mais que si vous n'accédez pas audit contenu dans un certain délai fixé par Staples/Bureau en Gros, ou si le service de Staples/Bureau en Gros applicable prend fin, Staples/Bureau en Gros pourrait supprimer ce contenu sans vous donner de préavis.

15. Surveillance et gestion du réseau ; contenu de tiers. Staples/Bureau en Gros n'a pas l'obligation, mais a le droit, en tout temps, de surveiller ses services (par voie électronique ou autrement), de faire enquête sur tout contenu ou sur votre utilisation des réseaux de Staples/Bureau en Gros, notamment sur la consommation de bande passante et ses répercussions sur le fonctionnement et l'efficacité du réseau et des services de Staples/Bureau en Gros, et de divulguer les renseignements nécessaires pour se conformer à une loi, à un règlement, à une demande gouvernementale ou à une autre demande légitime d'une autorité compétente, pour exploiter ou optimiser les services de Staples/Bureau en Gros, ou pour se protéger ou protéger des tiers. Certaines parties du contenu ou certains produits ou services

(« **contenu de tiers** ») offerts avec le service de Staples/Bureau en Gros, ou par son intermédiaire, peuvent être offensants ou choquants ou ne pas être conformes aux lois applicables. Ni Staples/Bureau en Gros ni ses sociétés affiliées ne tentent d'exercer une censure ou une surveillance sur le contenu de tiers. Le contenu de tiers peut être mis en antémémoire dans des endroits intermédiaires sur Internet lorsque vous accédez au service de Staples/Bureau en Gros. Vous êtes responsable de l'accès à tout le contenu de tiers et de son utilisation, ainsi que de l'utilisation d'Internet. Staples/Bureau en Gros et ses sociétés affiliées déclinent toute responsabilité à l'égard des réclamations ou des pertes découlant de l'accès au contenu de tiers ou de son utilisation, ainsi qu'à l'égard de quelque contenu ou donnée que ce soit. Vous devez obtenir tous les consentements, ainsi que toutes les autorisations et toutes les approbations sur le contenu de tiers dans votre compte que vous transmettez, rendez accessible ou communiquez à d'autres au moyen des services de Staples/Bureau en Gros.

16. Absence de garantie. Staples/Bureau en Gros ne donne ni ne fait aucune garantie, déclaration, allégation, ni ne consent à aucune condition de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, y compris une garantie, une déclaration, une allégation ou une condition concernant a) la vitesse, la régularité ou le rendement (notamment les niveaux de rendement du service) pour tout service de Staples/Bureau en Gros, b) la disponibilité des services de Staples/Bureau en Gros dans certaines zones géographiques ou dans certaines structures, c) l'aptitude à une fin particulière, la qualité marchande, la propriété ou la non-contrefaçon en ce qui a trait à l'équipement de Staples/Bureau en Gros, à votre équipement ou aux services de Staples/Bureau en Gros. Sous réserve des lois applicables, toute garantie, déclaration, allégation ou condition, expresse ou implicite, est par les présentes exclue. Votre équipement et l'équipement de Staples/Bureau en Gros sont assujettis aux conditions des plans de garantie des fabricants, ou de tout plan de garantie prolongé dont vous avez pu bénéficier quand vous avez reçu cet équipement, et vous devez assurer l'entretien de tout cet équipement conformément à l'article 7. La vitesse et la régularité représentent une fonction de l'architecture plus grande du réseau Internet lui-même, et non du service ou de la livraison de Staples/Bureau en Gros. L'absence d'erreurs ou d'interruptions dans les services de Staples/Bureau en Gros (y compris l'équipement de Staples/Bureau en Gros) ou dans les niveaux de rendement de service ne sont nullement garantis, et la responsabilité de Staples/Bureau en Gros envers vous ou quiconque pour des dommages, quelle qu'en soit la cause, découlant de tout service de Staples/Bureau en Gros fait l'objet des limitations énoncées à l'article 18.

17. Limitations de responsabilité.

STAPLES/BUREAU EN GROS N'EST NULLEMENT RESPONSABLE A) DES DOMMAGES, RÉCLAMATIONS, PERTES, BLESSURES, TAXES, DÉPENSES OU COÛTS (« **DOMMAGES** ») DUS À DES ERREURS, À UNE NON DISPONIBILITÉ OU À DES INTERRUPTIONS TOUCHANT DES SERVICES DE STAPLES/BUREAU EN GROS OU À DES RENDEZ-VOUS D'INSTALLATION RÉELS OU MANQUÉS ; B) LES DOMMAGES INDIRECTS, PARTICULIERS, CONSÉCUTIFS, EXEMPLAIRES, PUNITIFS OU ACCESSOIRES, DE QUELQUE NATURE OU POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT. SOUS RÉSERVE DE TOUTE AUTRE LIMITATION OU EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ CONTENUE DANS LA PRÉSENTE ENTENTE, LA RESPONSABILITÉ CUMULATIVE DE STAPLES/BUREAU EN GROS ENVERS VOUS, POUR TOUS LES SERVICES DE STAPLES/BUREAU EN GROS FOURNIS AUX TERMES DES PRÉSENTES, À L'ÉGARD DE DOMMAGES, NOTAMMENT LES DOMMAGES POUR NÉGLIGENCE, VIOLATION CONTRACTUELLE OU DÉLIT DE STAPLES/BUREAU EN GROS, OU AUTRE MOTIF D'ACTION, ET NOTAMMENT UNE VIOLATION FONDAMENTALE, NE PEUVENT DÉPASSER UN MONTANT ÉGAL AU TOTAL DES FRAIS MENSUELS (MOINS L'ENSEMBLE DES RABAIS, MESURES INCITATIVES, PROMOTIONS ET CRÉDITS) QUE VOUS AVEZ PAYÉS POUR LE(S) SERVICE(S) DE STAPLES/BUREAU EN GROS PARTICULIER(S) À L'ORIGINE DES DOMMAGES DURANT LA PÉRIODE D'UN (1) MOIS PRÉCÉDANT L'ÉVÉNEMENT AYANT DONNÉ LIEU AUX DOMMAGES, MOINS LES MONTANTS PAYÉS (LE CAS ÉCHÉANT) À L'ÉGARD DE RÉCLAMATIONS PRÉCÉDENTES POUR LE(S) SERVICE(S) DE STAPLES/BUREAU EN GROS CONCERNÉS. STAPLES/BUREAU EN GROS NE SERA PAS TENUE RESPONSABLE ENVERS VOUS DU CONTENU, DES APPLICATIONS OU DES SERVICES QUI VOUS SONT FOURNIS PAR UN TIERS EN VUE D'UNE UTILISATION AVEC TOUT SERVICE DE STAPLES/BUREAU EN GROS, MÊME SI STAPLES/BUREAU EN GROS FACTURE ET PERÇOIT DES FRAIS AU NOM DE CE TIERS.

Sans restreindre la portée de ce qui précède, Staples/Bureau en Gros ne peut être tenue responsable, selon le cas, a) des actes ou omissions d'un fournisseur de services de télécommunications dont les installations sont utilisées pour établir les raccordements à des points non desservis directement par Staples/Bureau en Gros, b) de diffamation ou de violation de marques de commerce, de droits d'auteur ou de tout droit de propriété intellectuelle lié aux éléments transmis ou reçus par les installations de Staples/Bureau en Gros, ou des réclamations s'appuyant sur une allégation selon laquelle l'utilisation de l'équipement

par le biais de votre compte enfreint les droits de propriété intellectuelle d'un tiers, c) de la violation de tout droit de propriété intellectuelle découlant de la combinaison ou de l'utilisation d'installations et d'équipement non fournis par Staples/Bureau en Gros avec les services de Staples/Bureau en Gros.

18. Vous savez mieux contrôler le risque, par conséquent vous en êtes responsable. Les frais facturés pour les services de Staples/Bureau en Gros sont établis en fonction de la répartition des risques stipulée dans la présente entente et du fait qu'on y prévoit un recours limité contre Staples/Bureau en Gros. Staples/Bureau en Gros n'assume aucune responsabilité pour vos actes ou omissions, ceux de vos utilisateurs finaux ou de quiconque utilise votre compte à votre connaissance et avec votre consentement, ou à votre insu, notamment pour tous les frais que vous engagez en faisant des achats ou en effectuant d'autres transactions au moyen des services de Staples/Bureau en Gros. Vous êtes mieux placé que Staples/Bureau en Gros pour mettre en place les contraintes matérielles et techniques visant à empêcher l'utilisation irrégulière des services de Staples/Bureau en Gros et à en assurer la surveillance. C'est à vous qu'il incombe d'assurer la protection de votre compte et de vos mots de passe. Vous devez protéger votre système et vous êtes responsable des fichiers corrompus et des virus. Vous êtes seul responsable de votre utilisation des services de Staples/Bureau en Gros ainsi que de celle d'autres utilisateurs. Tout préjudice causé aux services de Staples/Bureau en Gros, ou tout risque ou toute responsabilité envers Staples/Bureau en Gros, qui découle du fait que vous n'avez pas sécurisé et protégé convenablement votre équipement et votre système informatique pourra entraîner l'annulation immédiate des services de Staples/Bureau en Gros et la reprise de possession de l'équipement que celle-ci vous aura fourni.

19. Propriété intellectuelle. Les marques de commerce, droits d'auteur, concepts de marque, appellations, logos et dessins utilisés par Staples/Bureau en Gros sont des actifs de propriété intellectuelle, déposés ou non, qui appartiennent à Staples/Bureau en Gros ou à une société affiliée de Staples/Bureau en Gros, ou qui sont utilisés sous licence par celle-ci. Tous constituent des actifs précieux aux yeux de leurs propriétaires respectifs ; il vous est interdit de les afficher ou de les utiliser de quelque façon que ce soit à des fins commerciales, ou encore de les copier de quelque manière ou à quelque fin que ce soit.

20. Logiciels. Tout logiciel et toute documentation qui vous sont fournis par Staples/Bureau en Gros, ses mandataires ou ses tiers fournisseurs, ou qui sont autrement mis à votre disposition en relation avec les services de Staples/Bureau en Gros, demeurent la propriété de Staples/Bureau en Gros,

de ses mandataires ou de ses tiers fournisseurs, selon le cas. Vous devez prendre les mesures qui s'imposent pour les protéger contre les dommages ou pertes. L'usage que vous faites de tout logiciel ou documentation est assujéti aux conditions énoncées dans la convention de licence (« **convention de licence** ») qui les accompagne et qui vous est fournie au moment de votre inscription au service de Staples/Bureau en Gros applicable. Vous devez prendre connaissance des conventions de licence et en accepter les conditions avant d'installer le logiciel ou d'utiliser celui-ci ou la documentation. Sauf disposition à l'effet contraire dans la convention de licence applicable, toutes les conventions de licence prendront fin en même temps que la présente entente ou l'annexe relative au service de Staples/Bureau en Gros concerné, selon la première de ces éventualités.

21. Arbitrage. Dans la mesure permise par les lois applicables et à moins que les parties en conviennent autrement, tous les différends et réclamations (aux termes d'une loi, d'un règlement, d'un contrat, d'un délit ou autrement), présents et futurs, portant sur la présente entente, les services ou la publicité, le marketing, la vente ou la prévision des services de Staples/Bureau en Gros seront tranchés par voie d'arbitrage, par la décision définitive et sans appel d'un arbitre unique, à l'exclusion des tribunaux de la province ou du territoire où se situe votre adresse de facturation, telle que fournie à Staples/Bureau en Gros, et conformément a) à la politique de Staples/Bureau en Gros en matière d'arbitrage, dans la version modifiée par celle-ci, et b) aux lois applicables en matière d'arbitrage en vigueur dans la province ou le territoire où se situe votre adresse de facturation canadienne, telle que fournie à Staples/Bureau en Gros. Si l'adresse de facturation que vous avez fournie à Staples/Bureau en Gros ne se trouve pas au Canada, l'arbitrage aura lieu en Ontario, conformément aux lois en matière d'arbitrage qui y sont en vigueur.

22. Renseignements généraux. Vous ne pouvez apporter de modifications à l'entente. Si l'une des dispositions de l'entente est déclarée invalide ou en conflit avec certaines lois et certains règlements, cette disposition peut être supprimée ou modifiée sans que cela influe sur la validité des dispositions restantes. L'omission par Staples/Bureau en Gros de faire appliquer strictement toute disposition de l'entente ne constitue pas une renonciation à cette disposition ni à ses droits. La présente entente, y compris les documents dans leurs versions modifiées, constitue l'entente intégrale entre vous et Staples/Bureau en Gros et remplace toutes les ententes antérieures, verbales ou écrites, relatives à l'objet des présentes. Sauf dans la mesure expressément énoncée aux présentes, la présente entente ne peut être modifiée de quelque manière que ce soit, y compris par renonciation ou en raison

des pratiques commerciales établies. **Veillez noter que les droits du client peuvent varier d'une province à l'autre.** Staples/Bureau en Gros ne peut être tenue responsable du non-respect des obligations pour des causes pouvant raisonnablement être considérées comme indépendantes de sa volonté, y compris les arrêts ou conflits de travail, les grèves, les cas fortuits et cas de force majeure. Staples/Bureau en Gros a le droit de s'en remettre, et s'en remet effectivement, à l'autorité de la personne qui se déclare ou qui agit comme étant le client, ou à un représentant autorisé du client et qui convient ou accepte de conclure la présente entente et d'acheter les services de Staples/Bureau en Gros. Vous avez demandé que le présent document soit rédigé dans la langue anglaise. *You have requested that the Agreement be written in the English language.* Les expressions comme « **y compris** » ou « **notamment** » signifient y compris mais non exclusivement. Staples/Bureau en Gros peut vous fournir ses services par l'entremise d'un mandataire, d'un sous-traitant ou d'un tiers fournisseur, et toutes ces personnes sont incluses dans la définition du terme « Staples/Bureau en Gros » telle qu'utilisée dans la présente entente. Staples/Bureau en Gros peut transférer ou céder une partie ou la totalité de la présente entente, et notamment une partie ou l'ensemble de ses droits sur les comptes débiteurs, en tout temps et sans préavis ni consentement préalables, mais vous ne pouvez céder ou transférer la présente entente, ni votre compte ou un service de Staples/Bureau en Gros sans le consentement préalable par écrit de celle-ci.

Pour communiquer avec le service à la clientèle de Staples/Bureau en Gros par téléphone, veuillez composer le 1 866 400-8736.

Les annexes relatives à chaque service de Staples/Bureau en Gros et jointes aux présentes conditions de service (chacune, une « **annexe** » et collectivement, les « **annexes** ») sont les suivantes : a) Annexe « **A** » – Service de copies de sauvegarde en ligne de Staples/Bureau en Gros ; b) Annexe « **B** » – Service d'hébergement de site Web de Staples/Bureau en Gros ; c) Annexe « **C** » – Service de conception et de mise à jour du site Web de Staples/Bureau en Gros ; commerce électronique ; d) Annexe « **D** » – Service d'enregistrement des noms de domaine de Staples/Bureau en Gros ; e) Annexe « **E** » – Service de télécopie en ligne de Staples/Bureau en Gros ; f) annexe « **F** » – Service de courrier de Staples/Bureau en Gros ; g) « **Annexe G** » – Service de courriel hébergé sur Exchange de Staples/Bureau en Gros ; h) Annexe « **H** » – Service de soutien technique pour ordinateurs de Staples/Bureau en Gros.

ANNEXE « A » AUX CONDITIONS DE SERVICE – SERVICES INTERNET ET SERVICES INFONUAGIQUES (« entente »)

SERVICE DE COPIES DE SAUVEGARDE EN LIGNE DE STAPLES/BUREAU EN GROS

1. Généralités. Le service de sauvegarde en ligne **Staples/Bureau en Gros** (« **service de sauvegarde en ligne** » OU « **service de Staples/Bureau en Gros** ») vous est fourni par Staples/Bureau en Gros en tant que client conformément à l'entente et à la présente annexe.

LE PRÉSENT DOCUMENT PORTE SUR VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL, CE QUI COMPREND LE LOGICIEL QUI VOUS EST FOURNI PAR STAPLES/BUREAU EN GROS, TEL QUE DÉCRIT CI-DESSOUS, ET PEUT COMPRENDRE DES MÉDIAS ASSOCIÉS, DES COMMUNICATIONS IMPRIMÉES ET DE LA DOCUMENTATION POUR UTILISATEUR « EN LIGNE » OU ÉLECTRONIQUE (COLLECTIVEMENT, LES « **LOGICIELS** »). STAPLES/BUREAU EN GROS N'EST PAS PROPRIÉTAIRE DES LOGICIELS. LE FOURNISSEUR DE LOGICIELS A DEMANDÉ QUE STAPLES/BUREAU EN GROS VOUS INFORME DES DROITS ET DES ENGAGEMENTS EN CE QUI CONCERNE VOTRE UTILISATION DES LOGICIELS. AVANT D'ACCÉDER AU SERVICE DE STAPLES/BUREAU EN GROS, VOUS DEVEZ AVOIR LU ET ACCEPTÉ LE CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL (« **CLUF** »), DONT LES CONDITIONS ONT ÉTÉ APPROUVÉES PAR LE FOURNISSEUR DE LOGICIELS, ET QUI SONT INCLUSES EN TANT QU'ÉLÉMENTS DE L'APPLICATION. VOTRE DROIT D'UTILISER LES LOGICIELS QUI VOUS SONT FOURNIS PAR STAPLES/BUREAU EN GROS EST ASSUJETTI AUX CONDITIONS DE L'ENTENTE AINSI QU'À VOTRE ACCEPTATION ET À VOTRE OBSERVATION DES CONDITIONS DU CLUF.

MALGRÉ L'INCLUSION D'AUTRES CONDITIONS COMMERCIALES DANS LE CLUF, LE CLUF ENTRE VOUS ET STAPLES/BUREAU EN GROS COMPREND SEULEMENT LES CONDITIONS DE LICENCE ET D'AUTRES CONDITIONS RÉGISSANT L'UTILISATION AUTORISÉE DU LOGICIEL. LES CONDITIONS DE PAIEMENT ET AUTRES CONDITIONS COMMERCIALES PORTANT SUR LE LOGICIEL SONT RÉGIÉS SEULEMENT PAR L'ENTENTE. EN CE QUI CONCERNE L'UTILISATION DES LOGICIELS, DANS LE CAS D'UN CONFLIT OU D'UNE CONTRADICTION ENTRE LES CONDITIONS DU CLUF ET LES CONDITIONS DE L'ENTENTE, CES DERNIÈRES AURONT PRÉSÉANCE.

2. Services de STAPLES/BUREAU EN GROS et frais. Les services de Staples/Bureau en Gros et les frais sont décrits dans les pages Web situées à cloud.staplestech.ca. Veuillez parcourir ces pages pour des renseignements sur les diverses fonctions du service de Staples/Bureau en Gros, y compris les exigences techniques minimales. Vous devez acquitter à l'échéance tous les frais tel qu'exigé.

Sous réserve de l'acceptation par Staples/Bureau en Gros de votre inscription et de votre adhésion aux conditions de l'entente, Staples/Bureau en Gros établira un accès pour données et fichiers en ligne et un compte de sauvegarde sécurisé à votre nom sur des serveurs (« **serveurs** ») rendus accessibles par Staples/Bureau en Gros ou ses tiers fournisseurs autorisés. Votre abonnement au service de Staples/Bureau en Gros vous permettra de a) faire des sauvegardes complètes (ou des sauvegardes incrémentielles) et de stocker des données jusqu'à une limite fixée, selon les options de stockage et les frais d'abonnement connexes, et conformément aux paramètres que vous choisissez (« **politique de gestion des données du client** ») ; b) extraire les données et fichiers ; c) partager un contenu numérique au moyen d'un logiciel de tiers, sous réserve de l'article 3. Sauf s'il en est convenu autrement, les options du service de Staples/Bureau en Gros seront réglées pour vous selon le processus et les réglages par défaut ou normaux du tiers fournisseur, lesquels peuvent être modifiés et que vous pourrez changer après vous être inscrit au service de Staples/Bureau en Gros. Vous êtes seul responsable du suivi de la capacité de stockage que vous utilisez au moyen de l'application de protection de données de Staples/Bureau en Gros (« **application** ») ou du portail de votre compte de service de Staples/Bureau en Gros (« **portail** »). Vous devez acheter tout stockage supplémentaire requis par l'intermédiaire du portail ou d'un procédé de commande de Staples/Bureau en Gros. Si vous atteignez la limite de votre capacité de stockage, vous ne pourrez plus utiliser la fonction de sauvegarde des données du service de Staples/Bureau en Gros pour sauvegarder des

données supplémentaires et des frais additionnels pourraient être imputés pour un accroissement de capacité ou un usage excessif. Certains ajustements que vous apportez aux réglages auront pour effet d'accroître l'espace de stockage que vous utilisez. La sauvegarde de vos données au moyen du service de Staples/Bureau en Gros consommera de la bande passante et pourrait entraîner des coûts supplémentaires sous forme de frais de bande passante sur Internet, dont vous êtes entièrement responsable.

3. Niveaux de service. Staples/Bureau en Gros et ses tiers fournisseurs déploieront des efforts commercialement raisonnables pour faire des sauvegardes complètes (ou des sauvegardes incrémentielles) des fichiers que vous désignez pour une sauvegarde, conformément à la politique de gestion des données du client (« **niveaux de service** »). Staples/Bureau en Gros et ses tiers fournisseurs ne seront tenus responsables d'aucune omission de faire une sauvegarde ou des sauvegardes incrémentielles de tout fichier en raison a) d'un dépannage programmé ou d'urgence ; b) de tout événement causé par vos actes ou omissions ou par votre matériel informatique, vos logiciels et les services qui vous sont nécessaires pour utiliser le service de Staples/Bureau en Gros (« **vos systèmes** ») ou votre équipement ; c) de votre omission d'aviser Staples/Bureau en Gros de modifications importantes ou pertinentes de votre infrastructure (y compris l'installation ou la mise à niveau de matériel informatique ou de logiciel) ; d) de l'omission de faire une sauvegarde ou du fait que la conservation de la sauvegarde se situe au-delà des périodes ou des versions indiquées dans la politique de gestion des données du client ; e) de défaillances des systèmes de télécommunications publics, y compris l'Internet ; f) de cas de force majeure. Staples/Bureau en Gros et ses tiers fournisseurs ne fournissent pas de solution de reprise après sinistre. Si vous avez exclu ou omis de sélectionner des fichiers ou des données visés ou vos sauvegardes, ces données ne seront pas disponibles pour l'extraction.

4. Sécurité des données et fichiers stockés et partagés. Aucun système de stockage, d'extraction et de partage de données protégé par mot de passe ne peut être rendu entièrement impénétrable et, en conséquence, il pourrait être possible à un tiers non autorisé d'accéder aux données et fichiers que vous stockez ou partagez dans votre compte et de les visionner, copier, modifier et distribuer. Puisque le service de Staples/Bureau en Gros utilise le réseau Internet public et des réseaux de tiers pour transmettre les données et fichiers, Staples/Bureau en Gros ne garantit pas la sécurité de tout contenu ou autre renseignement transmis ou partagé en direction ou en provenance du service de Staples/Bureau en Gros ou de votre compte. Bien que Staples/Bureau en Gros déploie des efforts

commerciallement raisonnables pour protéger vos données pendant leur transfert par Internet jusqu'aux serveurs, votre utilisation du Service de Staples/Bureau en Gros est entièrement à vos risques et Staples/Bureau en Gros, ainsi que ses sociétés affiliées, mandataires et fournisseurs, sont par les présentes déchargés de toute responsabilité à cet égard. Bien que vous puissiez sauvegarder des données localement sur vos systèmes jusqu'à un maximum fixé par vous, les sauvegardes à distance des données ne sont possibles que lorsqu'une connexion Internet a été établie.

5. Mises à jour. Vous devez installer des mises à jour et correctifs conformément aux demandes de Staples/Bureau en Gros ou de ses tiers fournisseurs.

6. Renouvellement. La durée du nombre maximum de mois pour la période de service initiale du service de Staples/Bureau en Gros est de trente-six (36) mois. Staples/Bureau en Gros peut, à son entière discrétion, renouveler la période de service initiale du service de Staples/Bureau en Gros pour une période supplémentaire de douze (12) mois, suivant l'expiration de la période de service initiale.

7. Règlements et restrictions. Staples/Bureau en Gros peut imposer des règles et règlements raisonnables concernant l'utilisation du service de Staples/Bureau en Gros afin d'empêcher les abus de clients qui peuvent avoir une incidence sur le service de Staples/Bureau en Gros (par ex., utilisation excessive de la bande passante, téléchargement de certains types de fichiers qui peuvent représenter un risque potentiel pour la sécurité) ou pour apporter des modifications au service de Staples/Bureau en Gros sous forme d'ajouts de produits ou de services qui ne sont pas prévus par la présente entente. Staples/Bureau en Gros vous imposera ces règles et règlements dans la mesure nécessaire pour assurer la conformité, et vous serez tenu responsable de payer tous les frais supplémentaires payables à Staples/Bureau en Gros pour ces produits ou services additionnels.

8. Modifications au service de Staples/Bureau en Gros. Staples/Bureau en Gros peut apporter des modifications à son service conformément à l'article 3 de l'entente, afin d'ajouter de nouvelles options, d'adopter de nouvelles technologies, ou pour d'autres raisons, en conséquence de quoi, vous pourrez être tenu de remplacer ou mettre à niveau une partie ou l'ensemble de vos systèmes pour pouvoir continuer à utiliser le service de Staples/Bureau en Gros, et vous serez tenu de payer des frais accrus pour ces services modifiés de Staples/Bureau en Gros. Les remplacements ou mises à niveau de vos propres systèmes sont votre entière responsabilité.

9. Avis à Staples/Bureau en Gros de problèmes avec le service de Staples/Bureau en Gros. Vous

devez avertir Staples/Bureau en Gros de tout défaut caché ou latent, de l'horloge, du registre d'horloge, du compteur ou du code d'invalidation, ainsi que de la conception, de la routine ou de la présence d'un virus qui pourrait faire en sorte que le service de Staples/Bureau en Gros soit, sans directives spécifiques de l'utilisateur, reproduit, effacé, altéré, rendu inopérable ou autrement incapable d'être utilisé, ou limité ou restreint de quelque façon.

10. Application. Le logiciel ainsi que la configuration et la méthodologie du service de Staples/Bureau en Gros qui vous sont fournis constituent des renseignements confidentiels appartenant à Staples/Bureau en Gros (« **renseignements confidentiels** »). Vous reconnaissez que les renseignements confidentiels sont d'une nature spéciale et unique et que les dommages pécuniaires pour l'utilisation ou la divulgation non autorisée seraient insuffisants ; par conséquent, vous convenez que Staples/Bureau en Gros aura également droit à une injonction provisoire ou permanente (sans avoir à déposer de caution) pour toute utilisation ou divulgation non autorisée des renseignements confidentiels.

11. Résultats d'une résiliation ou d'une suspension. Vous devez transférer vos données à un autre fournisseur de services ou à un autre serveur avant la date de résiliation. Une fois effacées, toutes les données seront perdues et ne pourront être récupérées. Si Staples/Bureau en Gros met fin à votre service de Staples/Bureau en Gros conformément à des dispositions de suspension, elle supprimera et effacera toutes les copies en ligne de vos données trente (30) jours après la date de résiliation.

ANNEXE « B » AUX CONDITIONS DE
SERVICE -
SERVICES INTERNET ET SERVICES
INFONUAGIQUES (« entente »)

SERVICE D'HÉBERGEMENT DE SITE WEB DE
STAPLES/BUREAU EN GROS

1. Généralités. Le service d'hébergement de site Web de Staples/Bureau en Gros (« service d'hébergement de site Web » ou « service de Staples/Bureau en Gros ») vous est fourni en tant que client par Staples/Bureau en Gros conformément à l'entente et à la présente annexe.

2. Services de Staples/Bureau en Gros et frais. Les services de Staples/Bureau en Gros et les frais applicables sont décrits dans les pages Web situées à cloud.staplestech.ca (« **site Web** »). Veuillez parcourir ces pages pour des renseignements sur les diverses fonctions du service de Staples/Bureau en Gros, y compris les exigences techniques minimales de l'équipement et du logiciel pour permettre

l'utilisation du service d'hébergement de site Web. Le client doit acquitter à l'échéance tous les frais tel qu'exigé.

Service de dépannage informatique : Si le client a besoin de soutien du service de dépannage informatique de Staples/Bureau en Gros, il peut soit i) composer le 1 855 791-8970 pour un soutien technique ou des questions concernant les ventes ou la facturation ; ii) soit écrire à l'adresse support@Staplestech.ca pour obtenir un soutien technique. Les représentants du service de dépannage informatique de Staples/Bureau en Gros déploieront des efforts raisonnables pour tenter de trouver une solution et pour communiquer avec le client le jour ouvrable suivant, durant les heures d'affaires normales (HE), afin d'aider à résoudre le problème. Ces problèmes sont variés et sont résolus selon leur niveau de gravité ; si des problèmes ne sont pas considérés comme critiques, des solutions de contournement temporaires pourront être proposées en attendant qu'une solution à plus long terme soit trouvée. Staples/Bureau en Gros se réserve le droit de modifier à sa seule discrétion les heures d'ouverture du service de dépannage.

3.

Frais.

a) **Frais d'installation et frais mensuels :** Le client doit payer à Staples/Bureau en Gros des frais d'installation non récurrents (s'il y a lieu) ainsi que des frais mensuels récurrents, tels qu'indiqués dans les modalités définitives du forfait sélectionné par le client et énoncés à la page cloud.staplestech.ca. Les frais d'établissement non récurrents seront exigés au moment de l'inscription et les frais non récurrents seront facturés au client et devront être payés dans les trente (30) jours de la date de facturation. Des frais non récurrents pourront également être facturés au client pour certaines mises à niveau apportées au service d'hébergement de site Web et seront facturés au cours de la période de facturation suivante. Certains services éventuels de Staples/Bureau en Gros pourront également faire l'objet de frais d'installation supplémentaires qui seront indiqués sur une facture de Staples/Bureau en Gros.

b) **Suspension des comptes en souffrance :** Si le compte d'un client demeure impayé pendant plus de soixante (60) jours pour quelque raison que ce soit (entre autres, l'incapacité de Staples/Bureau en Gros de facturer le client en raison de l'omission de ce dernier de mettre son compte et ses coordonnées à jour auprès de Staples/Bureau en Gros), l'accès au site Web du client (« **site du client** ») sera interrompu et le site sera « **archivé** » pendant une période maximale de trente (30) jours (« **période d'archivage** »). Si la facture n'est pas réglée avant la fin de la période d'archivage, le site du client sera effacé des archives. Staples/Bureau en Gros ne pourra être tenue responsable d'erreurs, de pertes de renseignements ou de tout autre incident pouvant

survenir au cours de la période d'archivage, ou une fois que le site du client aura été supprimé et effacé. Le site du client supprimé sera archivé pendant une période maximale de sept (7) jours avant d'être éliminé de façon permanente. L'extraction du site du client archivé au cours de la période d'accessibilité de sept (7) jours se fera au seul gré de Staples/Bureau en Gros, au moment qui lui conviendra et dans la mesure où cela est commercialement raisonnable ; le client pourrait être tenu de verser des frais supplémentaires. Tant que le compte ne sera pas réglé, un message d'erreur ou un autre message s'affichera sur l'écran des utilisateurs qui tenteront de consulter le site du client archivé. Ce message, qui sera de nature technique (par ex., « **erreur, site Web temporairement non disponible** »), ne donnera aucune précision sur l'origine ou la cause de la non-disponibilité du site.

4.

Résiliation.

a) **Résiliation du contrat mensuel :** En sus des frais de résiliation, si le service de Staples/Bureau en Gros est annulé dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant l'achat, le client devra payer des frais supplémentaires correspondant aux frais courants d'enregistrement de noms de domaines exigés par Staples/Bureau en Gros lors de l'enregistrement des noms de domaines pour le compte du client ; ces frais supplémentaires feront partie des frais de résiliation énoncés dans l'entente. Pour plus de renseignements, notamment pour obtenir la liste des frais courants d'enregistrement de noms de domaines exigés par Staples/Bureau en Gros, consultez cloud.staplestech.ca. Les frais de résiliation sont une estimation réelle et raisonnable des dommages subis par Staples/Bureau en Gros et ne sont pas une pénalité. Le client doit s'assurer que son site a été déplacé ailleurs que sur les serveurs de Staples/Bureau en Gros et que son site et son courriel ont été sauvegardés avant la résiliation. Staples/Bureau en Gros ne peut être tenue responsable des pertes de données découlant de la résiliation du client. Il peut être possible de récupérer le site du client dans des circonstances exceptionnelles, à la discrétion de Staples/Bureau en Gros et sous réserve de paiement des frais applicables.

b) **Suppression des renseignements sur le client :** Staples/Bureau en Gros se réserve le droit d'effacer, au moment de la résiliation du service, tous les renseignements portant sur le compte du client, y compris les renseignements sur le traitement des commandes, les bases de données, les listes d'envoi et toutes les pages Web créées par le service de Staples/Bureau en Gros.

5. Utilisation des services d'hébergement de site Web : obligations et restrictions imposées au client.

Outre les obligations et restrictions imposées au client aux termes de l'entente, les obligations et restrictions suivantes relatives aux services d'hébergement de site Web doivent être respectées par le client :

a) Espace et trafic utilisés par le client :

L'utilisation par le client du service de Staples/Bureau en Gros ne doit pas dépasser les limites d'espace et de trafic stipulées qui s'appliquent. Le client reconnaît que Staples/Bureau en Gros a le droit, selon le cas, i) de lui facturer des frais supplémentaires si la bande passante ou l'espace d'hébergement que le client utilise dépasse les limites du forfait de Staples/Bureau en Gros qu'il a acheté, ii) de forcer le déplacement du service de Staples/Bureau en Gros vers un compte d'hébergement Web spécialisé, selon les besoins d'utilisation, de trafic et d'espace du client.

b) Téléchargement de fichiers : Le client est responsable de télécharger ses propres fichiers vers son site et d'effectuer la mise à jour et la sauvegarde leur contenu. Le client doit conserver une copie de son site de client en vue de télécharger des fichiers et des données vers son espace d'hébergement.

c) Scripts du client : L'utilisation de scripts, y compris la fourniture, le téléchargement, la gestion et le dépannage (sauf en cas de panne liée au serveur) des scripts, relève uniquement du client et celui-ci ne peut compter sur l'aide de Staples/Bureau en Gros à cet égard. Le client peut utiliser ses propres scripts sur le serveur, sans autorisation administrative. Toutefois, si Staples/Bureau en Gros détermine, à sa seule discrétion, qu'un script perturbe le fonctionnement du serveur, Staples/Bureau en Gros se réserve le droit de désactiver immédiatement l'utilisation des scripts, sans en aviser au préalable le client. Le client sera avisé après la désactivation des scripts. Plus précisément, s'il est établi qu'un script a une incidence négative sur le serveur ou l'utilise de manière abusive, l'accès du client au répertoire Web dans lequel les scripts sont sauvegardés sera désactivé, et plus aucun script du client ne fonctionnera. Le client devra alors modifier le script problématique et démontrer à Staples/Bureau en Gros qu'il a apporté des changements. Dès qu'elle aura reçu les détails des modifications apportées par écrit, Staples/Bureau en Gros réactivera le script (normalement dans un délai de trois (3) jours). Si le script cause encore des problèmes, le client sera privé indéfiniment de tout accès au répertoire Web dans lequel les scripts sont sauvegardés. Le client devra alors modifier son script et démontrer à Staples/Bureau en Gros que le script ne perturbera plus le serveur, ce que pourra confirmer Staples/Bureau en Gros à son entière discrétion. Une fois que le client aura démontré à Staples/Bureau en Gros que le script est acceptable, Staples/Bureau en Gros réactivera celui-ci. Si les problèmes persistent, Staples/Bureau en Gros mettra fin aux services du

client et ceux-ci ne seront plus réactivés. Tous les scripts doivent faire appel à des fichiers ou des répertoires situés dans leur répertoire racine. Rien ne doit être « **enregistré sur le serveur** ». Si un script ne fonctionne pas parce qu'il fait appel à des éléments hors de son répertoire, Staples/Bureau en Gros n'assumera aucune responsabilité et n'offrira aucune aide à cet égard ; le client devra corriger son script.

d) Survie des dispositions : Les modalités du présent article 5 survivront même si l'entente est résiliée. Staples/Bureau en Gros se réserve le droit de définir ce qui constitue une utilisation abusive de son service, notamment en fonction de l'incidence sur un ou plusieurs des éléments suivants : l'utilisation du réseau, les liens de bases des données, la taille d'une base de données, le stockage de messages électroniques (y compris la durée du stockage, le pollupostage et l'utilisation de l'unité centrale).

6. Utilisation des services : droits et obligations de Staples/Bureau en Gros

En sus des droits et obligations de Staples/Bureau en Gros énoncés dans l'entente, si le site du client nuit au bon fonctionnement du serveur ou donne lieu à des plaintes d'autres utilisateurs, le service sur serveur partagé ne répondra plus aux besoins du client et ce dernier devra passer au service d'hébergement spécialisé de Staples/Bureau en Gros. Staples/Bureau en Gros se réserve le droit de mettre fin au service du client si celui-ci refuse de passer à un autre service.

ANNEXE « C » AUX CONDITIONS DE SERVICE – SERVICES INTERNET ET SERVICES INFONUAGIQUES (« entente »)

SERVICE DE SITE WEB ET DE COMMERCE ÉLECTRONIQUE PERSONNALISÉ DE STAPLES/BUREAU EN GROS

1. Généralités. Le service de conception et de mise à jour de site Web et le service de gestion des noms de domaines de Staples/Bureau en Gros (« **service de site Web personnalisé** »), le service de commerce électronique (chacun un « **service de Staples/Bureau en Gros** » et collectivement, les « **services de Staples/Bureau en Gros** ») vous sont fournis en tant que client par Staples/Bureau en Gros conformément à l'entente et à la présente annexe.

2. Services de Staples/Bureau en Gros et frais.

Les services de Staples/Bureau en Gros et les frais applicables sont décrits dans les pages Web situées à cloud.staplestech.ca. Veuillez parcourir ces pages pour des renseignements sur les diverses fonctions des services de Staples/Bureau en Gros. Le client

peut acheter l'un des services de Staples/Bureau en Gros décrits dans la présente annexe **uniquement si** celui-ci a : a) déjà acheté le service d'hébergement de site Web de Staples/Bureau en Gros (décrit à l'annexe B) ; et (b) enregistré un nom de domaine pour le site du client (tel que défini à l'article 3(b)).

3. Frais

a) Le client doit payer à Staples/Bureau en Gros, à l'échéance, les frais suivants, selon le service de Staples/Bureau en Gros sélectionné dans les conditions finales du forfait (« **conditions finales du forfait** ») : i) s'il achète un forfait de douze (12) mois, les frais doivent être versés initialement et ils ne sont pas remboursables ; ii) s'il achète un abonnement mensuel avec des frais mensuels récurrents ; iii) le cas échéant, des frais non récurrents ou des frais mensuels récurrents pour un service de conception de site Web ; iv) le cas échéant, des frais mensuels récurrents pour le service de mise à jour de site Web.

(b) Le client peut aussi commander des mises à niveau ou d'autres services complémentaires pour son site Web (« **site du client** ») ; des frais mensuels ou ponctuels supplémentaires s'appliqueront. Ces services peuvent être obtenus au moyen de l'outil de commande en ligne.

(c) Si le compte d'un client demeure impayé après soixante (60) jours, le site du client sera « archivé » pendant une période maximale de 60 jours, sans garantie. Si le compte n'est pas réglé avant la fin de la période d'archivage, le site du client sera supprimé et effacé des archives. Staples/Bureau en Gros ne pourra être tenue responsable d'erreurs, de pertes de renseignements ou de tout autre incident pouvant survenir à la suite du premier défaut de paiement. Staples/Bureau en Gros procédera dans la mesure du possible à l'extraction du site du client ainsi archivé. Tant que le compte ne sera pas réglé et demeurera archivé, un message d'erreur ou un autre message s'affichera sur l'écran des utilisateurs qui tenteront de consulter le site du client. Ce message, qui sera de nature technique (par ex., « erreur, non disponible »), ne donnera aucune précision sur l'origine ou la cause de la non-disponibilité du site.

4. Résiliation

a) Staples/Bureau en Gros se réserve le droit d'effacer, au moment de la résiliation du service de Staples/Bureau en Gros, tous les renseignements sur le compte du client, y compris les renseignements sur le traitement des commandes, les bases de données, les listes d'envoi et toutes les pages Web créées par le service de Staples/Bureau en Gros.

b) Les conditions supplémentaires suivantes s'appliquent uniquement au service de site Web personnalisé :

i) Nonobstant l'article 9 de l'entente, le client convient expressément, avec l'intention que le présent alinéa ait préséance sur l'article 9 de l'entente, que si le service de Staples/Bureau en Gros s'étend sur une DMC de douze (12) mois, le client peut mettre fin au service de Staples/Bureau en Gros, sans avoir à fournir de motif, avant la fin de cette DMC de douze (12) mois, en donnant à Staples/Bureau en Gros un préavis écrit de trente (30) jours et en versant entièrement à Staples/Bureau en Gros le reste de la somme due pour la DMC de douze (12) mois. Si le client résilie le service de Staples/Bureau en Gros par suite d'une modification importante apportée à cet égard par Staples/Bureau en Gros, il ne sera pas tenu de payer pour la partie restante de la DMC, mais Staples/Bureau en Gros ne remboursera aucun montant payé d'avance pour la partie non expirée de la DMC. Si le service de conception de site Web (défini à l'article 8) est résilié avant que le site du client n'ait été accepté, tout montant impayé pour ce service à la date de la résiliation sera dû et exigible immédiatement. Tous les frais dus et exigibles aux termes du présent alinéa 4 b) i) au moment de la résiliation représentent une estimation réelle et raisonnable des dommages subis par Staples/Bureau en Gros et ne constituent pas une pénalité.

c) Les conditions supplémentaires suivantes s'appliquent uniquement au service de commerce électronique de Staples/Bureau en Gros :

i) À titre de montant supplémentaire et intrinsèque des frais de résiliation prévus par l'entente : a) si le service de Staples/Bureau en Gros est annulé dans un délai de trois (3) mois après la commande par le client de la composante de sa vitrine en ligne créée et configurée par Staples/Bureau en Gros aux termes des présentes (« **vitrine en ligne** »), et si cette vitrine en ligne a été approuvée pour publication sur Internet, ou b) si le client omet de s'inscrire à un compte de commerçant ou d'être approuvé pour un tel compte aux termes de l'article 7, et résilie ou annule ainsi son service de Staples/Bureau en Gros, ce client doit verser des frais supplémentaires de 99,00 \$, à titre d'estimation réelle et raisonnable des dommages subis par Staples/Bureau en Gros en raison de la résiliation par le client, et non à titre de pénalité.

5. Relations d'affaires avec des tiers. La correspondance ou les relations d'affaires du client avec des tiers, notamment avec tous les commerçants, clients ou annonceurs qu'il a trouvés ou connus par le biais du site du client ou de l'un des services de Staples/Bureau en Gros, y compris pour le paiement ou la livraison de biens et services ainsi que dans le cadre de toutes les autres conditions, représentations et garanties

portant sur ces relations d'affaires, engagent uniquement le client et les tiers en question. Staples/Bureau en Gros et ses tiers fournisseurs n'assument strictement aucune responsabilité en ce qui a trait aux montants que le client ou les utilisateurs du site du client pourraient engager pour leurs achats ou autres échanges commerciaux. Le client doit s'assurer que ces échanges commerciaux se font dans le respect de toutes les lois en vigueur. En sus des limitations de responsabilité énoncées à l'article 18 de l'entente, le client convient que ni Staples/Bureau en Gros ni ses tiers fournisseurs ne pourront être tenus responsables, directement ou indirectement, de dommages ou pertes faisant suite ou reliés à ces relations d'affaires ou échanges commerciaux.

6. Restrictions. En sus des restrictions relatives à l'utilisation des services de Staples/Bureau en Gros stipulées dans l'entente et dans les dispositions de la politique d'utilisation acceptable, l'utilisation par le client des services de Staples/Bureau en Gros ne doit pas dépasser les limites de capacité de stockage stipulées par Staples/Bureau en Gros et s'appliquant au forfait de services de Staples/Bureau en Gros achetés. Staples/Bureau en Gros peut facturer au client des frais supplémentaires si la capacité de stockage qu'il utilise dépasse les limites du forfait de services de Staples/Bureau en Gros qu'il a achetés.

7. Compte de commerçant. Si le client achète le service de commerce électronique de Staples/Bureau en Gros, il doit s'être inscrit à un compte de commerçant et avoir été approuvé pour un tel compte, de façon à pouvoir effectuer des transactions d'achat et de vente par l'intermédiaire du site du client et utiliser le service de commerce électronique de Staples/Bureau en Gros.

8. Services de conception de site Web. Si le client sélectionne le service de conception de site Web (défini ci-dessous) dans les conditions finales du forfait, ou si le service de conception du site Web est inclus dans le service de Staples/Bureau en Gros choisi par le client, Staples/Bureau en Gros déploiera des efforts commercialement raisonnables pour lui fournir un site de client répondant aux exigences énoncées dans la fiche technique du site Web (définie ci-dessous), qui aura été soumise à Staples/Bureau en Gros par le client, dans les délais de livraison fixés (conformément à l'article 10), à condition que le client ne demande pas de modifications supplémentaires, de révisions, de conceptions personnalisées ou d'autres changements particuliers (« **modifications personnalisées** »). Le client ne peut obtenir des modifications

personnalisées que s'il achète le service de site Web personnalisé. Si le client demande des modifications personnalisées, Staples/Bureau en Gros fournira au client son site au moment qu'elle aura fixé. Ces modifications personnalisées pourront faire l'objet de conditions et frais supplémentaires qu'imposera Staples/Bureau en Gros au moment de la demande de modifications personnalisées et qui seront fixés en fonction de la nature des modifications personnalisées demandées. Les termes ci-dessous se définissent comme suit :

a) « **fiche technique du site Web** » désigne les spécifications demandées par le client, telles qu'énoncées dans le formulaire électronique rempli et soumis par le client à Staples/Bureau en Gros, y compris les coordonnées et les renseignements de facturation, le contenu du site Web (défini ci-dessous) et les critères de conception du site Web (définis ci-dessous).

b) « **contenu du site Web** » désigne l'ensemble du contenu ou des renseignements (y compris le texte, la musique, les sons, les photos, le contenu vidéo, les éléments graphiques, les données ou les logiciels), des marques de commerce, des dénominations commerciales, des styles commerciaux, des logos ou d'autres éléments de propriété intellectuelle, sur quelque support que ce soit, que fournira le client à Staples/Bureau en Gros.

c) « **Critères de conception du site Web** » désigne le modèle de site Web (défini ci-dessous) sélectionné par le client, selon qu'il demande une conception de site Web type ou une conception assortie de modifications personnalisées ainsi que, s'il y a lieu, les fonctions de ces modifications personnalisées.

d) « **Services de conception de site Web** » désigne les services fournis par Staples/Bureau en Gros et ses tiers fournisseurs afin de créer un site Web.

e) « **Modèle de site Web** » désigne l'un des modèles types disponibles (y compris les images, concepts ou clips audio) fournis par Staples/Bureau en Gros, que le client peut choisir pour son site de client.

9. Droits de propriété.

a) Pour le client qui achète le service de conception de site Web ou le service de commerce électronique, Staples/Bureau en Gros ou ses tiers fournisseurs conservent en tout temps le titre de propriété sur tous les modèles de sites Web fournis dans le cadre de la prestation du service de Staples/Bureau en Gros, y compris

l'ensemble des logiciels, du matériel, de la documentation et d'autres éléments créés ou fournis par Staples/Bureau en Gros et utilisés par le client ou par ses utilisateurs finaux aux termes des présentes en relation avec le service de Staples/Bureau en Gros, y compris le site du client terminé. Le client et ses utilisateurs finaux n'acquièrent aucun titre ni aucun droit de propriété sur ces modèles de sites Web, sur le site du client ni sur la propriété intellectuelle qui s'y rattache. Par les présentes, Staples/Bureau en Gros accorde au client le droit non exclusif, perpétuel, exonéré de redevances et non transférable d'utiliser les modèles de sites Web pour le site du client. Le client ne doit pas reproduire, modifier, désosser ou créer d'œuvres dérivées des modèles de sites Web, sauf si Staples/Bureau en Gros le fait ou l'y autorise. Le client conserve les droits de propriété sur tous les renseignements dont il est la source et qui sont publiés sur son site.

b) Pour le client qui achète le service de site Web personnalisé, Staples/Bureau en Gros ou ses tiers fournisseurs conservent en tout temps le titre de propriété sur tous les modèles de sites Web fournis dans le cadre de la prestation de ce service de Staples/Bureau en Gros, y compris l'ensemble des logiciels, du matériel et de la documentation fournis par Staples/Bureau en Gros et utilisés par le client ou par ses utilisateurs finaux aux termes des présentes. Le client et ses utilisateurs finaux n'acquièrent aucun titre ni aucun droit de propriété sur ces modèles de sites Web ou sur la propriété intellectuelle qui s'y rattache. Par les présentes, Staples/Bureau en Gros accorde au client le droit non exclusif, perpétuel, exonéré de redevances et non transférable d'utiliser les modèles de sites Web pour le site du client. Le client ne doit pas reproduire, modifier, désosser ou créer d'œuvres dérivées des modèles de sites Web, sauf si Staples/Bureau en Gros le fait ou l'y autorise. Le client demeure propriétaire de tous les droits, titres et intérêts sur le site du client et le contenu du site Web.

10. Disposition du contenu du site Web.

a) **Consultation pour le service de site Web personnalisé** : Pour le client qui commande et achète le service de site Web personnalisé, Staples/Bureau en Gros offrira une consultation entre le client et un consultant en conception de Staples/Bureau en Gros ou d'un tiers fournisseur. Le client fournira au consultant le contenu qu'il veut publier sur son site de client ainsi que le texte et les images qu'il veut utiliser sur ce site. Une fois que le contenu du site Web aura été recueilli, le client pourra le télécharger dans le « **système de gestion de dossiers** » accessible en ligne par l'entremise d'un compte d'utilisateur

fourni par le consultant. Les obligations du client concernant le processus de conception du site du client sont décrites plus en détail [ici](#) (« **document sur les rôles et responsabilités** »). Le document sur les rôles et responsabilités contient aussi l'échéancier du projet de conception du site du client (« **échéancier pour le projet de conception** »).

b) **Examen du site Web créé** : Dès que le site du client est prêt, le client est avisé et il est dirigé à l'endroit où ce site Web est temporairement accessible. Après avoir été approuvé par le client, le site du client est mis en place sur l'URL du client.

c) **Acceptation considérée** : Le site du client sera considéré comme accepté par le client à la fin de l'échéancier pour le projet de conception (il est entendu, cependant, que cet échéancier sera prolongé de tous les jours ouvrables pendant lesquels Staples/Bureau en Gros ou ses tiers fournisseurs seront retardés dans l'exécution de leurs obligations prévues à l'échéancier). Tout changement supplémentaire apporté au site du client après son acceptation présumée sera effectué durant la période de trente (30) jours allouée pour des modifications mineures, une fois expiré l'échéancier pour le projet de conception.

d) **Téléchargement en amont de fichiers** : Le client doit conserver une copie de son site de client en vue du téléchargement de fichiers et du contenu du site Web vers son espace d'hébergement. Le client est entièrement responsable du téléchargement en amont et du maintien à jour du contenu de son site Web.

e) **Scripts** : La responsabilité en matière de scripts, notamment leur fourniture, leur téléchargement, leur gestion et leur dépannage (sauf en cas de panne liée au serveur), revient au client. Celui-ci peut utiliser ses propres scripts sur le serveur, sans l'autorisation de Staples/Bureau en Gros. Staples/Bureau en Gros se réserve le droit de désactiver les scripts si ceux-ci perturbent le fonctionnement de son système ou de ses serveurs ou celui de ses tiers fournisseurs, auquel cas elle avisera le client. Ce dernier devra alors modifier le script problématique et démontrer à Staples/Bureau en Gros que le script n'aura pas d'incidence négative sur le serveur. Après quoi, Staples/Bureau en Gros réactivera les scripts. Si le problème persiste, le service de Staples/Bureau en Gros cessera pour le client et ne sera pas réactivé. Plus précisément, s'il est établi qu'un script a une incidence négative sur le serveur ou l'utilise de manière abusive, l'accès du client au répertoire Web dans lequel les scripts sont sauvegardés sera désactivé, et plus aucun script du client ne fonctionnera. Le client devra alors modifier le script problématique et

démontrer à Staples/Bureau en Gros qu'il a apporté des changements. Staples/Bureau en Gros réactivera le script (normalement dans un délai de trois (3) jours) sur réception des détails des modifications par écrit. Si le script cause encore des problèmes, le client sera privé indéfiniment de tout accès au répertoire Web dans lequel les scripts sont sauvegardés. Tous les scripts doivent pouvoir accéder à des fichiers ou des répertoires situés dans leur répertoire racine. Rien, en aucun cas, ne doit être « **enregistré sur le serveur** ». Si un script ne fonctionne pas en raison d'appel à des éléments en dehors de son répertoire, Staples/Bureau en Gros n'assumera aucune responsabilité et n'offrira aucune aide à cet égard ; le client doit corriger son script.

11. Services de mise à jour de site Web.

a) « **Services de mise à jour de sites Web** » désigne les services fournis par Staples/Bureau en Gros et ses tiers fournisseurs aux fins de la mise à jour du site Web et de son contenu.

b) **Soutien du service de dépannage informatique.** Si le client a besoin du soutien du service de dépannage informatique de Staples/Bureau en Gros, il doit composer le 1 855 791-8970 et informer le téléphoniste de la nature du problème. Le représentant du service de dépannage informatique de Staples/Bureau en Gros déploiera des efforts raisonnables pour communiquer avec le client entre 9 h et 18 h (HE) le jour ouvrable suivant afin de l'aider à régler le problème signalé. Staples/Bureau en Gros se réserve le droit, à sa seule discrétion, de modifier les heures d'ouverture du service de dépannage informatique.

c) **Services de mise à jour de site Web :**

i) À moins d'une stipulation à l'effet contraire dans les conditions finales du forfait, les services de mise à jour de site Web sont fournis pour une DMC de douze (12) mois.

ii) Si le client achète le service de conception de site Web ou le service de commerce électronique, il aura accès à une (1) heure ou une heure et demie (1,5) de consultation par mois dans le cadre des services de mise à jour de site Web. Les heures non utilisées ne peuvent être reportées au mois suivant. Les services de mise à jour de site Web utilisés par le client en sus de la limite seront facturés au tarif horaire courant de Staples/Bureau en Gros s'appliquant à un tel service. Le temps sera déduit des heures, en minutes, selon la durée de l'appel, le temps pour

composer le courriel et le temps de développement.

iii) Si le client achète le service de site Web personnalisé, il peut alors acheter, aux tarifs courants de Staples/Bureau en Gros, des services de mise à jour de site Web qui comprennent un nombre varié d'heures de consultation et de temps de conception de projet de DMC par mois. Les heures non utilisées ne peuvent être reportées au mois suivant. Les services de mise à jour de site Web utilisés par le client en sus de la limite mensuelle seront facturés au taux horaire courant de Staples/Bureau en Gros s'appliquant à un tel service. Le temps sera déduit des heures, en minutes, selon la durée de l'appel, le temps pour composer le courriel et le temps de développement.

iv) Les activités, dont les heures de services de mise à jour de site Web peuvent être utilisées pour chaque service de Staples/Bureau en Gros, sont énoncées et décrites dans les pages Web que vous trouverez à cloud.staplestechn.ca.

12. Contenu numérique.

a) Le client peut utiliser, modifier et publier le « **contenu numérique** » (c'est-à-dire images, photos, modèles, animations, vidéos, sons, musique, texte et « applets » appartenant à Staples/Bureau en Gros ou à ses concédants et fournis au client par Staples/Bureau en Gros) conformément aux dispositions des présentes, notamment en intégrant le contenu numérique dans des œuvres originales et en publiant celles-ci sur un site Web, pourvu que le contenu numérique soit intégré uniquement à des fins de visionnement, qu'aucune autorisation ne soit accordée pour télécharger ou enregistrer le contenu numérique à quelque fin que ce soit et que les frais applicables aux termes de la présente entente aient été pleinement acquittés par le client.

b) Le client ne peut, à aucun moment :

i) afficher un site Web intégrant des éléments du contenu numérique sur des serveurs autres que ceux que possèdent ou exploitent Staples/Bureau en Gros, ses tiers fournisseurs ou ses concédants ;

ii) utiliser le contenu numérique à quelque fin que ce soit s'il ne verse plus les frais ;

iii) utiliser le contenu numérique pour créer des documents imprimés ou sur papier, ou en faire des copies, sauf si l'entente l'y autorise, ou dans le cadre d'une conception de site Web

dans laquelle le contenu numérique est sous une forme destinée au stockage ou à sa réutilisation par des tiers ;

iv) utiliser le contenu numérique sous forme électronique, en ligne ou dans des applications multimédias à moins que le contenu numérique soit intégré uniquement à des fins de visionnement, et aucune autorisation n'est donnée pour télécharger ou enregistrer le contenu numérique à quelque fin que ce soit ;

v) utiliser, permettre que soit utilisé, le contenu numérique ou tout élément de ce dernier à titre de marque de commerce ou de marque de service, ou avec des images de personnes, de produits ou d'entités identifiables, d'une façon qui laisse croire que ces derniers sont associés ou donnent leur appui à tout produit ou service, ou prétendre détenir tout droit de propriété, de quelque nature que ce soit, sur le contenu numérique ou sur tout élément de ce dernier ;

vi) utiliser le contenu numérique pour créer des œuvres scandaleuses, obscènes, diffamatoires ou immorales, ou à toutes fins illégales ;

vii) traduire, désosser, décompiler ou désassembler le contenu numérique; louer, donner à bail, céder, transférer ou redistribuer le contenu numérique ou une copie de ce dernier à toute autre personne ou entité juridique.

c) Tous les droits de propriété, y compris les droits d'auteur et tous les autres droits portant sur le contenu numérique, seront conservés par Staples/Bureau en Gros et ses concédants et tiers fournisseurs.

d) Staples/Bureau en Gros peut cesser de fournir certains éléments du contenu numérique (« **élément discontinué** »). Si un tel contenu numérique n'est plus offert au client, Staples/Bureau en Gros avisera ce dernier que l'élément discontinué ne peut plus être utilisé dans le cadre d'une conception de site Web, d'une configuration de modèle de site ou d'un travail plus vaste.

e) Tous les droits octroyés par Staples/Bureau en Gros à l'égard d'œuvres créées par le client et intégrant des éléments du contenu numérique discontinué, et qui existaient au moment où est transmis l'avis d'élément discontinué, seront maintenus, sauf que le client ne devra pas utiliser l'élément retiré dans le cadre d'une modification importante de la conception ou du modèle de site Web, ou dans le cadre d'un travail plus vaste.

f) Le client, par les présentes, s'engage à indemniser Staples/Bureau en Gros, ainsi que ses concédants, tiers fournisseurs et sociétés affiliées, des pertes, dépenses, coûts ou dommages de ces derniers, individuellement ou conjointement, en raison de la violation par le client des présentes conditions, ou de l'utilisation non autorisée par le client du contenu numérique et des droits y afférents.

13. Marketing du site du client. Une fois que le site du client aura été accepté par celui-ci, Staples/Bureau en Gros déploiera des efforts commercialement raisonnables pour faire la promotion du site du client et lui procurer une visibilité sur Internet. Nonobstant ce qui précède, Staples/Bureau en Gros ne garantit aucun niveau de visibilité du site du client sur Internet et n'offre aucune assurance, ne fait aucune déclaration et ne prend aucun engagement quant à l'obtention de quelques résultats que ce soit par le client du fait de son utilisation des services de Staples/Bureau en Gros.

14. Enregistrement de nom de domaine. Si Staples/Bureau en Gros effectue l'enregistrement d'un nouveau nom de domaine ou procède au transfert d'un nom de domaine existant pour le client dans le cadre d'une promotion spéciale offerte par Staples/Bureau en Gros, la responsabilité pour les enregistrements et renouvellements subséquents du nom de domaine, au-delà de l'enregistrement initial, sera la responsabilité du client. Staples/Bureau en Gros peut facturer au client l'enregistrement du nom de domaine, à moins de dispositions à l'effet contraire dans l'offre promotionnelle. Pour les noms utilisant un nom de domaine « .ca », le client doit effectuer l'enregistrement du nom de domaine auprès de l'Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (« **ACEI** »). Le client devra prendre toutes les mesures et acquitter tous les prix demandés et frais requis pour enregistrer convenablement auprès de l'ACEI le nom de domaine souhaité. Staples/Bureau en Gros ne sera aucunement responsable, directement ou indirectement, des pertes ou dommages, de quelque nature que ce soit, qui auront été subis en raison de l'omission du client d'enregistrer convenablement auprès de l'ACEI le nom de domaine qu'il désire.

15. Clauses de non-responsabilité.

a) La responsabilité et le risque associés au téléchargement de données, fichiers ou autres documents de tiers, ou l'accès à ceux-ci, en utilisant le service de Staples/Bureau en Gros sera l'entière responsabilité du client et ce, même si ce dernier a acheté de Staples/Bureau en Gros un service de protection antivirus.

b) Staples/Bureau en Gros, ses concédants et tiers fournisseurs ne seront aucunement responsables en ce qui concerne la suppression de messages électroniques ou l'omission par le client de stocker convenablement ces messages.

c) En plus de l'article 16 de l'entente, Staples/Bureau en Gros ne donne ni ne fait aucune garantie, déclaration, allégation, ni ne consent à aucune condition de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, concernant :

- i) la qualité, la fiabilité, la rapidité ou la sécurité du service de Staples/Bureau en Gros ;
- ii) la qualité, les capacités, les opérations, le rendement ou la pertinence, selon le cas, a) du matériel informatique, b) des logiciels, c) de l'équipement en communication, d) des installations, qui sont utilisés en lien avec le service de Staples/Bureau en Gros.

ANNEXE « D » AUX CONDITIONS DE
SERVICE -
SERVICES INTERNET ET SERVICES
INFONUAGIQUES (« entente »)

SERVICE D'ENREGISTREMENT DES NOMS DE
DOMAINE DE STAPLES/BUREAU EN GROS

1. Généralités.

Le service d'enregistrement de nom de domaine de Staples/Bureau en Gros (« **service SEN** » ou « **service de Staples/Bureau en Gros** ») vous est fourni en tant que client par Staples/Bureau en Gros conformément à l'entente et à la présente annexe.

2. Services de Staples/Bureau en Gros et frais.

Les services de Staples/Bureau en Gros et les frais applicables sont décrits dans les pages Web situées à cloud.staplestechn.ca. (« **site Web** »). Veuillez parcourir ces pages pour des renseignements sur les diverses fonctions du service de Staples/Bureau en Gros. Le client doit acquitter à l'échéance tous les frais tel qu'exigé.

Staples/Bureau en Gros fournira les services au client en sa qualité de revendeur de noms de domaines, par le biais de la revente de noms de domaines fournis par des tiers registraires. Aux fins de l'entente, les termes « **registre** » et « **registraire** » désignent l'administrateur du registre du domaine de niveau supérieur, ou « **TLD** » (top-level domain). Staples/Bureau en Gros ne sera pas tenue responsable des inexactitudes ou des erreurs qui auront été causées par le registraire dont relève le nom de domaine et qui seront survenues au cours du processus d'enregistrement. Il y a lieu de souligner que les conditions énoncées dans la

présente annexe ne s'appliquent qu'aux noms de domaines qui sont enregistrés par l'intermédiaire du service SEN ou qui y sont transférés.

3. Frais.

Si le client achète les services d'hébergement de site Web de Staples/Bureau en Gros (définis à l'annexe B) en plus du service SEN de Staples/Bureau en Gros, et que les frais d'enregistrement du nom de domaine aient été payés par Staples/Bureau en Gros dans le cadre d'une offre promotionnelle faite au client pour s'abonner aux services d'hébergement de site Web de Staples/Bureau en Gros, la résiliation du service d'hébergement de site Web de Staples/Bureau en Gros dans les trois (3) mois suivant l'abonnement du client entraînera la facturation au client de frais d'enregistrement du nom de domaine payés par Staples/Bureau en Gros à la date d'enregistrement de celui-ci et l'obligation du client de les acquitter. Les frais à payer ne sont pas remboursables même si l'enregistrement du nom de domaine est suspendu, annulé, transféré ou s'il y est autrement mis fin avant la fin de la durée en cours de l'enregistrement du client.

4. Acceptation des conditions du tiers fournisseur.

Le client reconnaît et convient que Staples/Bureau en Gros est un revendeur, et non un registraire chargé de tenir un registre des noms de domaines ; de ce fait, le client doit (lorsqu'il fait l'acquisition d'un nom de domaine à l'aide du service SEN) lire et comprendre les conditions associées au registre particulier qui ont été stipulées par l'autorité d'enregistrement de nom de domaine ou par le registraire concerné, et il doit, en outre, accepter d'être lié par ces conditions. Plus précisément :

a) **Domaines « .ca »** : L'Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (l'« **ACEI** ») exige que tous les titulaires d'enregistrement de nom de domaine « **.ca** » acceptent les conditions stipulées par le registre des noms de domaine de l'ACEI, ainsi que la politique sur le règlement des différends (« **PRD** ») sur les noms de domaine de l'ACEI. Vous trouverez dans l'un et l'autre des liens qui suivent une description de ces conditions : cira.ca/registration et cira.ca/disputeresolution. Toute utilisation du service SEN par le client comprenant l'utilisation de son nom de domaine enregistré (notamment au moyen de son nom d'utilisateur ou de son code d'accès) signifie qu'il accepte de se conformer à la PRD et aux conditions de l'ACEI.

b) « **.com** » et autres **TLD** : L'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (« **ICANN** ») et d'autres registraires de noms de domaines exigent que tous les titulaires de TLD acceptent les conditions stipulées par la politique de l'ICANN

intitulée Uniform Domain Name Dispute Resolution Policy (l'« **UDRP** »), ainsi que les conditions exigées par les registres de noms de domaines respectifs. Vous pouvez obtenir une copie de l'UDRP à icann.org/fr/udrp. Toute utilisation du service SEN par le client comprenant l'utilisation de son nom de domaine enregistré (notamment au moyen de son nom d'utilisateur ou de son code d'accès) signifie qu'il accepte de se conformer à l'UDRP de l'ICANN et aux conditions du registraire de nom de domaine concerné.

Pour connaître les autres règles concernant les suffixes des TLD, veuillez visiter cloud.staplestechn.ca. Les règles concernant les suffixes des TLD vous sont fournies seulement à titre de référence pratique. Staples/Bureau en Gros ne garantit pas l'exactitude de ces renseignements. Comme les règles concernant les suffixes pour les noms de domaines enregistrés peuvent être modifiées, le client doit veiller à respecter l'ensemble de ces règles.

Si vous n'êtes pas d'accord avec les conditions du registraire de nom de domaine concerné ou de l'ACEI, ou si vous n'acceptez pas de vous conformer à la PRD ou à l'UDRP, selon le cas, vous devez immédiatement aviser Staples/Bureau en Gros qui procédera à l'annulation de l'enregistrement des noms de domaines en cause. Le cas échéant, vous devrez acquitter les frais de résiliation qui s'appliquent à l'annulation.

5. Disponibilité du nom de domaine.

Staples/Bureau en Gros ne peut garantir que le nom de domaine demandé pourra être obtenu ou sera disponible aux fins d'enregistrement, malgré toute recherche effectuée dans la base de données WHOIS ou toute demande de renseignements sur la disponibilité pouvant indiquer qu'il est disponible.

6. Noms de domaine supérieurs.

Le client peut faire l'acquisition de noms de domaines supérieurs à l'aide du service de Staples/Bureau en Gros. Les noms de domaine supérieurs sont des noms de domaine déjà enregistrés au nom de tiers, qu'il est possible de se procurer par l'entremise de plusieurs canaux de distribution, offerts à Staples/Bureau en Gros à des fins de revente à ses clients (« **noms de domaines supérieurs** »). Le client doit s'assurer que le nom de domaine supérieur ne porte pas atteinte aux droits de tiers, et il assume tous les risques liés à l'achat de ce nom de domaine supérieur. Staples/Bureau en Gros ne fait aucune assertion ni ne donne aucune garantie quant à la disponibilité des noms de domaines supérieurs. Staples/Bureau en Gros ne garantit pas non plus que les noms de domaines supérieurs ne porteront pas atteinte aux droits de tiers. Le service de noms de domaines supérieurs est uniquement offert par

Staples/Bureau en Gros pour des raisons de commodité. Staples/Bureau en Gros ne facture que les frais établis par le titulaire actuel du nom de domaine supérieur et n'ajoute aucuns frais supplémentaires pour le service de nom de domaine supérieur de Staples/Bureau en Gros. Tous les frais de transfert de registraire applicables sont inclus dans le prix de vente. Les noms de domaines supérieurs peuvent être achetés en ligne uniquement au moyen d'une carte de crédit autorisée.

7. Renouvellement automatique.

a) **Généralités** : À moins que le client n'avise Staples/Bureau en Gros au moins trente (30) jours avant la date d'expiration de l'enregistrement du nom de domaine, Staples/Bureau en Gros fera automatiquement appel au registraire du nom de domaine concerné pour renouveler l'enregistrement de ce nom de domaine (« **service de renouvellement automatique** »). Le client peut mettre fin au service de renouvellement automatique en envoyant un avis écrit à Staples/Bureau en Gros par courriel à billing@staplestechn.ca ou en communiquant avec le service à la clientèle de Staples/Bureau en Gros.

b) **Avis important** : Le service de renouvellement automatique est fourni uniquement pour des raisons de commodité, et ne garantit pas que la demande de renouvellement de l'enregistrement du nom de domaine sera présentée au registraire du nom de domaine concerné, ni que cette demande sera acceptée. Le client devra s'assurer que ses noms de domaines ont effectivement été renouvelés par le registraire de nom de domaine en cause.

c) **Conditions** : Toutes les demandes de renouvellement d'enregistrement de noms de domaines doivent respecter les conditions du registraire de nom de domaine applicables et être conformes à l'entente ainsi qu'aux annexes ou appendices applicables.

d) **Processus** : Staples/Bureau en Gros tentera de renouveler l'enregistrement du nom de domaine en présentant une demande de renouvellement d'enregistrement au registraire de nom de domaine concerné environ trente (30) jours avant la date d'expiration prévue pour cet enregistrement. Staples/Bureau en Gros demandera au registraire de renouveler l'enregistrement du nom de domaine selon la plus longue des périodes suivantes : i) la période indiquée lors de l'enregistrement initial du nom de domaine du client ; ii) la période de renouvellement minimale permise par le registraire de nom de domaine pour l'enregistrement d'un nom de domaine.

e) **Autres services** : Si la demande de renouvellement de l'enregistrement du nom de domaine est acceptée, Staples/Bureau en Gros

renouvellera automatiquement, pour la même période que celle du renouvellement de l'enregistrement du nom de domaine, tous les services connexes de Staples/Bureau en Gros qui sont indiqués dans la demande d'inscription du client au service de renouvellement automatique et qui sont alors fournis dans le cadre du renouvellement du nom de domaine (tels que, par exemple, les services de protection des renseignements personnels).

f) **Avis au client** : Après le traitement de la demande de renouvellement de l'enregistrement du nom de domaine par le registraire de nom de domaine, Staples/Bureau en Gros tentera d'envoyer au client un avis par courriel l'informant du résultat de la demande.

g) **Frais** : Les frais applicables au renouvellement d'enregistrement de noms de domaines et des services connexes de Staples/Bureau en Gros seront facturés au client, aux tarifs de Staples/Bureau en Gros alors en vigueur et seront débités de la carte de crédit dont le numéro figure dans les dossiers de Staples/Bureau en Gros pour le compte du client. Si un enregistrement de nom de domaine et les services connexes de Staples/Bureau en Gros sont renouvelés automatiquement, l'enregistrement renouvelé du nom de domaine ainsi que les services connexes de Staples/Bureau en Gros peuvent être annulés en tout temps par le client ; les frais liés à l'enregistrement renouvelé du nom de domaine et aux services connexes de Staples/Bureau en Gros ne sont toutefois pas remboursables.

h) **Conséquences du non-paiement** : Si les renseignements sur la carte de crédit figurant dans nos dossiers pour le compte du client ne sont pas à jour, ou si la carte n'est pas acceptée par le fournisseur de services de traitement des paiements de Staples/Bureau en Gros, Staples/Bureau en Gros peut refuser, à sa seule discrétion, de présenter une demande de renouvellement d'enregistrement de noms de domaines ou de renouveler les services connexes de Staples/Bureau en Gros, sans en aviser préalablement le client, une situation pouvant entraîner l'expiration de l'enregistrement du nom de domaine et des services connexes de Staples/Bureau en Gros. Le client est entièrement responsable de tenir à jour les renseignements et les coordonnées sur la carte de crédit figurant à son compte.

i) **Expiration, annulation et transfert** : Si l'enregistrement d'un nom de domaine expire, s'il est annulé ou terminé, ou s'il est transféré de Staples/Bureau en Gros vers un tiers registraire, les services de Staples/Bureau en Gros associés à ce nom de domaine peuvent cesser immédiatement, sans préavis ou sans que cela n'engage la responsabilité de Staples/Bureau en Gros envers le client ou envers un tiers. Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, si l'enregistrement d'un

nom de domaine expire ou s'il est annulé ou terminé, Staples/Bureau en Gros peut, à sa seule discrétion, désactiver le service SEN pour que le nom de domaine ne pointe plus vers un site Web ou une autre ressource Internet, ou diriger le nom de domaine vers une adresse IP ou un site Web désigné par celle-ci.

8. Résiliation, annulation, transfert ou suspension.

En plus des droits de résiliation énoncés dans l'entente, Staples/Bureau en Gros et le registraire de nom de domaine concerné se réservent le droit de résilier, annuler, transférer ou suspendre l'enregistrement du nom de domaine d'un client dans l'un ou l'autre des cas suivants :

a) si les renseignements fournis par le client sont inexacts, incomplets, non fiables, trompeurs, faux ou occultes, ou si le client a omis de tenir à jour et de fournir des renseignements complets, véridiques et exacts sur le compte SEN (tel que défini à la section 11) ;

b) si, du fait de l'enregistrement du nom de domaine, Staples/Bureau en Gros ou le registraire contrevenait aux exigences des lois applicables (y compris, notamment, les lois fédérales, provinciales ou territoriales applicables en matière de droits de la personne, ou le *Code criminel* canadien) ;

c) lorsque cela est requis par une ordonnance ou une décision rendue aux termes de l'UDRP de l'ICANN ou de la PRD de l'ACEI, ou par une ordonnance, une décision ou un jugement émanant d'un tribunal, d'un conseil, d'un organisme administratif, d'une commission ou d'un arbitre ;

d) si le client exerce toute activité qui, du seul avis de Staples/Bureau en Gros, a ou peut avoir pour effet de jeter le discrédit sur Staples/Bureau en Gros ou sur le registre, expose Staples/Bureau en Gros ou le registre à une poursuite ou à une action en justice, ou contrevient à la politique d'utilisation acceptable de Staples/Bureau en Gros dans sa version modifiée.

9. Expiration et suppression d'un nom de domaine. Les droits du client sur le nom de domaine enregistré mettent fin à l'expiration de l'enregistrement du nom de domaine. Cependant, si l'enregistrement du nom de domaine du client expire, celui-ci pourrait, pendant une période limitée après la date d'expiration (« **délai de grâce** »), renouveler l'enregistrement du nom de domaine, selon les politiques et procédures du registraire concerné. Si, le cas échéant, le client ne renouvelle pas l'enregistrement du nom de domaine avant la fin du délai de grâce, l'enregistrement du nom de domaine est supprimé et peut être enregistré par une autre personne selon le principe du « premier arrivé,

premier servi ». Pendant le délai de grâce applicable, le nom de domaine pointe automatiquement vers une page de stationnement désignée par Staples/Bureau en Gros. La disponibilité et la durée du délai de grâce varient selon le registraire ou le suffixe ; elles dépendront des règles stipulées par le registraire du nom de domaine responsable et de l'application de ces règles par Staples/Bureau en Gros et pourront être modifiées sans préavis au client. Des renseignements concernant les délais de grâce pour les noms de domaines sont disponibles sur demande à cloud.staplestechn.ca ou peuvent se trouver dans les règles et règlements du registraire de nom de domaine responsable. Dans certains cas, il peut être possible de récupérer un nom de domaine supprimé au cours d'une période limitée après la fin du délai de grâce, mais cela dépendra des règles provenant du registraire responsable (qui pourront notamment comprendre le paiement de frais supplémentaires). Staples/Bureau en Gros peut, sur demande et à son entière discrétion, vous aider de manière raisonnable à essayer de récupérer un nom de domaine supprimé moyennant le versement des frais de service qui s'imposent.

10. Page de stationnement.

Le client octroie par les présentes à Staples/Bureau en Gros une licence et un droit non exclusifs, entièrement payés et sans redevances, autorisant Staples/Bureau en Gros à utiliser le nom de domaine enregistré afin de l'afficher sur une « **page de stationnement** » jusqu'à ce que le service SEN du client renvoie vers le site Web actif de celui-ci.

11. Déclarations et garanties du client.

Le client prend les engagements suivants, fait les déclarations et donne les garanties qui suivent :

- a) les noms de domaines demandés, enregistrés ou utilisés par le client ne porteront pas atteinte aux marques de commerce, aux appellations commerciales, aux droits d'auteur, aux droits de la personnalité ou à d'autres droits de propriété intellectuelle de tiers ;
- b) le client se conformera à la politique de règlement des différends ainsi qu'aux conditions du registraire de nom de domaine concerné ;
- c) les déclarations, les coordonnées et les renseignements sur le compte fournis par le client au moment de sa demande de nom de domaine sont à jour, complets, véridiques et exacts, comme l'exige le processus d'enregistrement applicable, et ils seront tenus à jour pendant la durée de l'enregistrement du nom de domaine (« **renseignements sur le compte du nom de domaine** ») ;

d) le nom de domaine demandé par le client est enregistré à des fins commerciales légitimes et le nom de domaine du client ne sera pas utilisé de mauvaise foi ;

e) le client détient toutes les autorisations et tous les consentements nécessaires pour lui permettre de fournir à Staples/Bureau en Gros des directives et des renseignements ; il autorise, en outre, Staples/Bureau en Gros à utiliser et à divulguer, au besoin, ces renseignements en vue de lui fournir les services de Staples/Bureau en Gros conformément à l'entente.

12. Renseignements sur le client et protection des renseignements personnels.

Lorsque, en tant que client, vous achetez le service de Staples/Bureau en Gros, vous octroyez et accordez expressément à Staples/Bureau en Gros l'autorisation de divulguer publiquement, **en plus des** renseignements communiqués par Staples/Bureau en Gros aux termes de l'article 11 de l'entente, des renseignements sur votre compte de nom de domaine et votre utilisation du service de Staples/Bureau en Gros, comme Staples/Bureau en Gros le juge à propos à son entière discrétion (y compris au moyen d'une base de données consultable, accessible au public sur Internet ou accessible en bloc aux registraires et aux autres tiers concernés). Ce consentement vise aussi expressément la divulgation publique des renseignements suivants de la base de données *WHOIS* se rapportant à chaque nom de domaine enregistré à l'aide des services de Staples/Bureau en Gros : le nom de domaine enregistré, le nom, les adresses postale et électronique et les numéros de téléphone et de télécopieur du client, l'entreprise du client, ainsi que les personnes-ressources en matière de services administratifs et techniques, les noms d'hôtes complets et les adresses de protocole Internet du serveur principal et du serveur secondaire de noms de domaines, ainsi que les noms correspondants de ces serveurs de noms, les dates de création, de modification et d'expiration de l'enregistrement du nom de domaine et l'état de l'enregistrement de ce nom, notamment si celui-ci est verrouillé, suspendu ou en transfert. Pour les TLD qui ne sont pas des domaines « .ca », vous devez téléphoner au service de dépannage informatique de Staples/Bureau en Gros au 1 866 303-0332 (option 2) afin de demander la protection des renseignements personnels pour empêcher que vos renseignements figurant dans la base de données *WHOIS* ne soient affichés publiquement. Vous reconnaissez et convenez que jusqu'à ce que vous appelez Staples/Bureau en Gros pour demander expressément l'obtention du service de protection des renseignements personnels et jusqu'à ce que Staples/Bureau en Gros mette à jour votre dossier en conséquence, vos renseignements figurant dans la base de données *WHOIS* **seront** divulgués

publiquement. Si vous n'êtes pas d'accord avec cette politique, votre seul recours consistera à résilier le service SEN. Les frais d'enregistrement ne vous seront pas alors remboursés, et Staples/Bureau en Gros pourrait, le cas échéant, vous facturer des frais de résiliation supplémentaires.

13. Interprétation et priorité.

En cas de conflit ou d'incompatibilité entre la présente annexe et les conditions, politiques ou procédures d'un registre concerné, les conditions, politiques ou procédures du registre en cause auront préséance.

ANNEXE « E » AUX CONDITIONS DE
SERVICE -
SERVICES INTERNET ET SERVICES
INFONUAGIQUES (« entente »)

SERVICE DE TÉLÉCOPIE EN LIGNE DE
STAPLES/BUREAU EN GROS

1. Généralités.

Le service de télécopie en ligne de Staples/Bureau en Gros (« **service de télécopie en ligne de Staples/Bureau en Gros** » ou « **service de Staples/Bureau en Gros** ») vous est fourni en tant que client par Staples/Bureau en Gros conformément à l'entente et à la présente annexe.

2. Services de Staples/Bureau en Gros et frais.

Les services de Staples/Bureau en Gros et les frais applicables sont décrits dans les pages Web situées à cloud.staplestechn.ca. Veuillez parcourir ces pages pour des renseignements sur les diverses fonctions du service de Staples/Bureau en Gros. Le client doit acquitter à l'échéance tous les frais tel qu'exigé.

3. Utilisation du service de télécopie en ligne de Staples/Bureau en Gros ; utilisation du service de télécopie en ligne de Staples/Bureau en Gros à numéro sans frais.

À titre de client du service à numéro sans frais de Staples/Bureau en Gros, vous recevrez un numéro sans frais du service de télécopie en ligne de Staples/Bureau en Gros duquel vous pourrez recevoir des télécopies. Des frais d'utilisation mensuels vous seront facturés (tels qu'indiqués dans votre commande de service) en fonction du nombre combiné de pages de télécopies pouvant être envoyées et reçues aux termes du plan auquel vous êtes abonné. Les pages envoyées et reçues qui dépassent le nombre mensuel prévu par votre plan vous seront facturées au tarif additionnel par page indiqué à cloud.staplestechn.ca. Vous pouvez envoyer des télécopies au moyen de l'interface de gestion de télécopies en ligne, ainsi que vous abonner à des services supplémentaires (voir les détails à ce sujet à

cloud.staplestechn.ca), sous réserve des conditions de l'entente.

4. Stockage de télécopies.

Les télécopies que vous envoyez ou recevez au moyen de votre interface en ligne du service Internet de Staples/Bureau en Gros seront stockées par Staples/Bureau en Gros et conservées pour une période de trente (30) jours, calculée à compter de la date de réception de chaque télécopie. Ces télécopies sont accessibles au moyen de l'interface de gestion de télécopies Internet de Staples/Bureau en Gros. Staples/Bureau en Gros peut modifier ses pratiques et ses limites concernant le stockage des télécopies, notamment le nombre maximum de jours pendant lesquels les télécopies seront conservées, le nombre maximum de télécopies stockées simultanément et l'espace de stockage maximum qui vous sera alloué, en tout temps, sur les serveurs de Staples/Bureau en Gros. Staples/Bureau en Gros ne sera aucunement responsable en cas de suppression de télécopies ou de l'omission de stocker des télécopies ou d'autres communications maintenues ou transmises par le biais du service de Staples/Bureau en Gros.

5. Politique relative aux boîtes de dépôt (drop-box) de pourriel/ d'annonces non sollicitées par télécopie ; politique relative aux annonces non sollicitées par télécopie.

La transmission d'annonces non sollicitées (« spam ») par télécopie est illégale aux États-Unis aux termes de la Federal Telephone Consumer Protection Act (<http://www.fcc.gov/cgb/consumerfacts/unwantedfaxes.html>) et au Canada, conformément aux règles du CRTC sur les télécommunications non sollicitées (<http://www.crtc.gc.ca/eng/archive/2007/dt2007-48.htm>). Elle est également illégale aux termes des lois de plusieurs autres pays, états et provinces. La diffusion d'annonces non sollicitées par télécopie au moyen du service de télécopie en ligne de Staples/Bureau en Gros est interdite. Si vous croyez que vous recevez des annonces non sollicitées par télécopie, nous vous demandons de suivre les deux étapes suivantes :

a) si la télécopie contient un numéro de téléphone, un numéro de télécopieur ou d'autres coordonnées permettant de se « désabonner » de la liste d'envoi de telles télécopies, veuillez vous désabonner de la façon indiquée ;

b) veuillez faire suivre la télécopie indésirable par courriel à spamabuse@Staples/Bureau en Gros.ca pour porter plainte auprès de Staples/Bureau en Gros, en fournissant les renseignements demandés (numéro de télécopieur de l'expéditeur et date de réception) en plus de la télécopie en cause.

Vous reconnaissez et convenez que Staples/Bureau en Gros, à titre de propriétaire de tous les numéros du service de télécopie en ligne de Staples/Bureau en Gros, détient tous les droits en ce qui concerne le dépôt de réclamations à l'encontre de tiers par suite de votre réception de télécopies non sollicitées et, dans la mesure où vous avez des droits à l'égard du dépôt de telles réclamations, vous cédez ceux-ci entièrement à Staples/Bureau en Gros par les présentes.

Parce que nos numéros du service de télécopie en ligne de Staples/Bureau en Gros peuvent être réattribués à d'autres clients en cas d'annulation de votre compte, et dans le but d'offrir le meilleur service possible à tous les clients, vous n'êtes pas autorisé à « choisir » de recevoir des télécopies indésirables à votre numéro du service de télécopie en ligne de Staples/Bureau en Gros. Vous ne pouvez pas utiliser votre numéro du service de télécopie en ligne de Staples/Bureau en Gros comme « boîte de dépôt » pour les réponses à des offres de pourriel ou télécopiées. Si vous croyez que vous recevez par courriel ou télécopie des offres non sollicitées qui utilisent un numéro de service de télécopie en ligne de Staples/Bureau en Gros comme boîte de dépôt pour les réponses, nous vous demandons de prendre les mesures suivantes :

a) si le courriel ou la télécopie contient une adresse de courriel, un numéro de téléphone, un numéro de télécopieur ou d'autres coordonnées permettant de se « désabonner » de la liste d'envoi de tels messages, veuillez vous désabonner de la façon indiquée ;

b) si vous n'arrivez pas à vous « désabonner », faites suivre le courriel indésirable à spamabuse@Staples/Bureau en Gros.ca. Nous vérifierons votre plainte et déterminerons si le numéro de télécopie ou de messagerie vocale mentionné dans la télécopie ou le courriel non sollicité est un numéro du service de télécopie en ligne de Staples/Bureau en Gros. Si c'est le cas, nous tenterons de communiquer avec vous et, si cela s'avère nécessaire et approprié, nous mettrons fin au service de télécopie en ligne de Staples/Bureau en Gros.

**ANNEXE « F » AUX CONDITIONS DE
SERVICE –
SERVICES INTERNET ET SERVICES
INFONUAGIQUES (« entente »)**

**SERVICE DE COURRIER DE STAPLES/BUREAU
EN GROS**

1. Généralités

Le service de courrier de Staples/Bureau en Gros (« **service de courrier de Staples/Bureau en Gros** » ou « **service de Staples/Bureau en Gros** ») vous est fourni en tant que client par Staples/Bureau en Gros conformément à l'entente et à la présente annexe.

2. Services de Staples/Bureau en Gros et frais.

Les services de Staples/Bureau en Gros et les frais applicables sont décrits dans les pages Web situées à cloud.staplestech.ca. Veuillez parcourir ces pages pour des renseignements sur les diverses fonctions du service de Staples/Bureau en Gros. Le client doit acquitter à l'échéance tous les frais tel qu'exigé.

Voici une description générale des fonctions qui peuvent être incluses dans le service de Staples/Bureau en Gros, selon le forfait que vous achetez, le tout étant susceptible d'être modifié conformément à l'entente :

a) comptes de courriel et alias correspondants ;

b) comptes de courriel Internet, si disponible ;

c) filtrage antipourriel.

3. Vous acceptez d'utiliser le service de Staples/Bureau en Gros qui vous est fourni aux présentes uniquement à des fins internes légales, convenables et autorisées dans les présentes. Vous n'avez aucunement le droit de revendre le service de Staples/Bureau en Gros. En outre, vous ne devez pas utiliser le service de Staples/Bureau en Gros si vous êtes un concurrent de Staples/Bureau en Gros ou des tiers fournisseurs de services (selon ce que Staples/Bureau en Gros déterminera à son entière discrétion). Si votre utilisation du service de Staples/Bureau en Gros viole quelque loi, règle ou règlement que ce soit, ou encore la présente entente, Staples/Bureau en Gros aura le droit de résilier immédiatement celle-ci et d'exercer tous les autres recours dont elle dispose.

4. Staples/Bureau en Gros pourra immédiatement résilier (résiliation pour cause) tout service pour l'un ou l'autre des motifs suivants : une violation substantielle de la présente entente, laquelle comprend tout défaut de paiement à l'échéance, toute violation de la politique d'utilisation acceptable ou de la politique antipourriel ; une violation non substantielle de la présente entente non remédiée au-delà d'un délai raisonnable à la suite d'un avis à cet effet ; ne pas fournir ou tenir à jour les renseignements sur la personne-ressource en matière de services administratifs ainsi que les renseignements sur la facturation. En cas de résiliation pour cause, Staples/Bureau en Gros ne remboursera aucuns frais versés. La résiliation pour cause n'entraînera pas l'annulation des frais dus à Staples/Bureau en Gros aux termes de la présente

entente, ni la renonciation à ces frais.

**ANNEXE « G » AUX CONDITIONS DE
SERVICE –
SERVICES INTERNET ET SERVICES
INFONUAGIQUES (« entente »)**

**SERVICE DE COURRIEL HÉBERGÉ SUR
EXCHANGE DE STAPLES/BUREAU EN GROS**

1. Généralités.

Le service de courriel hébergé sur **Exchange de Staples/Bureau en Gros** (« service de courriel hébergé sur **Exchange de Staples/Bureau en Gros** » OU « service de **Staples/Bureau en Gros** ») VOUS est fourni en tant que client par **Staples/Bureau en Gros** conformément à l'entente et à la présente annexe.

2. Services de Staples/Bureau en Gros et frais.

Les services de **Staples/Bureau en Gros** et les frais applicables sont décrits dans les pages Web situées à cloud.staplestech.ca. Veuillez parcourir ces pages pour des renseignements sur les diverses fonctions du service de **Staples/Bureau en Gros**. Le client doit acquitter à l'échéance tous les frais tel qu'exigé.

Voici une description générale des fonctions qui peuvent être incluses dans le service de **Staples/Bureau en Gros**, selon le forfait que vous achetez, le tout étant susceptible d'être modifié conformément à l'entente :

- a) hébergement Exchange de Microsoft ;
- b) hébergement Sharepoint de Microsoft ;
- c) ActiveSync.

3. Inscription. Le service de courriel hébergé sur **Exchange de Staples/Bureau en Gros** est strictement réservé et fourni aux entreprises et n'est pas offert aux consommateurs. VOUS DÉCLAREZ ET GARANTISSEZ QUE VOUS (OU, LE CAS ÉCHÉANT, LA PERSONNE AU NOM DE LAQUELLE VOUS AGISSEZ DANS LES PRÉSENTES À TITRE DE REPRÉSENTANT AUTORISÉ) ÊTES UNE ENTREPRISE OU UN COMMERÇANT ET QUE VOUS ACHETEZ LE SERVICE DE STAPLES/BUREAU EN GROS UNIQUEMENT À DES FINS PROFESSIONNELLES. SI VOUS ÊTES UN CONSOMMATEUR OU SI VOUS N'ACHETEZ PAS LE SERVICE DE STAPLES/BUREAU EN GROS À DES FINS PROFESSIONNELLES, VOUS NE POUVEZ COMMANDER NI UTILISER CE SERVICE.

4. EN CLIQUANT « J'ACCEPTÉ », LORSQUE VOUS COMMANDEZ OU UTILISEZ LE SERVICE DE STAPLES/BUREAU EN GROS, VOUS ACCEPTÉZ D'ÊTRE LIÉ PAR TOUTES LES CONDITIONS DE LA PRÉSENTE ANNEXE DE

SERVICE, PAR LES CONDITIONS DE SERVICES – SERVICES INTERNET ET SERVICES INFONUAGIQUES, AINSI QUE PAR L'APPENDICE A CI-JOINT : CONDITIONS D'UTILISATION DU LOGICIEL DE MICROSOFT, POLITIQUE D'UTILISATION ACCEPTABLE DE STAPLES/BUREAU EN GROS, ENTENTE SUR LES NIVEAUX DE SERVICES DE STAPLES/BUREAU EN GROS, POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ DE STAPLES/BUREAU EN GROS ET POLITIQUE SUR L'ANTIPOURRIEL DE STAPLES/BUREAU EN GROS.

5. Vous acceptez d'utiliser le service de Staples/Bureau en Gros qui vous est fourni aux présentes uniquement à des fins internes légales, convenables et autorisées dans les présentes. Vos n'avez aucunement le droit de revendre le service de Staples/Bureau en Gros. En outre, vous ne devez pas utiliser le service de Staples/Bureau en Gros si vous êtes un concurrent de Staples/Bureau en Gros ou des tiers fournisseurs de services (selon ce que Staples/Bureau en Gros déterminera à son entière discrétion). Si votre utilisation du service de Staples/Bureau en Gros viole quelque loi, règle ou règlement que ce soit, ou encore la présente entente, Staples/Bureau en Gros aura le droit de résilier immédiatement celle-ci et d'exercer tous les autres recours dont elle dispose.

6. Staples/Bureau en Gros pourra immédiatement résilier (résiliation pour cause) tout service pour l'un ou l'autre des motifs suivants : une violation substantielle de la présente entente, laquelle comprend tout défaut de paiement à l'échéance, toute violation de la politique d'utilisation acceptable ou de la politique antipourriel ; une violation non substantielle de la présente entente qui n'a pas été remédiée dans un délai raisonnable à la suite d'un avis à cet effet ; toute omission de fournir ou de tenir à jour les renseignements sur la personne-ressource en matière de services administratifs ainsi que les renseignements sur la facturation. En cas de résiliation pour cause, Staples/Bureau en Gros ne remboursera aucuns frais versés. La résiliation pour cause n'entraînera pas l'annulation des frais dus à Staples/Bureau en Gros aux termes de la présente entente, ni la renonciation à ces frais.

7. LA RÉSILIATION DE VOTRE COMPTE N'ENTRAÎNERA PAS L'ANNULATION DES FRAIS DUS À STAPLES/BUREAU EN GROS AUX TERMES DE LA PRÉSENTE ENTENTE, NI LA RENONCIATION À CES FRAIS. VOS DONNÉES AINSI QUE VOS COORDONNÉES DE COMPTE SERONT IRRÉVOCABLEMENT SUPPRIMÉES TRENTÉ (30) JOURS APRÈS VOTRE DATE DE RÉSILIATION (OU CONFORMÉMENT À CE QUI EST ÉNONCÉ À CET ÉGARD DANS L'ENTENTE SUR LES NIVEAUX DE SERVICE), À MOINS QUE

VOUS N'AYIEZ DÉJÀ VERSÉ TOUS LES MONTANTS ET DOMMAGES-INTÉRÊTS REDEVABLES À STAPLES/BUREAU EN GROS, Y COMPRIS POUR LE CONTENU DU SITE WEB, LES BASES DE DONNÉES ET LES MESSAGES ÉLECTRONIQUES. VOUS SEREZ ENTIÈREMENT ET EXCLUSIVEMENT RESPONSABLE DE CONSERVER AVANT LA RÉSILIATION TOUTES LES DONNÉES DE VOTRE COMPTE DONT VOUS AUREZ BESOIN.

8. Utilisation excessive. Vous devez contrôler vos comptes, les utiliser conformément à toutes les limites du plan précisées et de façon à ne pas perturber les activités d'autres clients de Staples/Bureau en Gros. Si votre utilisation dépasse les limites d'utilisation pour votre compte ou est susceptible de perturber les activités d'autres clients de Staples/Bureau en Gros, vous acceptez que Staples/Bureau en Gros puisse, à son entière discrétion, i) vous facturer sur votre carte de crédit cette utilisation excessive, ii) mettre à niveau votre plan ou accroître les limites de votre compte afin de pallier le problème d'utilisation excessive, iii) suspendre ou résilier votre compte pour cause. L'utilisation et l'imputation de frais pour utilisation excessive seront établies uniquement en fonction des renseignements sur l'utilisation recueillis par **Staples/Bureau en Gros**. Toute partie non utilisée du plan ne pourra être accumulée, ni être reportée d'un mois à un autre. La mise à niveau ou l'augmentation des limites de votre compte entraînera la responsabilité de payer de nouveaux frais.

9. Staples/Bureau en Gros peut, à son entière discrétion, refuser des documents, données, logiciels ou produits que vous avez mis, ou essayé de mettre, sur les serveurs de Staples/Bureau en Gros. Staples/Bureau en Gros vous avisera de son refus et vous offrira la chance de modifier ces documents, données, logiciels ou produits de façon à répondre à ses exigences.

10. Les documents, données, logiciels ou produits que vous mettez sur les serveurs de Staples/Bureau en Gros, ou qui y sont mis par votre entremise devront être exempts de codes malicieux ; ceux-ci comprennent les dispositifs de désactivation ou causant l'arrêt immédiat, les bombes à retardement, les trappes, les chevaux de Troie, les vers ou virus informatiques et les mécanismes pouvant désactiver les serveurs ou avoir une incidence négative sur ceux-ci.

11. STAPLES/BUREAU EN GROS FOURNIT SES SERVICES « TELS QUELS », « OÙ ILS SE TROUVENT », AVEC TOUS LEURS DÉFAUTS ET SANS GARANTIES, CONDITIONS OU DÉCLARATIONS, LESQUELLES FONT L'OBJET D'UNE RENONCIATION ET D'UNE EXONÉRATION. VOUS ACCEPTEZ EXPRESSÉMENT QUE VOTRE UTILISATION DES

SERVICES SOIT À VOS RISQUES ET PÉRILS. TOUTE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE GARANTIES, CONDITIONS ET DÉCLARATIONS, DE QUELQUE NATURE QU'ELLES SOIENT, EXPRESSES, IMPLICITES OU LÉGALES, DÉCOULANT D'UNE LOI, D'UN CONTRAT, DE L'USAGE DU COMMERCE, DE LA COUTUME, DES MODALITÉS D'EXÉCUTION, DE LA CONDUITE OU DES COMMUNICATIONS ENTRE LES PARTIES, DÉCOULANT DE LA NATURE DE LA PRÉSENTE ENTENTE, OU CONFORMÉMENT À L'USAGE, L'ÉQUITÉ OU LE DROIT, OU AUTREMENT, ET COMPRENANT NOTAMMENT TOUTES LES GARANTIES, CONDITIONS ET DÉCLARATIONS SUR LE TITRE ET LA PROPRIÉTÉ (Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE QUE LE BIEN EN QUESTION EST SANS AUTRES DROITS OU REDEVANCES), L'ABSENCE DE CONTREFAÇON, LA QUALITÉ SATISFAISANTE, LA QUALITÉ MARCHANDE ET L'ADAPTATION À UNE FIN PARTICULIÈRE OU GÉNÉRALE, LA QUALITÉ ET LA QUALITÉ DE L'EXÉCUTION SONT, PAR LES PRÉSENTES, DÉCLINÉES ET EXCLUES.

12. Le contenu des renseignements et des données qui passent dans le réseau de Staples/Bureau en Gros ou qui utilisent les services, ainsi que le contenu de toutes les activités que vous exercez à l'aide de ces services sont votre entière responsabilité.

13. Vous déclarez et garantissez, par les présentes, que vous avez le droit d'utiliser tout document breveté, protégé par la loi sur le droit d'auteur ou portant une marque de commerce, ou tout autre document à propriété exclusive, que vous utilisez, affichez ou transférez autrement au moyen des serveurs de **Staples/Bureau en Gros**.

14. Vous devez fournir tous les téléphones, les services téléphoniques, les ordinateurs, les logiciels, le matériel informatique, ainsi que tous les autres services requis pour accéder aux services. Staples/Bureau en Gros ne fait ni ne donne aucune déclaration, garantie ou assurance que votre équipement sera compatible avec les services de Staples/Bureau en Gros.

**ANNEXE « H » AUX CONDITIONS DE SERVICE –
SERVICES INTERNET ET SERVICES
INFONUAGIQUES (« entente »)**

**SERVICE DE SOUTIEN
TECHNIQUE POUR
ORDINATEURS DE
STAPLES/BUREAU EN GROS**

1. Généralités. Le service de soutien technique pour ordinateurs de Staples/Bureau en Gros (« service de soutien technique pour ordinateurs de

Staples/Bureau en Gros » ou « service de Staples/Bureau en Gros ») vous est fourni en tant que client par Staples/Bureau en Gros conformément à l'entente et à la présente annexe.

2. Services de Staples/Bureau en Gros et frais.

Les services de Staples/Bureau en Gros et les frais applicables sont décrits dans les pages Web situées à cloud.staplestech.ca (« **site Web** »). Le service de Staples/Bureau en Gros peut comprendre (en fonction du forfait choisi) ce qui suit : a) aide au client/soutien technique limité ; b) instructions relative à l'exécution des fonctions standard du système d'exploitation de l'ordinateur et du logiciel d'application admissible (« **soutien à la clientèle** ») ; c) soutien de contrôle à distance en vue d'aider au contrôle informatique préventif (« **contrôle à distance** »). Veuillez examiner le site Web pour connaître les diverses fonctions du service de Staples/Bureau en Gros, notamment les exigences techniques minimales (« **exigences minimales** ») auxquelles doivent répondre vos systèmes (et ceux de tous vos utilisateurs). Vous devez verser à Staples/Bureau en Gros à l'échéance les frais tel qu'exigé pour le service de Staples/Bureau en Gros, y compris les frais portant sur le soutien à la clientèle, énoncés à cet égard ci-dessous et tels que modifiés de temps en temps.

3. Inscription. Vous devez : a) fournir des renseignements de base concernant les ordinateurs de bureau ou portatifs pour lesquels vous voulez acheter le service de soutien technique pour ordinateurs de Staples/Bureau en Gros ; b) inscrire ces ordinateurs de bureau ou portatifs auprès de Staples/Bureau en Gros (« **équipement inscrit** »). Ne pas tenir à jour vos renseignements d'inscription pourrait entraîner la résiliation ou la suspension du service de Staples/Bureau en Gros. Votre équipement inscrit doit, au moment de son inscription, être en bon état de fonctionnement et répondre aux exigences minimales, et tout défaut détecté durant l'inscription initiale de votre équipement inscrit sera enregistré en tant que défaut préexistant. Tous les défauts doivent être corrigés avant l'entrée en vigueur du service de Staples/Bureau en Gros. Une fois que vous aurez fourni les renseignements exacts et complets à Staples/Bureau en Gros, cette dernière vous fournira des instructions pour télécharger les fichiers et installer et lancer le service de soutien technique pour ordinateurs de Staples/Bureau en Gros. Ne pas terminer le processus d'inscription et d'installation peut entraîner un retard dans la protection et vous empêcher de faire une réclamation (telle que définie à l'article 7). Au moment de l'inscription initiale, si Staples/Bureau en Gros détermine, à son entière discrétion, que l'équipement inscrit n'est pas en bon état de fonctionnement ou qu'il ne répond pas aux exigences minimales, Staples/Bureau en Gros a) vous avisera que vous n'êtes pas admissible au service de soutien technique pour ordinateurs de

Staples/Bureau en Gros ; b) retirera de votre équipement inscrit tout logiciel de protection d'ordinateur (tel que défini à l'article 6) ; c) vous remboursera tous les frais que vous avez versés pour le service de Staples/Bureau en Gros. Si vous n'inscrivez pas vos ordinateurs de bureau ou portatifs dans les trente (30) jours suivant l'achat du service de Staples/Bureau en Gros, vous ne serez admissible à aucun remboursement.

4. Logiciel. Outre vos obligations aux termes des articles 14 et 21 de l'entente, vous devez lire et accepter les dispositions de la convention de licence qui aura été présentée au cours du processus d'installation ou durant votre utilisation et qui sera applicable à tout logiciel (y compris le logiciel de protection d'ordinateur) mis à votre disposition par Staples/Bureau en Gros ou ses tiers fournisseurs en rapport avec le service de Staples/Bureau en Gros (« **logiciel** »). Vous ne devez enregistrer ou copier aucun logiciel, en tout ou en partie, sauf à des fins de copie de secours ou d'archivage. Vous convenez que : a) vous assumez tous les risques liés à l'utilisation du logiciel ou à sa fiabilité ; b) Staples/Bureau en Gros ne sera aucunement responsable, directement ou indirectement, de pertes ou dommages de quelque nature que ce soit attribuables ou liés à votre utilisation du logiciel ou au fait de vous y fier, notamment du défaut du logiciel de répondre à vos besoins, normes, attentes ou fonctions souhaitées ; c) vous ne devez pas retirer les droits d'auteur ni les avis d'exclusivité du logiciel ou des documents connexes.

5. Accès à distance, consentement du client et responsabilités. Pour permettre à Staples/Bureau en Gros de vous fournir son service, vous accordez à Staples/Bureau en Gros ou à ses tiers fournisseurs un accès leur permettant de prendre le contrôle à distance de votre équipement inscrit ou du logiciel et de leur apporter des modifications, notamment d'installer et, s'il y a lieu, de désinstaller certains logiciels, après vous en avoir dûment avisé, et vous consentez par les présentes à de telles interventions. Vous devez en tout temps assurer la sauvegarde des données, des logiciels, des renseignements et de tous les autres fichiers stockés sur le disque ou les lecteurs de votre équipement inscrit. Staples/Bureau en Gros ne pourra en aucun cas être tenue responsable de la perte ou de la corruption de données ou de logiciels. Vous devez vous assurer d'avoir une connaissance, une expérience ainsi que des compétences techniques adéquates et suffisantes pour utiliser le service de Staples/Bureau en Gros et en bénéficier, et vous devez prendre connaissance de l'ensemble de la documentation et des renseignements concernant le service de Staples/Bureau en Gros. Vous convenez que vous connaissez les exclusions du service de protection d'ordinateur de Staples/Bureau en Gros indiquées et que vous devez vous assurer que le service de

protection d'ordinateur de Staples/Bureau en Gros offre le type de protection convenant à vos besoins avant d'en faire l'achat. En sus des dispositions relatives à l'entretien de l'équipement devant être effectué aux termes de l'article 7 de l'entente, ne pas respecter toute directive d'entretien et de service du fabricant à l'égard de l'équipement inscrit peut entraîner un refus de protection dudit équipement.

6. Soutien à la clientèle. Le soutien est amorcé en cliquant sur le lien Web fourni par courriel après l'inscription au service de soutien technique pour ordinateurs de Staples/Bureau en Gros. Cette action lancera les premiers bilans de santé et mise au point de l'ordinateur (« **bilan de santé et mise au point de l'ordinateur** »), installera le logiciel de protection contre le vol d'ordinateur portable et installera l'icône de clavardage de soutien technique pour ordinateurs de Staples/Bureau en Gros sur le bureau de votre ordinateur (« **logiciel de soutien technique pour ordinateurs** »). Une fois le bilan de santé et la mise au point de l'ordinateur terminés, vous recevrez un rapport détaillé contenant des recommandations pour corriger toute déficience ou situation observée susceptible de nuire à la fiabilité, à la performance et à la sécurité de votre système. L'admissibilité du système à la protection de garantie du matériel informatique sera également déterminée.

a) **Soutien de premier niveau :** Si vous avez besoin d'une aide pour diagnostic ou d'un soutien technique à distance pour l'équipement inscrit et les applications, vous pouvez joindre un technicien certifié du service de Staples/Bureau en Gros, soit par clavardage, soit par téléphone (« **soutien de premier niveau** »). Vous devrez fournir un consentement préalable chaque fois que vous utiliserez l'aide pour diagnostic à distance. Le service de clavardage est disponible 24 heures sur 24, sept jours sur sept, sauf les jours fériés.

b) **Soutien de deuxième niveau :** Si le problème ne peut être résolu dans le cadre du soutien de premier niveau et que ce problème est inclus dans la définition du service de soutien technique de Staples/Bureau en Gros, alors le soutien téléphonique « 911 » sera mis à votre disposition ou vous serez ré-aiguillé vers un emplacement de Staples/Bureau en Gros pour un soutien en matériel informatique (« **soutien de deuxième niveau** »). Vous devez faire toutes les sauvegardes de données et de logiciels pour vous protéger contre toute perte éventuelle. Staples/Bureau en Gros ne sera pas tenue responsable des données perdues ou détériorées dans le cadre d'une réparation ou d'un remplacement effectué aux termes de son service. De plus, des frais de service pourront s'appliquer chaque fois qu'un soutien de deuxième niveau vous est fourni, en fonction de votre emplacement géographique et de vos besoins. Les frais de service courants vont de 65,00 \$ à 85,00 \$, mais sont susceptibles d'être modifiés aux termes de l'entente.

7. Responsabilités du client :

a) Vous devez permettre l'accès avec votre configuration de coupe-feu, ou autrement autoriser la transmission normale et sans entrave des communications et autres données entre votre équipement inscrit et la console de gestion du tiers fournisseur de Staples/Bureau en Gros pour obtenir le service de Staples/Bureau en Gros.

b) Pour les configurations multi-amorçage, vous devez obtenir un service séparé et installer un logiciel de soutien d'ordinateur distinct pour chaque cas du système d'exploitation installé sur l'équipement inscrit.

c) Vous ne devez pas utiliser les fonctions de géolocalisation et de saisie de renseignements du service de Staples/Bureau en Gros sans le consentement explicite de tous les utilisateurs, responsables et détenteurs de l'équipement inscrit. Vous devez obtenir et maintenir un tel consentement avant d'utiliser les fonctions de géolocalisation ou de saisie de renseignements ou d'autoriser Staples/Bureau en Gros ou son tiers fournisseur à fournir un service qui comprend de telles fonctions. Vous devez indemniser Staples/Bureau en Gros, ainsi que ses tiers fournisseurs, concédants, administrateurs, dirigeants, employés et mandataires de l'ensemble des coûts, y compris les honoraires d'avocat, les pertes ou dommages, quelle qu'en soit la nature, découlant de quelque façon que ce soit d'une telle omission.

d) Vous convenez que certains services fournis par Staples/Bureau en Gros peuvent être de nature intrusive et destructrice et peuvent enfreindre la confidentialité des renseignements personnels du détenteur ou de l'utilisateur de l'équipement inscrit et exiger la collecte, le maintien et l'utilisation de renseignements personnels identifiables. Vous confirmez, déclarez et garantissez à Staples/Bureau en Gros par les présentes que vous avez le consentement de tous les utilisateurs, responsables et détenteurs de l'équipement inscrit pour lequel le service de Staples/Bureau en Gros est demandé et que vous avez obtenu ce consentement conformément à toutes les lois sur l'emploi, sur la protection des renseignements personnels, ainsi qu'à d'autres lois. Vous confirmez également que vous fournirez à Staples/Bureau en Gros, sur demande raisonnable de cette dernière, un original et une copie de chacun de ces consentements.

8. Abus du service de Staples/Bureau en Gros. En sus des restrictions s'appliquant à l'utilisation du service de Staples/Bureau en Gros aux termes de l'article 14 de l'entente, vous ne devez pas demander l'inscription, la réparation ou le remplacement de produits qui ne vous appartiennent pas.

Introduction

9. **Cession du service de Staples/Bureau en Gros.** Le service de Staples/Bureau en Gros ne peut être transféré à un tiers qu'avec le consentement préalable par écrit de Staples/Bureau en Gros. Le service de Staples/Bureau en Gros ne peut être transféré à un autre ordinateur que si cet ordinateur a été dûment inscrit auprès de Staples/Bureau en Gros dans le cadre du service de Staples/Bureau en Gros. Les transferts entre équipements inscrits sont assujettis à un délai d'attente de trente (30) jours.

10. **Vente ou cession d'équipement inscrit.** Vous devez vous assurer que vous avez retiré tous les composants du service de Staples/Bureau en Gros installés sur l'équipement inscrit avant de vendre ou de céder ce dernier à une autre partie.

11. **Renseignements personnels.** En plus des dispositions de l'entente concernant la protection des renseignements personnels et la confidentialité, le service de Staples/Bureau en Gros exige que Staples/Bureau en Gros et son tiers fournisseur recueillent des renseignements sur vous et sur les configurations de votre système informatique. Le réseau Internet public et des réseaux de tiers seront utilisés pour vous fournir le service de Staples/Bureau en Gros, et des renseignements sur vous ou sur votre système informatique pourront être transmis sur Internet. En toutes circonstances, les renseignements conservés par Staples/Bureau en Gros et ses tiers fournisseurs seront stockés dans des installations sécurisées, seront protégés contre l'accès non autorisé et ne seront conservés que pour une période de temps raisonnablement nécessaire. Si la divulgation de l'emplacement de l'équipement inscrit est requise pour vous fournir le service de Staples/Bureau en Gros, Staples/Bureau en Gros obtiendra votre consentement explicite avant d'utiliser ou de divulguer de tels renseignements. Le logiciel GPS installé sur l'équipement inscrit demeure inactif jusqu'à ce qu'il soit amorcé par Staples/Bureau en Gros à la réception d'un rapport de vol et de votre consentement. En l'absence de votre consentement à une telle activation du logiciel GPS installé sur l'équipement inscrit, Staples/Bureau en Gros ne sera pas en mesure de vous fournir la composante de récupération en cas de vol et de sécurité des renseignements. Le tiers fournisseur de Staples/Bureau en Gros obtiendra les renseignements nécessaires pour exploiter le service de Staples/Bureau en Gros et pour lui permettre de vous fournir ce service.

STAPLES CANADA (« votre fournisseur de services ») s'engage à être un bon citoyen de réseau. Pour aider votre fournisseur de services à protéger l'utilité d'Internet et permettre aux utilisateurs d'en profiter pleinement, vous convenez de respecter les conditions de la présente politique d'utilisation acceptable (« **politique** »). Toute infraction à la politique constitue une violation des conditions de l'entente et peut entraîner la résiliation de l'entente ou la suspension du service de Staples/Bureau en Gros qui est prévu.

Si vous avez des questions au sujet de la politique, n'hésitez pas à communiquer avec votre fournisseur de services par courriel à billing@staplestech.ca.

Aux fins de la présente politique, « **hôte Internet** » désigne tout ordinateur ou dispositif électronique relié à Internet. Les mots et expressions qui ne sont pas définis dans la présente politique ont le sens qui leur est donné dans l'entente.

Généralités

Votre service de Staples/Bureau en Gros est destiné uniquement à un usage commercial ; il vous est interdit d'utiliser votre service de Staples/Bureau en Gros ou tout équipement fourni dans le cadre de votre service de Staples/Bureau en Gros pour exploiter une entreprise de fournisseur de services Internet.

Les énoncés ou gestes constituant du harcèlement ou des mauvais traitements, verbaux, écrits ou autres, à l'endroit des employés, fournisseurs, mandataires et représentants de votre fournisseur de services sont strictement interdits et ne seront pas tolérés.

Il vous est interdit d'utiliser le service de Staples/Bureau en Gros pour exercer des activités telles :

- la transmission de messages non sollicités qui, du seul avis de votre fournisseur de services, causent des interruptions importantes ou suscitent des plaintes de la part d'autres utilisateurs d'Internet ;
- le fait d'empêcher tout autre utilisateur de profiter d'Internet, d'entraver le fonctionnement ou l'efficacité du service de Staples/Bureau en Gros, de surcharger nos réseaux de manière exceptionnelle, ou d'augmenter autrement le niveau du trafic sur Internet de manière à empêcher les autres utilisateurs de transmettre ou de recevoir des renseignements ;
- l'affichage, la transmission ou la distribution sous toute forme de renseignements visant ou encourageant une conduite qui constituerait

une infraction criminelle ou qui engagerait une responsabilité civile, ou l'utilisation du service de Staples/Bureau en Gros d'une façon allant à l'encontre de la loi ou dans le but d'empêcher tout autre utilisateur d'utiliser ou de profiter du service de Staples/Bureau en Gros ou d'Internet ;

- l'affichage ou la transmission de messages constituant du « pourriel », ce qui comprend notamment la transmission de courriels non sollicités, la publication de messages inappropriés dans les groupes de discussion, la diffusion de messages trompeurs à caractère commercial, le bombardement par courrier électronique et toute autre utilisation abusive des serveurs de courrier électronique ou de groupes de discussion ;
- la revente de bande passante ou de toute autre partie du service de Staples/Bureau en Gros, y compris notamment des adresses IP fournies par votre fournisseur de services ;
- le harcèlement d'utilisateurs ou de groupes d'une façon quelconque, ce qui comprend notamment la diffamation, les abus, le harcèlement criminel, les menaces ou toute autre violation des droits de tiers reconnus par la loi ;
- l'usurpation de l'identité d'autres abonnés du service Internet d'affaires ou d'autres fournisseurs de service Internet de quelque façon que ce soit ;
- le téléchargement en aval et en amont, la transmission, l'affichage, la publication, la diffusion, la réception, l'extraction, le stockage ou toute forme de reproduction, de distribution ou tout autre moyen donnant accès à des renseignements, des logiciels, des fichiers ou à d'autres documents qui, selon le cas, i) sont protégés par les droits d'auteur ou tout autre droit de propriété intellectuelle, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation du détenteur de ces droits, ii) sont diffamatoires ou obscènes, contiennent de la pornographie juvénile ou de la littérature haineuse, iii) constituent une atteinte à la vie privée, une appropriation de la personnalité ou de l'établissement d'un lien ou d'un cadrage non autorisé ;
- la falsification ou la suppression des mentions d'auteur, des avis juridiques ou d'autres avis appropriés, ou des désignations ou étiquettes exclusives concernant l'origine ou la source des logiciels ou de tout autre renseignement figurant dans un fichier ;
- la transmission, l'affichage, la publication, la diffusion, la réception, l'extraction, le stockage ou toute forme de reproduction, de distribution, ou tout autre moyen donnant accès à des fichiers, programmes ou renseignements conçus pour aider l'utilisateur à faire échec à la protection contre la copie, l'inscription ou tout autre mécanisme antivol

associé aux programmes de type commercial ou partagiciel ;

- la transmission, l'affichage, la réception, l'extraction, le stockage ou toute forme de reproduction, de distribution ou tout autre moyen donnant accès à des programmes ou des renseignements conçus pour aider à utiliser frauduleusement des services de télécommunications ;
- l'utilisation des ressources d'un hôte Internet de façon non autorisée par ses administrateurs, y compris la transmission de courrier, de chaînes de lettres ou d'offres d'argent facile ou de type pyramidal de toute nature ;
- l'affichage ou la transmission d'informations ou de logiciels contenant un virus, un robot d'annulation de messages, un cheval de Troie, un ver informatique ou une autre composante destructrice ou perturbatrice ;
- la transmission, l'affichage, la réception, l'extraction, le stockage ou toute forme de reproduction, de distribution ou tout autre moyen donnant accès à des programmes ou des renseignements constituant ou favorisant un comportement qui constituerait une infraction criminelle ou qui donnerait lieu à des poursuites civiles ;
- l'infraction à toute loi ou à tout règlement applicable.

Courrier électronique

Tout service de courriel Internet qui vous est fourni par Staples/Bureau en Gros avec votre service de Staples/Bureau en Gros (« **courriel de Staples/Bureau en Gros** ») est destiné uniquement à votre usage commercial. Vous ne devez pas concéder en sous-licence, distribuer, transférer ni vendre le service de courriel de Staples/Bureau en Gros ni aucune de ses composantes.

Vous acceptez d'utiliser le service de courriel de Staples/Bureau en Gros uniquement en vue d'envoyer et de recevoir des messages et des documents qui sont appropriés. Outre les conditions générales énoncées ci-dessus, à titre d'exemple et sans limiter la portée de ce qui précède, vous acceptez d'utiliser le service de courriel de Staples/Bureau en Gros en vous abstenant :

- d'utiliser le service dans le cadre de ventes pyramidales, d'envois de pourriel ou de messages non sollicités (commerciaux ou autres) ;
- d'empêcher tout autre utilisateur d'utiliser ou de profiter du service ;
- de créer une fausse identité en vue d'induire des tiers en erreur ou de falsifier les en-têtes de vos messages électroniques de quelque façon que ce soit ;

- d'utiliser, de télécharger, de copier de toute autre façon ou de fournir (gratuitement ou non), en tout ou en partie, à une personne ou à une entité un répertoire des utilisateurs du service ou tout autre renseignement sur les utilisateurs ou sur leur utilisation ;
- de favoriser ou de faciliter la transmission des messages électroniques non sollicités ;
- de joindre une signature excessivement longue à vos messages électroniques ;
- d'envoyer des messages électroniques pour perturber ou occasionner des difficultés perturbant la réception d'autres messages électroniques.

Lorsque vous gardez une ou plusieurs listes d'envoi de type option d'adhésion, vous devez avoir une méthode de confirmation des abonnements et pouvoir fournir ces renseignements à la demande de votre fournisseur de services. Si aucune preuve n'est fournie à cet égard, ces courriels de masse non sollicités pourront être considérés, à la discrétion de votre fournisseur de services, comme des courriels non sollicités.

Votre fournisseur de services se réserve le droit, à son entière discrétion, de limiter le nombre de destinataires auxquels le client envoie les courriels, le nombre d'abonnés inscrits sur les listes d'envoi option d'adhésion du client et le nombre de messages que le client peut envoyer ou recevoir par l'entremise du service de courriel de Staples/Bureau en Gros.

Ni le fournisseur de services ni ses distributeurs n'ont quelque obligation que ce soit d'exercer un contrôle sur le service de courriel de Staples/Bureau en Gros. Toutefois, votre fournisseur de services et ses distributeurs se réservent le droit d'examiner les documents qui sont transmis par l'intermédiaire du service de courriel et de retirer tout document, à leur entière discrétion. Votre fournisseur de services peut, à son entière discrétion, annuler votre accès au service de courriel de Staples/Bureau en Gros en tout temps, sans vous donner de préavis à cet effet.

Votre fournisseur de services et ses distributeurs se réservent le droit de communiquer à tout moment des renseignements qu'ils jugent, à leur entière discrétion, nécessaires afin de répondre à des exigences provenant de lois, de règlements, de procédures judiciaires ou du gouvernement. Votre fournisseur de services et ses distributeurs se réservent également le droit, en tout temps et à leur entière discrétion, d'éditer, de refuser d'afficher ou d'enlever, en tout ou en partie, tout renseignement ou document.

Groupes/forums de discussion

En plus des conditions générales énoncées ci-dessus, il vous est interdit, lorsque vous affichez des messages dans un groupe ou un forum de discussion, d'exercer des activités telles :

- afficher des fichiers binaires ou des messages excessivement lourds, sauf ceux qui sont expressément autorisés par la charte ou par la foire aux questions du groupe ou du forum de discussion en question ;
- afficher des messages essentiellement identiques dans plus de dix (10) groupes ou forums de discussion ;
- joindre une signature excessivement longue à vos messages ;
- falsifier les en-têtes de vos messages de quelque façon que ce soit.

Les messages affichés dans un groupe ou forum de discussion doivent être conformes à la charte ou à la foire aux questions du groupe ou forum de discussion auquel les messages s'adressent.

Logiciel de clavardage (IRC)

En plus des conditions générales énoncées ci-dessus, il vous est interdit, lorsque vous utilisez un service de clavardage IRC ou autre service de clavardage, d'exercer des activités telles :

- envoyer de façon non sollicitée des messages qui contiennent des annonces publicitaires ou à caractère commercial ;
- tenter de lancer une attaque entraînant un refus de service, de façon automatisée à l'aide d'un robot de recherche ou de façon manuelle.

De plus, lors de l'utilisation d'un serveur IRC ou de tout autre service de clavardage, vous devez vous conformer entièrement aux règles et règlements de l'administrateur du serveur.

Réseau/Sécurité

En plus des conditions générales énoncées ci-dessus, lorsque vous utilisez le service de Staples/Bureau en Gros, il vous est interdit d'exercer des activités telles :

- partager le nom d'utilisateur et le mot de passe de votre compte aux fins d'entrées en communication simultanées par accès à partir du même compte ;
- de rendre un hôte Internet incapable de répondre efficacement aux demandes de service d'autres hôtes ;
- d'analyser ou de pénétrer les mécanismes de sécurité d'un hôte Internet ;
- de falsifier une partie des en-têtes de paquets TCP/IP de quelque façon que ce soit ;

- de poser un geste propre à compromettre la sécurité de votre hôte Internet de quelque façon que ce soit.

Tel que l'entente le décrit plus amplement, la sécurité de votre système et de votre compte sont votre entière responsabilité. Votre fournisseur de services offrira son entière collaboration aux forces de l'ordre dans le cadre d'une enquête due à une infraction à la présente politique.

Dans l'éventualité où notre personnel recevrait de nombreuses plaintes au sujet d'infractions à la présente politique, des frais de traitement pour chaque plainte reçue, en plus des frais administratifs, pourront être portés à votre compte et ce, à la discrétion de votre fournisseur de services.

CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL

entre

STAPLES CANADA Inc./Bureau en Gros Ltée, une société constituée aux termes des lois du Canada, ayant son siège social au 6, avenue Staples/Bureau en Gros, Richmond Hill (Ontario) L4B 4W3, collectivement avec ses sous-traitants et tiers concédants ou tiers fournisseurs (« **Staples/Bureau en Gros** », « **nous** », « **notre** » ou « **nos** »)

et

vous, le client (« vous »)

IMPORTANT : LISEZ ATTENTIVEMENT LE PRÉSENT CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL (« CLUF »), CAR IL CONTIENT DES RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES IMPORTANTS.

EN CLIQUANT SUR « ENTRER », « J'ACCEPTÉ », OU TOUT AUTRE BOUTON OU ICÔNE SEMBLABLE QUAND VOUS Y ÊTES INVITÉ AU MOMENT D'UTILISER, D'INSTALLER, D'ACCÉDER À, DE TÉLÉCHARGER OU DE COPIER LE LOGICIEL OU TOUT SERVICE AUX UTILISATEURS FINAUX, OU PAR LE SIMPLE FAIT D'UTILISER, D'ACCÉDER À, D'INSTALLER, DE TÉLÉCHARGER, DE COPIER OU AUTREMENT DE FAIRE USAGE DU LOGICIEL (DÉFINI CI-DESSOUS) OU DE TOUT SERVICE AUX UTILISATEURS FINAUX, VOUS ÊTES PRÉSUMÉ AVOIR IRRÉVOCABLEMENT ACCEPTÉ D'ÊTRE LIÉ PAR L'ENSEMBLE DES CONDITIONS DU PRÉSENT CLUF. VOUS CONVENEZ QUE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL OU DES SERVICES AUX UTILISATEURS FINAUX EST PAR AILLEURS LIMITÉE PAR LES CONDITIONS DE SERVICES (SERVICES INFONUAGIQUES ET INTERNET) DE STAPLES CANADA QUI VOUS LIENT À STAPLES/BUREAU EN GROS ET DES ANNEXES DE SERVICE APPLICABLES (« **ENTENTE DE STAPLES/BUREAU EN GROS** »). **VOUS RECONNAISSEZ ET CONVENEZ QUE LES SOUS-TRAITANTS, TIERS CONCÉDANTS ET TIERS FOURNISSEURS DE STAPLES/BUREAU EN GROS, À TITRE DE DISTRIBUTEURS DU LOGICIEL, SONT DES TIERS BÉNÉFICIAIRES VISÉS DU PRÉSENT CONTRAT, HABILITÉS, AU MÊME TITRE QUE STAPLES/BUREAU EN GROS, À APPLIQUER LE PRÉSENT CLUF, Y COMPRIS DES EXCLUSIONS ET LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉS.** SI VOUS ÊTES UNE PERSONNE TRAVAILLANT POUR UNE ENTREPRISE, VOUS DÉCLAREZ ET GARANTISSEZ QUE VOUS AVEZ L'AUTORITÉ NÉCESSAIRE POUR LIER VOTRE ENTREPRISE AUX CONDITIONS DU PRÉSENT CLUF.

Vous devez accepter les conditions du présent CLUF (« **conditions d'utilisation** ») pour faire usage des composantes (définies ci-dessous). Si vous n'acceptez pas les conditions d'utilisation, il ne vous est octroyé aucun droit à l'égard des composantes ni aucun droit de recevoir les services (définis ci-dessous).

Si vous n'acceptez pas d'être lié par les présentes conditions d'utilisation, vous ne devez pas cliquer sur « ENTRER » ou « J'ACCEPTÉ » et vous devez retourner ou détruire toutes les copies du logiciel (défini ci-dessous) sans délai afin d'obtenir un crédit approprié.

Le présent CLUF énonce les conditions aux termes desquelles Staples/Bureau en Gros vous fournira les services de stockage de données stipulés et décrits dans l'entente de Staples/Bureau en Gros, dans les annexes qui y sont jointes et sur le site Web cloud.staplestech.ca (« **services** » ou « **service** »). **Staples/Bureau en Gros peut vous fournir les services par l'intermédiaire d'un mandataire, d'un sous-traitant, d'un tiers concédant ou d'un tiers fournisseur, toutes ces personnes étant incluses dans la définition de « Staples/Bureau en Gros » telle qu'utilisée dans le présent CLUF.** Les conditions énoncées dans les pages qui suivent, ainsi que toutes les règles d'utilisation, toutes les politiques ou tous les autres documents supplémentaires expressément intégrés aux présentes par renvoi et publiés par Staples/Bureau en Gros, font partie intégrante du présent CLUF.

1. Nos services

a) Généralités Les autres services que nous pourrions introduire et que vous convenez d'utiliser seront considérés comme un service et seront assujettis au présent CLUF. Aux fins du présent CLUF, le terme « **composantes** » désigne le logiciel (« **logiciel** »), qu'il soit préinstallé, disponible sur un support ou offert en téléchargement, les services de protection de données, de sauvegarde ou autres, les sites Web et tous les autres logiciels, fonctions, outils, documents de référence, sites Web et services fournis par Staples/Bureau en Gros. Certains des services exigent l'installation d'équipement, de logiciel ou d'une documentation connexe sur vos ordinateurs. Si des composantes sont requises pour l'utilisation des services, nous vous aviserons et vous les installerez sur vos ordinateurs. En utilisant une composante ou en vous inscrivant pour l'obtenir, vous acceptez les conditions d'utilisation et les politiques applicables sur la protection des renseignements personnels. Vous acceptez de recevoir des avis par voie électronique et par d'autres

modes de communication raisonnables. À chaque utilisation que vous faites d'une composante, vous réaffirmez votre acceptation des conditions d'utilisation alors en vigueur. Si vous ne désirez pas être lié par les présentes conditions d'utilisation, vous pouvez cesser d'utiliser les composantes. Vous ne pouvez utiliser des composantes ou vous y inscrire sans avoir accepté ces conditions d'utilisation.

b) Logiciel Si vous installez le logiciel sur vos ordinateurs, Staples/Bureau en Gros vous octroie par les présentes, soit directement par voie de sous-licence ou indirectement par l'intermédiaire d'un tiers fournisseur, et sous réserve des dispositions du présent CLUF, une licence non exclusive et incessible (« **licence** ») vous autorisant à utiliser une copie en code objet des programmes informatiques constituant le logiciel ainsi installé, pour la durée du présent CLUF. Le logiciel est la propriété d'un tiers fournisseur de Staples/Bureau en Gros, est protégé par des droits d'auteur et est concédé sous licence, et non vendu. Vous ne pouvez utiliser le logiciel que sur les ordinateurs sur lesquels il a été installé et pour lesquels il est inscrit chez nous, et uniquement afin de vous permettre d'utiliser les services pour vos propres données et vos propres besoins d'affaires internes. Si vous faites l'acquisition du logiciel en tant que mise à niveau, vous ne pouvez, après l'installation de la mise à niveau, utiliser la version précédente du logiciel ou la céder à une autre partie. Nous conservons en tout temps le titre et la propriété de tous les droits sur le logiciel, y compris les droits d'auteur et tous les autres droits de propriété intellectuelle. Aucun droit d'utilisation du logiciel autre qu'en conformité avec le présent CLUF ne vous est octroyé.

c) Soutien Dans la mesure où vous avez payé à l'échéance les frais applicables aux termes de l'entente de Staples/Bureau en Gros, nous convenons de vous fournir toutes les nouvelles versions, corrections ou améliorations du logiciel à mesure que nous diffusons ces dernières à nos clients en général à titre de services de mise à jour, et vous pouvez utiliser nos services de soutien à la clientèle pour une aide raisonnable visant à trouver et à résoudre les problèmes posés par l'utilisation des services. Le soutien ne comprend pas les éléments suivants, pour lesquels vous devrez payer des frais supplémentaires : les logiciels, services ou options que nous vendons séparément ; ainsi que tout soutien en réponse à des appels de votre part si le problème s'avère non attribuable aux services ou aux composantes.

2. Modifications

Nous pouvons modifier, à notre entière discrétion et sans responsabilité de votre part, la totalité ou une partie du CLUF et des services que nous offrons, y compris l'ajout, la modification ou l'interruption de tout aspect des services (tels, notamment, la mise à jour de l'équipement, du logiciel ou des protocoles de communication utilisés pour la prestation des services). Si et quand nous apporterons une modification importante à l'un de ces éléments, nous vous en aviserons en affichant la modification sur cloud.staplestech.ca, en vous l'indiquant par un message écrit sur votre facture mensuelle ou en utilisant toute autre méthode susceptible d'attirer votre attention. Une telle modification n'entrera en vigueur qu'au terme d'un délai d'au moins trente (30) jours après la communication d'un tel avis. Si vous n'acceptez pas ladite modification, votre seul recours consistera à résilier les services conformément à l'article 12. En continuant d'accéder aux services et de les utiliser après l'entrée en vigueur d'une modification, vous signifierez votre acceptation de la modification, et vous convenez expressément que i) vous serez réputé avoir accepté cette modification sans qu'une entente écrite supplémentaire ou reconnaissance expresse soit nécessaire, et ii) que vous conserverez la responsabilité de toutes vos obligations aux termes du présent CLUF.

3. Utilisation des services

a) Conditions générales des services. Les services vous sont fournis à condition que vous acceptiez le présent CLUF et conveniez d'y être lié, que vous soumettiez des renseignements d'inscription (définis à l'article 4 b)) véridiques, complets et exacts et que vous exécutiez vos obligations aux termes du présent CLUF et de l'entente de Staples/Bureau en Gros, notamment, mais sans s'y limiter, les responsabilités expressément indiquées à l'article 3 d) et les responsabilités stipulées dans l'entente de Staples/Bureau en Gros. Nous nous réservons, à notre entière discrétion le droit de limiter, de restreindre ou de refuser toute demande ou offre d'utilisation des services.

b) Votre ordinateur Exception faite des composantes, vous êtes responsable de l'ensemble du matériel informatique, des logiciels et des services qui sont nécessaires pour vous permettre d'accéder aux services et de les utiliser (« **vos systèmes** »). Cela comprend, par exemple, vos ordinateurs, leurs systèmes d'exploitation et la connectivité Internet ou les autres services réseau pour lesquels vous pourriez devoir payer des frais à un tiers. Nous ne serons tenus responsables d'aucun des éléments ci-dessus. Si nous modifions les services conformément à l'article 2 b) dans le but d'ajouter des fonctions ou d'implanter de nouvelles technologies ou pour d'autres raisons, vous pourriez avoir occasionnellement à remplacer ou à mettre à niveau vos systèmes, en tout ou en partie, afin de continuer d'utiliser les services. Tous les remplacements ou mises à niveau de vos systèmes sont votre entière responsabilité.

c) Administrateur du compte. Vous convenez que la personne identifiée sur votre compte au moment du processus de commande (« **administrateur du compte** ») est et demeurera en tout temps pleinement autorisée par vous à agir en votre nom. Staples/Bureau en Gros pourra considérer que l'ensemble des communications, instructions et avis reçus de l'administrateur du compte sont valides et que vous êtes lié par ceux-ci. Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, vous convenez que l'administrateur du compte peut effectuer en votre nom ce qui suit : i) donner des instructions ou recevoir des avis ou des communications concernant les services ; ii) communiquer ou approuver tous les ajouts, suppressions et modifications touchant les services ; iii) lire, récupérer, supprimer, transmettre ou autrement utiliser les renseignements, documents et dossiers que vous pourriez nous transmettre par l'intermédiaire des services (« **vos données** »), tels que stockés au moyen des services ; et iv) fournir des renseignements d'inscription mis à jour ou modifiés. Vous (si vous êtes un particulier), l'administrateur de votre compte ou n'importe lequel de vos dirigeants ayant le pouvoir de signer des ententes exécutoires en votre nom (si vous êtes une entité juridique) pouvez désigner une autre personne comme l'administrateur de votre compte en nous le signalant par écrit au moins quinze (15) jours à l'avance. Vous comprenez et convenez que nous pouvons continuer de nous en remettre à l'autorité de l'administrateur du compte actuel durant ce délai de quinze (15) jours. Vous comprenez et convenez que l'accès à vos données et les restrictions à un tel accès relèvent de vous. Vous reconnaissez que vous devez surveiller la capacité de stockage que vous utilisez dans le cadre des services et que vous devez nous aviser à l'avance et par écrit, ou au moyen d'une nouvelle commande, de toute augmentation de capacité dont vous pourriez avoir besoin.

d) Coopération et aide Vous devez : i) configurer vos systèmes de façon appropriée, conformément aux spécifications techniques et autres que nous vous fournissons, avant l'installation des composantes ; ii) fournir un accès et une aide technique raisonnables concernant vos systèmes pour permettre l'installation et la configuration des composantes et des services ; iii) fournir, au sujet de la configuration de vos systèmes, d'autres renseignements dont nous pourrions raisonnablement avoir besoin pour assurer le soutien à la clientèle lié à votre utilisation des composantes et des services; iv) nous aviser à l'avance et par écrit de toutes les modifications importantes de vos systèmes, notamment des renseignements d'inscription (définis à l'article 4 b)), et, en particulier, dans le cadre de toute demande de soutien à la clientèle; v) fournir toute autre coopération ou aide stipulée dans le présent CLUF relativement aux services. Vous acceptez que l'installation et la configuration des composantes et des services pourront exiger que certains éléments de vos systèmes, notamment les serveurs, soient hors ligne durant cette installation. Ne pas nous fournir une aide raisonnable conformément à ce qui précède pourrait représenter pour nous du temps, du matériel et des frais supplémentaires. Vous devrez payer tous les frais et dépenses supplémentaires découlant d'une telle omission, dès la réception d'un avis par écrit signalant le fait que vous n'avez pas fourni une telle aide.

e) Vos données Par les présentes, vous nous accordez, à nous et à nos mandataires, concédants, sous-traitants et tiers fournisseurs, une licence non exclusive et sans redevances pour l'utilisation, le stockage, la copie et la transmission de vos données dans l'unique but de vous fournir les services conformément à l'entente de Staples/Bureau en Gros et au présent CLUF. À moins d'une disposition expresse à l'effet contraire dans le présent CLUF, nous n'assumons aucune responsabilité ou obligation à l'égard de vos données, notamment aucune obligation d'examiner ou de surveiller vos données. Si nous recevons une ordonnance d'un tribunal, d'un gouvernement ou d'une autorité de réglementation réclamant la divulgation de vos données, nous vous aviserons, à moins qu'il ne nous soit interdit de le faire. En pareil cas, nous nous réservons le droit de divulguer vos données, mais uniquement dans la mesure requise pour nous conformer à une telle ordonnance.

f) Conduite et activités interdites Vous devez vous conformer à l'ensemble des lois, règles et règlements applicables dans vos activités liées à l'utilisation, au stockage et à l'extraction de vos données au moyen des services. Vous ne devez pas, directement ou indirectement, faire ni l'un ni l'autre des actes suivants, ni permettre, proposer, recommander ou conseiller à d'autres de le faire : i) sauf aux fins de copie de sauvegarde, copier, télécharger ou autrement enregistrer sur tout dispositif de stockage, ou inscrire sur quelque support que ce soit, un logiciel (y compris notre logiciel), des renseignements ou autres documents que nous avons créés ou élaborés ou que nous détenons sous licence (« **nos documents** »), ce qui, plus précisément, exclut vos données ; ii) vendre, revendre, reproduire, afficher publiquement, exécuter, distribuer, décompiler, désosser, modifier ou tenter de modifier notre matériel, ou en produire des œuvres dérivées, de quelque manière que ce soit, ou autrement utiliser notre matériel à toutes fins publiques ; iii) céder ou divulguer notre matériel à toute autre personne sans notre consentement préalable par écrit ; iv) utiliser les services d'une manière susceptible d'endommager, de désactiver, de surcharger ou d'altérer les services ; (v) nuire à la sécurité ou autrement utiliser de manière abusive les services, les ressources du système, les comptes, serveurs ou réseaux reliés aux services ou accessibles au moyen de ces derniers ; vi) perturber ou

entraver l'utilisation des services par toute autre personne; vii) transmettre au moyen des services : A) un virus, un cheval de Troie, un ver informatique, une porte dérobée, un mécanisme d'arrêt, ou tout logiciel, code ou programme semblable qui a pour but, est susceptible ou a pour effet de désactiver, de bloquer, d'endommager, de détruire, de corrompre ou d'entraver l'utilisation normale des services ou de logiciels, données ou équipements utilisés dans le cadre des services ; B) un document qui est ou peut raisonnablement être perçu comme trompeur, frauduleux, diffamatoire, menaçant, intimidant, abusif, importun, violent, dégradant, obscène, pornographique, blasphématoire, nuisible ou offensant pour des personnes, de nature délictuelle ou pouvant autrement donner lieu à une responsabilité criminelle, réglementaire ou civile ; C) un document qui contrevient ou pourrait raisonnablement contrevir aux lois applicables ; D) un document qui enfreint ou viole une entente, des droits de propriété intellectuelle tels que des droits d'auteur, des secrets commerciaux, des brevets ou des marques de commerce, ou des droits moraux, des droits de publicité, des droits à la vie privée, des obligations fiduciaires ou d'autres droits d'un tiers (collectivement, « **droits d'un tiers** ») ; viii) utiliser ou tenter d'utiliser le compte, le mot de passe, le service, le système ou d'autres renseignements d'une autre personne, créer ou utiliser une fausse identité, usurper l'identité de quiconque ou agir autrement sous de fausses représentations ; ix) tenter d'obtenir un accès non autorisé aux services ou aux parties des services auxquels l'accès vous est interdit ; x) utiliser les services dans un but ou d'une façon illicite, ou d'une manière qui est contraire ou contrevient autrement à quelque loi, règle, règlement ou code professionnel applicable, ou encore aux droits d'un tiers.

4. Déclarations et garanties

a) Nous garantissons que nous sommes autorisés à vous octroyer la licence et à vous fournir les services. Notre prestation de services sera conforme aux niveaux de service énoncés à l'annexe A et exclura la non-disponibilité ou les défaillances des services liées aux causes suivantes : i) mise à jour programmée, mises à niveau et périodes de service du système ; ii) absence de disponibilité attribuable directement ou indirectement à des actes ou des omissions de votre part ou à vos systèmes ; iii) omission de votre part de fournir des renseignements d'inscription (définis à l'article 4 b)) à jour et exacts, ou des modifications de ces derniers ; iv) événements mentionnés à l'article 10. LES GARANTIES QUI PRÉCÈDENT REMPLACENT TOUTES LES AUTRES DÉCLARATIONS, GARANTIES ET CONDITIONS, POUR LESQUELLES STAPLES/BUREAU EN GROS NE SERA PAS RESPONSABLE, DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT (EXPRESSES, IMPLICITES, LÉGALES OU AUTRES), NOTAMMENT LES GARANTIES ET CONDITIONS IMPLICITES DE VALEUR COMMERCIALE, DE QUALITÉ MARCHANDE, DE DURABILITÉ, D'ADAPTATION À UNE FIN PARTICULIÈRE, DE QUALITÉ, DE QUALITÉ SATISFAISANTE ET DE NON-CONTREFAÇON, ET CELLES DÉCOULANT D'UNE LOI OU AUTREMENT DU DROIT, OU DE PRATIQUES OU USAGES COMMERCIAUX ; STAPLES/BUREAU EN GROS N'OFFRE AUCUNE AUTRE ASSURANCE OU GARANTIE : I) LES SERVICES RÉPONDRONT À VOS EXIGENCES (NOTAMMENT QUANT À SAVOIR SI LES LIMITES DE CAPACITÉ DE STOCKAGE QUE VOUS CHOISISSEZ SERONT SUFFISANTES OU APPROPRIÉES POUR VOUS) ; II) QUE TOUS LES FICHIERS SE TROUVANT SUR VOS SYSTÈMES SERONT SAUVEGARDEÉS OU QUE LES SERVICES SERONT SANS ERREURS OU FOURNIS DE FAÇON ININTERROMPUE OU CONTINUE ; III) TOUTES LES DÉFICIENCES DES SERVICES PEUVENT ÊTRE REPÉRÉES ET CORRIGÉES. STAPLES/BUREAU EN GROS N'EST PAS TENUE DE VÉRIFIER L'EXHAUSTIVITÉ, L'EXACTITUDE OU TOUT AUTRE ASPECT DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS OU TRAITÉS AU MOYEN DU SITE OU DES SERVICES, Y COMPRIS VOS DONNÉES.

b) Vous déclarez et garantissez par les présentes ce qui suit : i) vous êtes et vous resterez libre de conclure le présent CLUF et d'exécuter entièrement vos obligations aux termes des présentes et de l'entente de Staples/Bureau en Gros, et vous n'avez ou n'aurez avec personne d'autre un accord ou une entente qui nuirait à l'exécution de telles obligations ; ii) le présent CLUF constitue un engagement légal et valide, qui vous lie et qui vous est opposable conformément à ses conditions ; iii) il n'existe aucun litige, arbitrage ou autre différend en cours, auquel vous êtes partie et qui, s'il se concluait en votre défaveur, aurait un important effet négatif sur votre capacité d'exécuter vos obligations aux termes du présent CLUF ; iv) l'utilisation, le stockage et la transmission de vos données au moyen des services n'ont pas et n'auront pas, pour effet d'enfreindre ou de violer les droits de tiers ; v) vous avez obtenu et obtiendrez tous les droits et consentements nécessaires afin de pouvoir utiliser, stocker, copier et transmettre vos données, y compris tous les renseignements personnels contenus dans les présentes, au moyen de nos services, et afin de nous octroyer la licence autorisant l'utilisation de vos données de la façon décrite à l'article 3 e) ci-dessus ; vi) vous nous avez fourni ou nous fournirez des renseignements véridiques, exacts, complets et à jour sur vous-même et sur vos systèmes, notamment les renseignements inclus dans tout processus Web d'inscription et de gestion du compte ou tout document d'engagement du client (« **renseignements d'inscription** »), et vous mettrez à jour les renseignements d'inscription pour vous assurer qu'en tout temps, ils sont véridiques, exacts, complets et à jour. Tous les renseignements personnels que vous soumettrez seront assujettis à notre politique de protection des renseignements personnels de clients.

Vous convenez que nous pouvons prendre des mesures raisonnables (notamment toutes les mesures exigées par les lois applicables) pour confirmer votre identité et tous les renseignements d'inscription connexes.

5. Propriété intellectuelle

a) Vous convenez que nous détenons tous les droits, titres et intérêts dans les composantes, les parties de celles-ci, ainsi que les logiciels ou le contenu fournis en RELATION avec le logiciel ou les services, et notamment tous les droits de propriété intellectuelle. À moins de dispositions expresses à l'effet contraire, le présent CLUF n'a PAS pour effet de vous transférer ou de vous céder sous licence le droit d'utiliser nos documents. Exception faite de la licence octroyée aux termes du présent CLUF, tous les droits à l'égard des composantes sont réservés, et aucune licence implicite n'est accordée par Staples/Bureau en Gros.

b) Les composantes et leur structure, leur organisation, leur code source et leur documentation contiennent nos secrets commerciaux de valeur, et vous vous abstenrez (et ne permettrez pas à des tiers) de i) céder en sous-licence, louer à bail, louer, prêter, transférer ou distribuer le logiciel ou les services, ou des dérivés de ces derniers, à des tiers, ii) modifier, adapter ou traduire le logiciel ou les services, ou en produire des œuvres dérivées, iii) décompiler, désosser, désassembler ou autrement tenter d'obtenir le code source du logiciel ou des services, iv) extraire des parties de fichiers du logiciel pour les utiliser dans d'autres applications, v) enlever, occulter ou altérer les marques de commerce ou les avis de droits d'auteur ou de droits de propriété de Staples/Bureau en Gros ou d'un tiers qui sont apposés sur le logiciel ou les services, qui sont contenus dans ces derniers ou auxquels vous accédez au moyen du logiciel ou des services.

c) Le logiciel peut comprendre des parties de code provenant de tiers. Les conditions de licence avec les tiers portant sur un tel code, et non les dispositions du présent article, régiront votre utilisation de ce code.

6. Confidentialité

a) Propriété de Staples/Bureau en Gros. Le logiciel, la configuration et la méthodologie des services qui vous sont fournis constituent nos renseignements confidentiels. Vous devez déployer au moins des efforts commercialement raisonnables pour protéger la confidentialité, et empêcher la divulgation non autorisée, de nos renseignements confidentiels qui sont en votre possession. Les renseignements confidentiels ne comprennent pas les renseignements qui sont généralement connus du public ou accessibles au public. Vous devez déployer les meilleurs efforts possibles pour empêcher vos employés, concédants, mandataires, sous-traitants ou tiers fournisseurs d'utiliser ou de divulguer à toute partie non autorisée les renseignements confidentiels appartenant à Staples/Bureau en Gros, ou d'utiliser ceux-ci à des fins non autorisées.

b) Codes ID et mots de passe. Vous recevrez un code ID (« **code ID** ») et un mot de passe (« **mot de passe** ») pour accéder aux services et à vos données. Vous devez utiliser votre code ID et votre mot de passe en toute confidentialité, ce qui comprend notamment ce qui suit : i) ne pas divulguer votre code ID ni votre mot de passe à quiconque ; ii) ne pas utiliser votre code ID ni votre mot de passe à des fins non autorisées. Une seule personne peut utiliser chaque code ID et chaque mot de passe. L'utilisation de services avec votre code ID et votre mot de passe, ainsi qu'avec des codes ID et mots de passe supplémentaires dont vous avez fait la demande, sont votre entière responsabilité ; cette responsabilité comprend notamment les frais engagés auprès de nous à l'aide de ces codes ID et mots de passe. Si la confidentialité d'un code ID ou mot de passe est compromise, vous devez nous en aviser le plus rapidement possible. Nous sommes en droit de considérer comme étant authentiques et pleinement autorisées toutes les instructions qui nous sont transmises au moyen d'un code ID et d'un mot de passe. Nous ne serons pas tenus responsables de l'utilisation non autorisée ou inappropriée d'un code ID ou d'un mot de passe et n'assumerons aucune obligation de contrôler ou d'examiner l'utilisation d'un code ID ou d'un mot de passe, sauf pour enregistrer, à des fins de facturation, l'utilisation de chaque code ID pour accéder aux services. De plus, au moment de votre inscription aux services, une clé de chiffrement (« **clé** ») est créée pour protéger vos données. Toutes les données stockées par les services sont chiffrées au moyen de votre clé. Vous devez maintenir, protéger et garder en lieu sûr tous les renseignements concernant votre clé. Si l'un ou l'autre des services est réinstallé sur votre ordinateur ou sur un autre ordinateur, vous aurez besoin de la clé pour pouvoir accéder à vos données et les consulter. Si vous perdez votre code ID, votre mot de passe ou votre clé, vous pourriez ne pas pouvoir accéder à vos données, et Staples/Bureau en Gros ne sera aucunement responsable de votre incapacité à récupérer vos données.

7. Indemnisation

Vous nous indemnisez, ainsi que nos sociétés affiliées et mandataires (ainsi que les dirigeants, administrateurs et employés de ces derniers), des réclamations, des actions ou des demandes, notamment des frais juridiques et comptables raisonnables, attribuables ou liés : i) à vos actes ou omissions ou aux violations de votre part du présent CLUF ou de l'entente de Staples/Bureau en Gros ; ii) aux pertes ou dommages subis par un tiers en lien avec les services, vos données ou l'utilisation non autorisée de vos codes ID ou de vos mots de passe.

8. Clauses de non-responsabilité

a) NOUS NE SERONS AUCUNEMENT RESPONSABLES À L'ÉGARD DE PERTES OU DE DOMMAGES ATTRIBUABLES OU LIÉS À : I) QUELQUE ÉLÉMENT RELATIF À VOS SYSTÈMES (NOTAMMENT NE PAS SÉCURISER NI PROTÉGER VOS SYSTÈMES, CODES ID OU MOTS DE PASSE) ; II) L'ACCÈS AUX SERVICES, L'INCAPACITÉ D'Y ACCÉDER, LE DÉFAUT OU LA DÉFAILLANCE DES SERVICES CAUSÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR VOS SYSTÈMES OU PAR LE SERVICE, LE FOURNISSEUR DE SERVICES, LE RÉSEAU, LES RENSEIGNEMENTS, L'UTILISATEUR OU LA RESSOURCE INFORMATIQUE D'UN TIERS ; III) L'ACCÈS NON AUTORISÉ À VOS DONNÉES OU L'ALTÉRATION, LE VOL, LA PERTE, LA CORRUPTION OU LA DESTRUCTION DE CES DERNIÈRES (NOTAMMENT LES ERREURS OU DÉFAILLANCES DES SUPPORTS OU DISPOSITIFS UTILISÉS POUR STOCKER VOS DONNÉES) ; IV) TOUTE UTILISATION D'UNE CAPACITÉ DE STOCKAGE EXCÉDANT CELLE QUE VOUS AVEZ DEMANDÉE ET TOUTE DÉFAILLANCE OU ERREUR DANS LES SERVICES QUI EN RÉSULTENT ; V) TOUT AUTRE ACTE OU OMISSION D'UN TIERS.

b) LES TIERS FOURNISSEURS DÉPLOIERONT DES EFFORTS RAISONNABLES POUR PROTÉGER VOS DONNÉES CONFORMÉMENT AUX NORMES APPLIQUÉES À LEURS AUTRES CLIENTS EN GÉNÉRAL. TOUTEFOIS, AUCUNE MESURE DE SÉCURITÉ N'OFFRE UNE PROTECTION ABSOLUE. PAR CONSÉQUENCE, NOUS NE POUVONS DÉCLARER OU GARANTIR QUE VOS DONNÉES SERONT SÉCURISÉES EN TOUT TEMPS.

9. Limitations de responsabilité

a) NOUS NE SERONS NULLEMENT RESPONSABLES DES I) DOMMAGES, RÉCLAMATIONS, PERTES, BLESSURES, TAXES, DÉPENSES OU COÛTS (« **DOMMAGES ») DUS À DES ERREURS, À UNE NON-DISPONIBILITÉ, À DES INTERRUPTIONS DE SERVICES, OU À DES RENDEZ-VOUS D'INSTALLATION RÉELS OU MANQUÉS, NI DES II) DOMMAGES INDIRECTS, PARTICULIERS, CONSÉCUTIFS, EXEMPLAIRES, PUNITIFS OU ACCESSOIRES, DE QUELQUE NATURE OU POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT.**

b) SOUS RÉSERVE DE TOUTE AUTRE LIMITATION OU EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ CONTENUE DANS LE PRÉSENT CONTRAT, NOTRE RESPONSABILITÉ CUMULATIVE ENVERS VOUS, POUR TOUS LES SERVICES FOURNIS AUX TERMES DES PRÉSENTES, À L'ÉGARD DE DOMMAGES, Y COMPRIS LES DOMMAGES DUS À NOTRE NÉGLIGENCE, MANQUEMENT CONTRACTUEL, DÉLIT OU AUTRE MOTIF D'ACTION, Y COMPRIS UN MANQUEMENT FONDAMENTAL, NE PEUT DÉPASSER UN MONTANT ÉGAL AU TOTAL GLOBAL DES FRAIS MENSUELS (MOINS TOUS LES RABAIS, INCITATIFS, PROMOTIONS ET CRÉDITS) QUE VOUS DEVEZ VERSER AUX TERMES DE L'ENTENTE DE STAPLES/BUREAU EN GROS POUR LES SERVICES DURANT LA PÉRIODE D'UN (1) MOIS PRÉCÉDANT L'ÉVÉNEMENT AYANT DONNÉ LIEU AUX DOMMAGES, MOINS LES MONTANTS VERSÉS (LE CAS ÉCHÉANT) À L'ÉGARD DE RÉCLAMATIONS PRÉCÉDENTES POUR LES SERVICES. STAPLES/BUREAU EN GROS NE SERA PAS TENUE RESPONSABLE ENVERS VOUS POUR LE CONTENU, LES APPLICATIONS OU LES SERVICES QUI VOUS SONT FOURNIS PAR UN TIERS EN VUE D'UNE UTILISATION AVEC LES SERVICES, MÊME SI ELLE FACTURE ET PERÇOIT DES FRAIS AU NOM DE CE TIERS.

c) Sans restreindre la portée de ce qui précède, nous ne pouvons être tenus responsables, selon le cas : i) des actes ou omissions d'un fournisseur de services de télécommunications dont les installations sont utilisées pour établir les raccordements à des points ; ii) des diffamations ou des violations de marques de commerce, de droits d'auteur ou de violation de droits de propriété intellectuelle liés aux éléments transmis ou reçus par les installations de Staples/Bureau en Gros ou utilisant les services de Staples/Bureau en Gros, ou des réclamations basées sur une allégation selon laquelle l'utilisation de l'équipement par le biais de votre compte enfreint les droits de propriété intellectuelle d'un tiers ; iii) des violations de tout droit de propriété intellectuelle découlant de la combinaison ou de l'utilisation avec des services d'équipement ou des logiciels et des installations n'appartenant pas à Staples/Bureau en Gros.

10. Cas de force majeure

Si l'exécution par l'une ou l'autre des parties de toute obligation aux termes du présent CLUF, exception faite d'une obligation de paiement, est empêchée, restreinte ou entravée pour une cause (« **cas de force majeure** ») telle un incendie, une inondation, un séisme, une explosion ou un autre sinistre, un accident ou un cas fortuit, une grève ou un conflit de travail, l'incapacité de faire l'achat ou d'obtenir la livraison de pièces, de fournitures, de sources d'alimentation, de services de télécommunications, d'équipements ou de logiciels auprès de fournisseurs, une guerre ou un autre événement violent, une loi, une ordonnance, une proclamation, un règlement, un décret, une demande ou une exigence d'une autorité gouvernementale, ou toute autre action ou condition échappant au contrôle raisonnable de la partie exécutante, celle-ci sera dispensée d'une telle exécution dans la mesure de cet empêchement, cette restriction ou cette entrave.

11. Mise en application

Vous reconnaissez et convenez que nous pourrions subir un préjudice irréparable si vous contrevenez à toute disposition du présent CLUF et que des dommages-intérêts pourraient constituer un recours inadéquat à l'égard d'une telle contravention. Vous convenez à l'avance par les présentes que dans l'éventualité d'une telle contravention, nous aurons le droit, en sus de tous les autres recours, dommages-intérêts et redressement à notre disposition en droit ou en équité, de nous prévaloir d'une injonction interlocutoire ou définitive.

12. Durée, résiliation, suspension et accès limité

a) Durée La durée du présent CLUF commence à la date d'entrée en vigueur de l'entente de Staples/Bureau en Gros et se poursuit pendant la durée stipulée pour les services dans cette entente (« **durée** »), à moins qu'elle ne soit résiliée conformément au présent article 12.

b) Résiliation de notre part Nous pouvons mettre fin à la prestation des services conformément aux dispositions de l'entente de Staples/Bureau en Gros portant sur les services. Cela entraînera la résiliation du présent CLUF le dernier jour où les services vous seront fournis.

c) Résiliation de votre part Vous pouvez communiquer avec Staples/Bureau en Gros pour mettre fin aux services de la façon prévue dans l'entente de Staples/Bureau en Gros, ce qui aura pour effet de résilier le présent CLUF. La résiliation prend effet trente (30) jours après le dernier jour du mois au cours duquel vous communiquez avec Staples/Bureau en Gros pour y mettre fin (« **date de résiliation** »). En résiliant vous-même les services, vous serez assujettis i) à des frais de résiliation, selon la définition donnée à ce terme dans l'entente de Staples/Bureau en Gros, ii) à tous les autres effets découlant d'une résiliation de votre part, conformément aux dispositions de l'article 9 de l'entente de Staples/Bureau en Gros.

d) Conséquences de la résiliation À la résiliation : i) tous les frais non réglés payables par vous aux termes de l'entente de Staples/Bureau en Gros seront immédiatement dus et exigibles ; ii) vous cesserez immédiatement d'utiliser les logiciels et nous les retournerez, avec toute la documentation connexe et toutes ses copies, dans les cinq (5) jours suivant la date de résiliation ; iii) vous ne serez plus autorisé à accéder aux services ni aux données (y compris vos données) stockées au moyen des services après la résiliation. **Nous supprimerons et effacerons toutes les copies en ligne de vos données trente (30) jours après la date de résiliation. Staples/Bureau en Gros peut conserver hors ligne des copies d'archives de vos données pendant une période ne dépassant pas six (6) mois à partir de la date de résiliation ou, en cas de différend relatif au présent CLUF, pendant une période de six (6) mois à compter du règlement final de ce différend, après quoi toutes les copies de vos données en notre possession ou contrôle seront effacées ou détruites. Vous devez transférer vos données à un autre fournisseur de services ou à un autre serveur avant la date de résiliation. Une fois effacées, toutes les données seront perdues et ne pourront être récupérées.**

e) Suspension de l'accès En sus des droits de suspension prévus dans l'entente de Staples/Bureau en Gros, nous pouvons suspendre immédiatement votre accès aux services ou résilier le présent CLUF : i) si nous avons des motifs raisonnables de croire qu'un code d'identification ou un mot de passe est employé, ou que vos données sont utilisées, modifiées ou transmises, de façon frauduleuse ou sans autorisation appropriée ; ii) si le fait de continuer de vous fournir les services pourrait soit causer un tort ou un préjudice à un tiers ou violer une loi, un règlement, une ordonnance gouvernementale ou les droits d'un tiers, soit empêcher ou entraver de façon significative l'utilisation des services par tout autre client ; iii) si Staples/Bureau en Gros reçoit d'un tribunal ou d'une autorité gouvernementale ou réglementaire une ordonnance demandant que nous cessions de vous fournir les services ; iv) si vous abusez des services de façon significative ou répétée. Si Staples/Bureau en Gros résilie les services aux termes de dispositions de suspension, elle supprimera et effacera toutes les copies en ligne de vos données trente (30) jours après la date de résiliation.

f) Survie de certaines obligations La résiliation du présent CLUF ne libérera pas l'une ou l'autre des parties de ses obligations ou responsabilités accumulées jusqu'à la résiliation. Les parties conviennent que les articles 3 c), 3 e), 3 f), 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12 d), 13, 14 et 15 survivront à la résiliation du présent CLUF.

13. Procédures juridiques et arbitrage

a) Délais des procédures Toute procédure juridique découlant du présent CLUF ou liée à ce dernier doit être intentée dans un délai d'un (1) an après l'événement ayant donné lieu à la procédure.

b) Arbitrage Dans la mesure permise par les lois applicables et à moins que les parties n'en conviennent autrement, les différends et réclamations (aux termes d'une loi, d'un règlement, d'une entente, d'un délit ou autrement), présents et futurs, relatifs au CLUF, aux services ou à la publicité, au marketing, à la vente ou à la prestation des services par Staples/Bureau en Gros seront tranchés par voie d'arbitrage, par la décision définitive et sans appel d'un arbitre unique, à l'exclusion des tribunaux de la province ou du territoire où se situe l'adresse de facturation, que vous avez fournie à Staples/Bureau en Gros, et conformément i) à la politique de Staples/Bureau en Gros en

matière d'arbitrage, disponible à Staples/Bureau en Gros.ca/ArbitrationPolicy, dans sa version modifiée par Staples/Bureau en Gros ; ii) aux lois applicables en matière d'arbitrage en vigueur dans la province ou le territoire où se situe votre adresse de facturation canadienne fournie à Staples/Bureau en Gros. Si l'adresse de facturation que vous avez fournie à Staples/Bureau en Gros ne se trouve pas au Canada, l'arbitrage aura lieu en Ontario, conformément aux lois en matière d'arbitrage qui y sont en vigueur.

14. Lois applicables

Staples/Bureau en Gros est une société canadienne et, sous réserve de l'article 13, le CLUF, y compris toutes les questions liées à sa validité, à son interprétation, à son exécution et à son application, est régi par les lois et règlements fédéraux canadiens, et seulement par les lois et règlements provinciaux applicables à Staples/Bureau en Gros dans la province où se situe l'adresse de facturation que vous avez fournie à Staples/Bureau en Gros. Le CLUF peut être modifié ou résilié si les lois et règlements en question l'exigent. Veuillez noter que les droits du client peuvent varier d'une province à l'autre.

15. Généralités

a) Autres assurances Chacun de nous pourra signer et soumettre des documents et actes supplémentaires et prendre toutes les mesures, pouvant être raisonnablement nécessaires pour mettre en œuvre efficacement, préciser ou faire valoir plus clairement l'intention et la signification du présent CLUF.

b) Dissociabilité Si l'une des dispositions du présent CLUF se révèle illégale, invalide ou, pour quelque raison que ce soit, inapplicable, cette disposition sera considérée comme étant dissociée du présent CLUF, sans que cela influe sur la validité des autres dispositions. Si l'application d'une disposition du présent CLUF à toute personne ou à des cas particuliers est considérée comme invalide ou inapplicable dans une certaine mesure, son application à d'autres personnes ou à d'autres cas où la disposition ne serait pas invalide ou inapplicable ne sera pas touchée.

c) Cession Nous pouvons, à notre entière discrétion, céder le présent CLUF et la licence. Vous ne pouvez céder le présent CLUF ni la licence sans notre consentement préalable par écrit. Vous ne pouvez céder ou transférer le logiciel à titre de sûreté ou autrement, ni le louer à bail, le louer, le transférer ou le transmettre de quelque façon que ce soit, et vous ne pouvez octroyer de sous-licence aux termes des présentes sans notre consentement préalable par écrit. Le présent CLUF s'appliquera au profit et à la charge des parties, ainsi que de leurs héritiers et ayants droit respectifs. Nonobstant ce qui précède, vous aurez le droit de céder le présent CLUF dans son intégralité sans notre consentement à un acheteur de la totalité ou de la quasi-totalité de vos actifs, pourvu que : i) l'acheteur n'offre pas et ne commercialise pas de services faisant concurrence aux nôtres ; ii) vous nous donniez un préavis par écrit de trente (30) jours de la cession ; iii) l'acheteur s'engage par écrit auprès de nous à assumer le présent CLUF et à s'y conformer.

d) Renonciations Aucune renonciation à l'égard d'une violation de l'une des conditions ou dispositions du présent CLUF n'entrera en vigueur ou ne sera exécutoire à moins qu'elle ne soit établie par écrit et que nous l'ayons signée et, à moins d'une disposition à l'effet contraire, une telle renonciation se limite à la violation particulière concernée.

e) En-têtes Les en-têtes du présent CLUF ne visent qu'à faciliter la consultation et sont sans effet sur la signification ou l'interprétation du présent contrat.

f) Avis Les demandes, avis ou autres communications devant vous être fournis aux termes du présent CLUF seront transmis par la poste, par télécopieur ou par courriel aux adresses ou numéros que vous nous aurez fournis. Les demandes, avis ou autres communications qui vous sont fournis seront considérés comme ayant été officiellement reçus le jour ouvrable suivant le jour où nous vous les aurons livrés et, dans le cas des avis par courriel, l'avis sera présumé avoir été donné dès le jour ouvrable où le courriel vous sera envoyé à partir de notre système informatique. Les demandes, avis ou autres communications que vous devez nous fournir devront être transmis par écrit par la poste à l'adresse suivante :

STAPLES CANADA INC./BUREAU EN GROS LTÉE, 6, avenue Staples/Bureau en Gros, Richmond Hill (Ontario) L4B 4W3 (« **Staples/Bureau en Gros** »)

Annexe A

1. Services de stockage et niveaux de service

a) Service de sauvegarde en ligne

i. Description du service

Staples/Bureau en Gros effectuera une sauvegarde à distance ou des sauvegardes incrémentielles des données désignées par le client à cet égard, conformément aux paramètres choisis par le client (« **politique de gestion des données du client** »), au moyen du logiciel. Sauf s'il en est convenu autrement, les options du service

seront réglées pour vous selon le processus et les réglages par défaut, ou selon le processus ou les réglages types de Staples/Bureau en Gros, lesquels pourront être modifiés à l'entière discrétion de celle-ci.

ii. Niveaux de service

Staples/Bureau en Gros déploiera des efforts commercialement raisonnables pour faire la sauvegarde (ou la sauvegarde incrémentielle) des fichiers que vous aurez désignés à cet égard conformément à la politique de gestion des données du client (« **niveaux de service** »). Nous ne serons nullement tenus responsables de ne pas effectuer une sauvegarde ou des sauvegardes incrémentielles de fichiers en raison, selon le cas : a) d'une mise à jour programmée ; b) de tout événement causé par vos actes ou omissions ou par vos systèmes ; c) de l'omission de votre part d'aviser Staples/Bureau en Gros de modifications importantes ou pertinentes de votre infrastructure (par ex., installation ou mise à niveau de logiciel ou de matériel informatique) ; d) d'une sauvegarde ou de la conservation d'une sauvegarde au-delà de la période ou des versions indiquées dans la politique de gestion des données du client ; e) de défaillances des systèmes de télécommunications publics, y compris Internet ; f) d'un cas de force majeure tel que défini dans le CLUF.

b) Responsabilités particulières du client

Il importe de vous abstenir d'éditer, de modifier, de supprimer, de retirer, de déplacer, de protéger en écriture ou d'altérer de quelque autre façon des fichiers du système. **MISE EN GARDE** : L'édition, la modification, la suppression, le retrait, la protection en écriture ou toute autre altération des fichiers du système peut entraîner la perte de données. Staples/Bureau en Gros ne vous fournit pas de services de consultation concernant vos pratiques ou politiques de gestion des données. Vous avez l'entière responsabilité de mettre en place de telles politiques et procédures. Vous reconnaissez et convenez que Staples/Bureau en Gros n'offre pas de solution de reprise après sinistre aux termes des présentes. Si vous avez exclu ou omis de sélectionner des fichiers ou des données visés par vos sauvegardes, ces données ne seront pas disponibles pour une extraction. Vous êtes responsable de tous les aspects de vos systèmes, notamment de la réparation ou du remplacement de votre matériel informatique, de vos systèmes d'exploitation, de vos applications, pilotes, configurations et autres éléments servant à accéder aux données, à les utiliser et à les stocker.

POLITIQUE SUR L'ANTIPOURRIEL DE STAPLES/BUREAU EN GROS

La présente politique définit de façon plus détaillée les actions interdites définies dans la politique sur l'utilisation acceptable de Staples/Bureau en Gros, laquelle fait partie de l'entente de service-cadre que vous avez signée lorsque vous vous êtes abonné aux services de Staples/Bureau en Gros, et décrit sommairement les actions acceptables et interdites sur votre compte hébergé.

Les plaintes et les conséquences suscitées par l'utilisation des comptes hébergés de Staples/Bureau en Gros relèvent des propriétaires de ces comptes.

Aussitôt qu'elle prendra connaissance ou sera avisée de tels abus de service, Staples/Bureau en Gros enquêtera et, sans vous fournir d'avis préalable, désactivera votre compte afin de protéger la sécurité, l'intégrité et la facilité d'utilisation des services d'hébergement, des serveurs et du réseau partagé de Staples/Bureau en Gros.

QU'EST-CE QUE LE POURRIEL ?

Staples/Bureau en Gros définit le POURRIEL, aussi connu sous courriel commercial non sollicité (UCE) ou courriel de masse non sollicité (UBE), comme un message courriel que le destinataire considère non sollicité et de nature commerciale, ou un courriel de masse. Staples/Bureau en Gros interdit expressément l'envoi de POURRIEL par l'entremise de son réseau et de ses serveurs.

Si vous croyez avoir reçu un POURRIEL (conformément à la définition ci-dessus) par l'entremise du réseau de Staples/Bureau en Gros, veuillez adresser une plainte signée, ainsi que le message reçu, y compris l'en-tête complète du courriel, à [abuse@Staples/Bureau en Gros.com](mailto:abuse@StaplesBureau.com).

Staples/Bureau en Gros ne mène pas d'enquête ni ne prend de mesures lorsqu'il s'agit de plaintes anonymes.

ACTIVITÉS ÉLECTRONIQUES INTERDITES

Envoi d'UCE/UBE, aussi connu sous le nom de POURRIEL

Défini comme l'envoi de courriel à des destinataires qui le considèrent comme un courriel non sollicité de nature commerciale, ou l'envoi d'un courriel de masse à des destinataires qui le considèrent comme un courriel non sollicité de quelque nature qu'il soit. C'est l'une des formes les plus graves d'abus de comptes.

Collecte de réponses d'UCE ou de POURRIEL

Définie comme une collecte de réponses, directement ou indirectement, d'UCE ou d'UBE que vous avez envoyée ou qui a été

envoyée en votre nom.

Publicité sur le site Web au moyen d'UCE et d'UBE, aussi connue sous le nom de « SPAMvertising »

Définie comme l'envoi d'un courriel qui :

- constitue un UCE ou un UBE conformément à la définition ci-dessus ;
- contient des liens ou renvois, directs ou indirects, à un ou plusieurs sites Web.

Elle comprend également l'utilisation de comptes de courriels, de serveurs ou de services de tiers à des fins de publicité sur le(s) site(s).

Bombardement de courriels

Défini comme l'envoi d'un nombre irraisonnable de messages électroniques à un seul système, une seule personne ou une seule adresse électronique.

Harcèlement par courriel

Défini comme l'envoi de courriels d'une manière ou avec un contenu qui soit perçu comme une menace ou une forme de harcèlement par le destinataire prévu ou par celui qui a effectivement reçu ces courriels.

Bombardement de lettres

Défini comme l'envoi d'un courriel dont le contenu peut ou pourrait avec possibilité endommager l'ordinateur du destinataire.

ACTIVITÉS DE LISTES DE DISTRIBUTION INTERDITES ET EXIGENCES MINIMALES POUR LISTES D'ADRESSES

La liste ci-dessous est une liste d'exigences minimales portant sur l'utilisation autorisée des listes de distribution par l'entremise des services et réseaux de Staples/Bureau en Gros. Il s'agit de lignes directrices visant à minimiser la probabilité de plaintes. Vous serez néanmoins tenu responsable de toute plainte portant sur votre compte, même après vous être conformé à toutes ces exigences.

Si vous envoyez des courriels en vrac, vos courriels seront irréfutablement considérés comme du POURRIEL, à moins que vous ne mettiez en œuvre l'une des deux options ci-dessous.

Option A. Listes de diffusion par courriel de style « Listserve »

(Tous les membres s'ajoutent eux-mêmes à la liste en envoyant un courriel de leur adresse électronique au propriétaire de la liste)

1. Le message original au membre comprend ce qui suit :
 - a) un avis clair et bien en vue que le membre s'abonne à une liste de diffusion ou à une liste d'adresses
 - b) la description d'une méthode simple et efficace pour demander d'être retiré de la liste
 - c) un moyen autre que par Internet de joindre le propriétaire de la liste (numéro de téléphone ou adresse postale)
 - d) les conditions liées à l'utilisation de l'adresse électronique de la liste
2. Avant de faire tout autre envoi à la liste, le propriétaire de la liste doit retirer de celle-ci toutes les adresses des membres qui ont demandé à en être retirés, ainsi que toutes les adresses dont les courriels ont été retournés parce que non livrés.
3. Les listes ne sont pas utilisées à des fins ou d'une manière qui relève du harcèlement ou de la violence, ou qui soit illégale ou engage votre responsabilité, ni celle de Staples/Bureau en Gros ou de tiers.
4. Les courriels envoyés aux membres de la liste proviennent uniquement de l'entité à laquelle s'est abonné le membre et ne portent que ce sur quoi le destinataire a demandé à recevoir des renseignements.

L'envoi de courriels à une liste qui comprend les membres d'une liste que vous avez achetée, louée ou qui vous a été prêtée est interdit. L'envoi de courriels aux membres d'une liste qui portent sur un sujet ou un produit à propos duquel ces membres n'ont pas accepté de recevoir des messages constitue du POURRIEL et est interdit.

Option B. Liste de distribution générale et liste d'adresses

(Membres ajoutés à la liste autrement que par un courriel d'abonnement envoyé de leur adresse électronique au propriétaire de la liste)

1. Fournit un avis clair et bien en vue que le futur membre s'abonne à une liste de diffusion ou à une liste d'adresses ; cet avis doit apparaître à côté du point de collecte de l'adresse électronique.
2. Exige des futurs membres de la liste qu'ils agissent de façon non passive pour demander de s'abonner à la liste.
3. Explique de façon détaillée et bien visible les conditions afférentes à l'utilisation de l'adresse, en les affichant ou en ajoutant un lien à leur sujet à côté du point de collecte de l'adresse électronique ; ces conditions pourront être imprimées ou téléchargées par le membre dès son abonnement à la liste. Indique le sujet traité par la liste, ainsi que la fréquence des envois,

du partage, du commerce ou de la vente de l'adresse.

4. Une adresse est ajoutée à la liste à l'aide des procédures d'adhésion confirmée, où l'adresse est confirmée et l'envoi de courriels est préalablement autorisé.

Une **procédure d'adhésion** est définie comme un processus d'abonnement à une liste de distribution, où :

- a) il est clairement indiqué aux futurs membres de la liste de distribution qu'ils peuvent opter de recevoir ou non ces courriels ;
- b) si l'un des futurs membres choisit de recevoir ces courriels, il doit clairement exprimer ce choix agissant de façon non passive.

Une procédure d'adhésion confirmée se définit comme une procédure à option d'adhésion, où :

- a) les futurs membres demandent une invitation à se joindre à la liste de distribution ou à la liste d'adresses ;
- b) avant de recevoir quoi que ce soit de la liste de distribution ou de la liste d'adresses, le futur membre reçoit une invitation par courriel envoyé à l'adresse électronique où seront reçus les messages ;
- c) pour être ajouté à la liste de distribution, le futur membre devra répondre ou cliquer sur un lien inclus dans le courriel d'invitation; et si une réponse constitue une demande de recevoir des courriels, le propriétaire de la liste devra lire les réponses et agir en conséquence, à savoir, si la réponse indique : « Veuillez ne pas m'envoyer de courriels », cette adresse électronique devra être retirée des bases de données du propriétaire ;
- d) s'il n'y a pas de réponse à l'invitation par courriel, ou si celle-ci n'est pas confirmée par le lien, cette adresse électronique ne devra pas être ajoutée à la liste de distribution et aucun autre courriel ne devra lui être envoyé.

5. La procédure de retrait de la liste doit être simple, efficace et bien visible dans tous les messages, et notamment dans le courriel d'invitation.

6. Il doit y avoir à la fois une façon automatisée et une façon non automatisée de retirer une adresse électronique de la liste.

7. La liste doit indiquer un moyen autre que par Internet de joindre le propriétaire de la liste.

8. Avant d'envoyer tout autre message à la liste, le propriétaire de celle-ci doit retirer toutes les adresses d'où ont été retournés les courriels parce que non délivrés, ainsi que toutes les adresses des membres de la liste qui ont demandé d'être retirés de la liste.

9. Les listes ne doivent pas être utilisées à des fins ou d'une manière qui relève du harcèlement ou de la violence, ou qui soit illégale ou engage votre responsabilité, celle de Staples/Bureau en Gros ou de tiers.

10. Les courriels envoyés aux membres de la liste proviennent uniquement de l'entité à laquelle s'est abonné le membre et ne portent que sur le sujet sur lequel le destinataire a accepté de recevoir des renseignements.

11. L'envoi de courriels à une liste qui comprend les membres d'une liste que vous avez achetée, louée ou qui vous a été prêtée est interdit. L'envoi de courriels aux membres d'une liste qui portent sur un sujet ou un produit à propos duquel ces membres n'ont pas accepté de recevoir des messages est interdit.

ACTIVITÉS INTERDITES SUR LES FORUMS DE DISCUSSION

POLLUPOSTAGE sur les forums de discussion

Définis comme un article de discussion ou un message qui :

1. est affiché sur au moins quinze (15) forums de discussion et contient des renseignements identiques ou similaires ;
2. viole les règles du forum de discussion où est publié l'article ;
3. n'est pas un sujet de discussion du forum et ne porte pas sur les discussions en cours au sein du groupe ;
4. est un article commercial, sauf si les règles du forum de discussions autorisent expressément les articles de discussions commerciales.

Il vous est interdit de faire du multipostage, ainsi que de publier des annonces ou des articles hors sujet sur les forums de soutien de Staples/Bureau en Gros

PROCÉDURE DE PLAINTE DE STAPLES/BUREAU EN GROS

Staples/Bureau en Gros interdit le POLLUPOSTAGE, lequel est défini comme l'envoi de courriel commercial non sollicité (UCE) ou de courriel de masse non sollicité (UBE), afin de protéger l'intégrité des serveurs et des ressources du réseau partagés sur Staples/Bureau en Gros. Veuillez lire la politique antipourriel de Staples/Bureau en Gros ci-dessus pour des définitions plus détaillées du POURRIEL, de l'UCE et de l'UBE, ainsi que d'autres lignes directrices sur le courrier électronique.

Les plaintes concernant l'UCE et l'UBE, que le courriel soit ou non sollicité, auront pour effet de bloquer l'accès aux réseaux et services de Staples/Bureau en Gros. C'est pourquoi l'envoi de courriels qui suscitent des plaintes d'UCE ET d'UBE constitue véritablement des

activités de pollupostage en contravention de la politique ANTIPOURRIEL de Staples/Bureau en Gros.

VOUS DEVEZ EMPÊCHER TOUTE PLAINTÉ CONTRE LES POURRIELS DÉCOULANT D'ACTIVITÉS DE COURRIER ÉLECTRONIQUE SUR VOTRE COMPTE STAPLES/BUREAU EN GROS

Traitement des signalements d'activité de pollupostage et des plaintes de POURRIELS : Staples/Bureau en Gros traite de la manière décrite ci-dessous les signalements d'activités de pollupostage et les plaintes de POURRIELS.

1. Si l'activité du courriel sur votre compte hébergé de Staples/Bureau en Gros constitue une menace immédiate aux serveurs ou au réseau de Staples/Bureau en Gros, cette dernière se réserve le droit de désactiver immédiatement votre compte et d'envoyer un avis par courriel à cet effet à la personne-ressource de votre compte. S'il y a au moins cinq (5) plaintes de POURRIEL sur votre compte au cours d'une période de soixante-douze (72) heures, les activités sur votre compte hébergé seront considérées comme une menace immédiate.

2. À défaut d'une menace immédiate aux serveurs ou au réseau, Staples/Bureau en Gros prendra les mesures décrites ci-dessous pour traiter le POURRIEL :

- a) premier événement UCE/UBE – Staples/Bureau en Gros envoie un message de « plainte reçue » à celui qui porte plainte et un premier avertissement à la personne-ressource de votre compte Staples/Bureau en Gros ;
- b) second événement UCE/UBE – Staples/Bureau en Gros envoie un message de « plainte reçue » à celui qui porte plainte et un deuxième avertissement et un dernier avertissement à la personne-ressource de votre compte Staples/Bureau en Gros ;
- c) troisième événement UCE/UBE – Staples/Bureau en Gros désactive immédiatement et de façon permanente les capacités de courriel du compte et envoie ensuite un avis à la personne-ressource de votre compte Staples/Bureau en Gros sur cette désactivation permanente de votre courriel.

Un événement UCE/UBE peut être défini de l'une ou l'autre façon suivante :

- a) réception par Staples/Bureau en Gros, au cours d'une période de soixante-douze (72) heures, d'au moins trois (3) plaintes ou avis d'activité sur votre compte qui viole la politique ANTIPOURRIEL de Staples/Bureau en Gros ;
- b) réception par Staples/Bureau en Gros, au cours d'une période de trente (30) jours, d'au moins six (6) plaintes ou avis d'activité sur votre compte qui viole la politique ANTIPOURRIEL de Staples/Bureau en Gros.